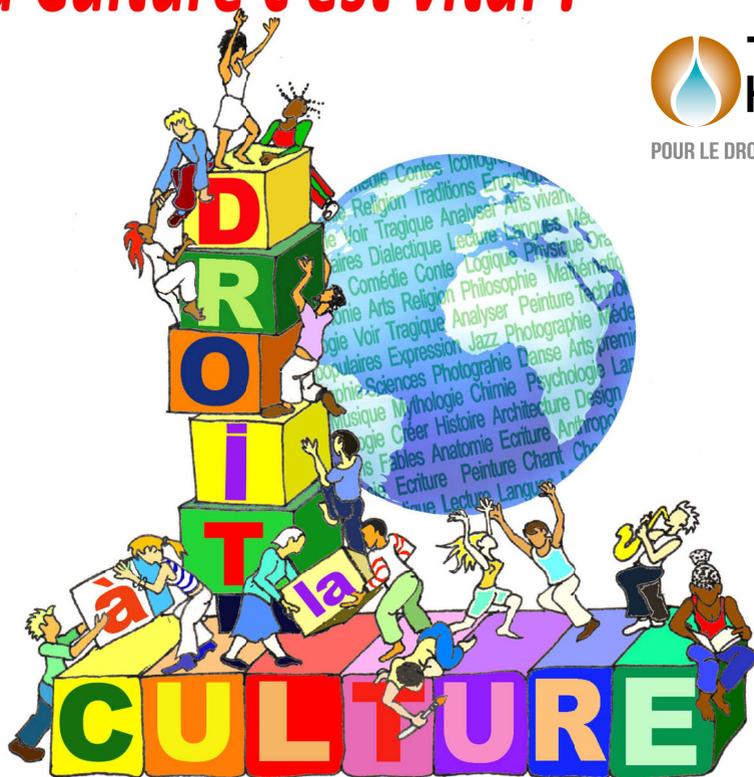


Terre des Hommes France – Délégation du Doubs

Actes de la Form'action 2016

Le droit à la culture

La Culture c'est vital !



 **TERRE
DES
HOMMES**
FRANCE
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES



Ville de **Besançon**

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

Exposés-débats, table ronde

Ateliers : écriture, calligraphie, jeux de rencontre

Avec le concours d'universitaires, d'artistes et
des partenaires de Terre des Hommes France

ACTES

Le droit à la culture

La culture, c'est vital !

Éditeur : Délégation du Doubs : Lucile Garbagnati, Jérôme Cardot

Composition : Jérôme Cardot

Crédit photographique : DD 25,
Terre des Hommes France et ses partenaires, CDN

Couverture : Dessin de Thiébaud Lardier

Accessible en ligne : Intégrale des *Actes*,
témoignages des partenaires en langue originale
<http://www.terredeshommesdoub.org>

ISBN : 2-9523236-5-8 / **EAN** : 9782952323659



Pour le droit à vivre dignes

Exergue

Déclaration de Fribourg¹ (2007) destinée à préciser la Déclaration de Mexico 1982 :

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ;

l'expression « identité culturelle » est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ;

par « communauté culturelle », on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer. »

¹ <http://droitsculturels.org>



Cent titres – Koffi Comar
acrylique et collage sur toile, 120x120 cm

Proposition de Didier Prince-Agbodjan
Reproduit avec l'aimable autorisation de l'artiste²

² www.kofficomar.org

Sommaire

<i>Exergue</i>	2
<i>Remerciements</i>	7
<i>Introduction</i>	9
Lucile Garbagnati	
<i>Les « hospitalités » du CDN de Besançon</i>	24
Gilles Perrault	
<i>Le mot des élus</i>	27
Rémi Sthal	
Anne-Sophie Andriantavy	
Laurence Fluttaz	
<i>Le droit à la culture</i>	33
<i>Sciences et culture</i>	34
Jean-Marie Vigoureux	
<i>Échanges avec J-M Vigoureux</i>	47
<i>Droit international et culture : des droits culturels fondamentaux aux droits et politiques de diversité culturelle</i>	50
Didier Prince-Agbodjan	

Sommaire

<i>Table ronde : culture et mondialisation, quelques exemples bisontins.....</i>	<i>66</i>
<i>La culture, une aspiration universelle.....</i>	<i>67</i>
Damienne Bonnamy	
<i>Le site « Migrations à Besançon, histoire et mémoires ».....</i>	<i>70</i>
Farida Touati	
<i>Le festival de films ALIMENTTERRE.....</i>	<i>74</i>
Marie Rivollet	
<i>La mondialisation au cœur des musiques actuelles : La Rodia.....</i>	<i>77</i>
Emmanuel Comby	
<i>Un exemple de coproduction théâtrale : Le projet Looking for Oresteia</i>	<i>81</i>
Claire Devins	
<i>Culture et mondialisation : le cas de la Saline royale d’Arc-et-Senans.....</i>	<i>86</i>
Nicolas Combes	
<i>Les ateliers.....</i>	<i>95</i>
<i>Atelier écriture.....</i>	<i>96</i>
Animatrice : Soumya Ammar Khodja	
<i>Atelier calligraphie.....</i>	<i>101</i>
Animateurs : Pascale Dole Rognon et Zhen Cai	
<i>Atelier jeux et rencontre interculturelle.....</i>	<i>105</i>
Marie Rivollet	
<i>GhettoWood.....</i>	<i>110</i>

Sommaire

<i>Le point de vue des partenaires de Terre des hommes France.....</i>	<i>111</i>
<i>Questionnaire aux partenaires de Terre des hommes France</i>	<i>112</i>
<i>La culture, un catalyseur des énergies sociales.....</i>	<i>114</i>
<i>Achille Ndaimai</i>	
<i>Migrer de Birmanie en Thaïlande, culture et droits humains.</i>	<i>122</i>
<i>Ei Ei Chaw</i>	
<i>La culture, une lutte permanente pour la défense des Droits humains.....</i>	<i>130</i>
<i>Henry Morales</i>	
<i>De la promotion de la culture du fonio au refus des cultures transgéniques de Monsanto.</i>	<i>137</i>
<i>Romain K. Outcha</i>	
<i>La culture, une dynamique au service de l'émancipation des personnes et des peuples.....</i>	<i>144</i>
<i>Ingrid Sanca Véga</i>	
<i>Transformer les intouchables en citoyens égaux.....</i>	<i>155</i>
<i>Duarte Barreto</i>	
<i>L'interculturalité un remède contre l'hégémonie culturelle.....</i>	<i>161</i>
<i>Taller Abierto</i>	
<i>La Délégation du Doubs et la culture.....</i>	<i>166</i>
<i>Publications de Terre des Hommes France.....</i>	<i>168</i>
<i>Pour concrétiser cette form'action.....</i>	<i>170</i>
<i>Bulletin d'adhésion.....</i>	<i>171</i>

Les notes sont des éditeurs, sauf mention contraire (NDA pour « Note de l'auteur »), et à l'exception des textes de Didier Prince-Agbodjan et de Jean-Marie Vigoureux.

Remerciements

Votre participation : vers une culture de l'échange

La délégation du Doubs de Terre des hommes-France tient à remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la profondeur et à la richesse de cette journée et ont donné au mot culture son plein sens, là où *une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement* (Art. 1 – Déclaration de Fribourg).

le CDN de Besançon qui a reçu la form'action dans le cadre de son programme : Hospitalités,

les Élus qui, par leur présence, nous ont montré l'intérêt qu'ils prenaient à notre initiative et nous ont présenté la politique de leur institution : Rémi Sthal, conseiller municipal de Besançon, Anne-Sophie Andriantavy, Adjointe au Maire de Besançon, en charge de la démocratie participative, Laurence Fluttaz, de la région Bourgogne-Franche-Comté, vice-présidente en charge de la culture,

les Intervenants qui ont partagé avec nous, à titre gracieux, leurs connaissances et leurs réflexions sur ce sujet vaste et polémique :

les Conférenciers qui, par leur conviction et leur talent de vulgarisateur et de conteur, nous ont rendu accessibles des concepts ardu et complexes, Laurent Devèze, Jean-Marie Vigoureux. Didier Prince-Agbodjan,

les Participants à la table ronde Culture et mondialisation, quelques exemples bisontins qui nous ont montré que la mondialisation est inscrite dans notre quotidien : Farida Touati, et Mélissa Gourlin du site « Migrations à Besançon, histoire et mémoires », Damien Bonnamy, directrice de l'Université ouverte, Marie Rivollet de RECIDDEV, en charge du festival international du film documentaire Alimentterre, Claire Devins, directrice adjointe du CDN, Emmanuel Comby, directeur de La Rodia, Nicolas Combes, directeur adjoint de La Saline royale,

l'Animateur et les Animatrices des ateliers : Soumya Ammar Khodja, pour l'écriture, expression personnelle, Pascale Dole-Rognon pour la calligraphie latine et Zhen Cai pour la calligraphie chinoise, Marie Rivollet pour les jeux. Chaque activité a témoigné de la manière dont chaque participant a intégré le mot culture à l'instar du jeu de la rencontre de deux fruits au salon de l'agriculture,

les Partenaires de Terre des Hommes France qui nous exposent les antinomies de nos cultures, et leur conception de la culture comme une dynamique pour une conquête sans cesse renouvelée de la liberté et du droit à vivre dignes,

le Groupe Ghetto.wood.ent qui nous a fait découvrir son répertoire de rap,

les Bénévoles : les membres de la délégation qui ont co-organisé la manifestation, et Thiébaud Lardier, membre du CA de RECIDDEV, qui a conçu cette affiche joyeuse et généreuse, emblématique de cette journée,

les Participants qui, par leur présence, ont témoigné que s'interroger sur la culture c'est questionner les fondements de toute société et, à l'époque de la mondialisation, ceux du monde entier,

la Mairie de Besançon qui offre l'impression des pages de ces *Actes*, la Délégation en assumant la reliure.

Introduction

La culture c'est vital ! Le droit à la culture, culture et mondialisation

Lucile Garbagnati

Déléguée du Doubs de Terre des Hommes France

La journée de form'action³
Une démarche transdisciplinaire et multiculturelle pour tous

Rétrospective

*La form'action : Une sensibilisation aux
Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux*

Terre des hommes France, association de solidarité internationale, aconfessionnelle, apolitique, reconnue d'utilité publique, agit pour l'avènement d'un développement durable et équitable dans le monde.

³ Photos à consulter sur le site de la délégation : www.terredeshommesdoubs.org

Pour ce faire, elle défend et promeut l'application des Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Elle agit donc simultanément en France et à l'International auprès des gouvernements et de la société civile, en menant des plaidoyers, en créant des partenariats, en organisant des actions de collecte de fonds et de sensibilisation.

C'est pourquoi, la délégation du Doubs intervient sur demande dans les classes, organise régulièrement des conférence-débats, des expositions, et une journée de form'action.

Pourquoi une journée de form'action ? Parce que « se former c'est déjà agir ». Cette journée n'est pas destinée à former des « spécialistes » mais à sensibiliser sur la valeur des Droits.

Annuelle, elle a lieu un samedi pour permettre à la plupart des salarié-e-s d'y participer, et se déroule selon le même format : le matin, elle est ouverte par des élus qui répondent à notre invitation, puis des spécialistes posent la problématique : l'après midi, des ateliers permettent d'illustrer et d'intérioriser la théorie. Pauses et déjeuner tiré du sac créent une atmosphère chaleureuse propice aux échanges confiants. Destinée à sensibiliser aux Droits, elle fait appel à des intervenants de toutes disciplines, elle est donc transdisciplinaire, de par son sujet même, les Droits humains, elle est transculturelle. Le bilan permet de dégager des orientations pour le thème de l'année suivante. La form'action est prolongée par la publication des *Actes* sur support papier et informatique.

Gratuite et ouverte à toutes et à tous, elle s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, de culture pour tous, à l'instar du site Migration, du festival Alimentterre et surtout de l'Université ouverte de l'Université de Franche-Comté, intervenants dans cette édition 2016.

Les caractéristiques de cette sixième édition : « Le droit à la culture, la culture c'est vital ! »

Pour la sixième année consécutive, la délégation du Doubs organise une journée de form'action. Après avoir présenté les droits économiques

sociaux et culturels dans leur ensemble, puis le droit à l'éducation, posé la question de l'émancipation, de la migration, de la citoyenneté⁴, la form'action 2016 s'interroge sur le droit à la culture et ses rapports à la mondialisation. Ce thème a été choisi, comme les années précédentes à la suite des réponses au questionnaire de satisfaction et s'inscrit dans cette volonté d'appréhender les droits humains dans leur implication quotidienne.

Bien que suivant le déroulé habituel, cette sixième édition a ses propres caractéristiques.

- 1 **Elle est accueillie par une structure artistique, le CDN le centre dramatique National de Besançon et de Franche-Comté.** Cet accueil concrétise le programme « Hospitalités » que présente Gilles Perrault dans son allocution d'accueil. Pour la troisième fois de l'année, le CDN accueille la Délégation du Doubs.



Le Centre dramatique national de Besançon

En novembre et février, ce fut à l'occasion de représentations portant sur des problématiques citoyennes internationales défendues, entre autres, par Terre des Hommes France : la responsabilité sociale des entreprises dans *Comment on freine*, la condition des enfants soldats avec *L'enfant de demain*. Ce fut l'occasion de faire signer la

⁴ Chaque form'action donne lieu à la publication des *Actes*, disponibles sur support papier auprès de la délégation et téléchargeables sur le site de la délégation.

pétition du collectif L'éthique sur l'étiquette et de créer une exposition : *Les enfants soldats*. 1 Ainsi, le message de la création théâtrale a été repris, conforté et diffusé par des actions de la société civile lui donnant ainsi un autre rayonnement.

- 2 **Pour la première fois le programme comporte une table ronde** avec les représentants de six structures estimées comme représentatives de la mondialisation de la culture à Besançon. les unes de création et de diffusion artistique : le CDN, La Rodia, la Saline royale, les autres de vulgarisation : le site Migration, le festival du film Alimenterre, l'Université Ouverte de l'université de Franche-Comté. Elle a permis au public de découvrir leur spécificité, voire leur existence même. Elle a surtout démontré à la fois l'omniprésence de l'interculturalité comme objectif, pour le site Migration et le festival Alimenterre, comme intégrée à la programmation même de la structure, pour le CDN et la Saline, comme inhérent aux musiques nouvelles avec la Rodia. Cette intégration des cultures d'ailleurs se réalise selon des modalités différentes : accueil en résidence et/ou co-production.
- 3 **Pour la première fois également, la form'action inclut un prestation artistique : le mini-concert de GhettoWood.** Le groupe invité à l'instigation de l'association Benkadi-joie Production, participe au projet de festival blues entre Besançon et la Côte d'Ivoire. Sa prestation appuie l'affirmation d'Emmanuel Comby sur le métissage au cœur des musiques actuelles.
- 4 **Le nombre important de participants**

Soixante douze personnes étaient inscrites, dont, comme d'habitude, des membres de Terre des hommes d'Alsace, du Jura, de l'Hérault, plus quelques retardataires qui n'ont pas été décomptés. Les éditions précédentes ont enregistré une hausse régulière, mais légère, des participants de 35 environ en 2011 à 47 en 2015 pour la form'action sur la citoyenneté.

Comme le questionnaire de satisfaction ne comportait pas de question précise sur la motivation des participants, on ne peut qu'avancer quelques hypothèses sur les causes de cette progression :

Le seul intérêt du sujet ne suffit pas à l'expliquer. On peut évoquer aussi la notoriété du CDN, l'adéquation entre le thème la culture, et le lieu un théâtre, le grand nombre et la diversité des intervenants (treize) et des structures (six) qui ont démultiplié les curiosités et les sympathies. Plusieurs participants ont amené leurs amis pour « apprendre ensemble », comme lorsqu'on assiste ensemble à une pièce de théâtre ou à un film, ce qui concrétise la remarque de Laurent Devèze, et de la plupart de nos intervenants sur la manifestation culturelle comme fête et comme lieu du vivre ensemble. C'est ce que soulignent également nos partenaires lorsqu'ils organisent des formations générales. Si l'on ne peut que se réjouir de cette augmentation, on peut regretter l'absence de jeunes, confirmant ainsi la remarque ironique sur les participants de cette form'action et celle d'Emmanuel Comby sur la fréquentation de la Rodia.



- 5 **La collaboration de sept partenaires étrangers de Terre des Hommes France**, Afrique, Amérique du Sud, Asie, **invisible** dans la journée mais **lisible** dans les *Actes* ; c'est la première fois qu'ils répondent en aussi grand nombre au questionnaire qui leur a été envoyé.

La culture, c'est vital !

La vingtaine de réponses au questionnaire de satisfaction montre l'intérêt que les participants ont pris à cette journée puisqu'ils expriment l'intention d'y revenir. Ils y ont apprécié la convivialité de la journée, l'originalité de la démarche, l'excellence des intervenants, la qualité des échanges.

Journée de partage des savoirs et des expériences, elle a ainsi manifesté que la « culture c'est vital », contribué à l'élaboration d'une culture commune, d'un bien commun à tous, pour tous, toujours en construction, une possibilité d'ouvrir le champ du possible, de réinventer le monde. Elle est une expression de l'intelligence collective qui met en œuvre des interactions multiples, mobilise leur diversité pour créer l'harmonie.

Problématique

La culture c'est vital !

Le droit à la culture, culture et mondialisation

La form'action 2016 : le droit à la culture

La form'action 2016 s'inscrit donc dans une continuité de sensibilisation aux Droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux et interroge sur le droit à la culture. En effet, à une époque de mondialisation et de terrorisme où le questionnement sur l'identité, sur la communauté culturelle est devenu un sujet de conversation banal, qu'entend-on par culture ? Quel en est l'enjeu ? Est-elle un phénomène d'homogénéisation, de divisions ou au contraire un moyen de sublimer les oppositions inhérentes à la société et à la condition humaine ? Est-elle vitale ou simplement décorative ?

Est-il possible de concilier « la culture » qui implique une sorte de référence/révérance universalisante à la multiplicité des cultures qui tendent à s'imposer partout de par la migration, quelles qu'en soient les causes, et aussi, voire surtout, par la diffusion médiatique et

informatique ? Comment faire pour que ces différences ne soient pas senties comme des oppositions mais comme des composantes nécessaires à la création d'une culture universelle dynamique et dynamisante ?

En ouvrant la journée, et avant même l'analyse de Mr Devèze sur « la culture comme variable d'ajustement budgétaire », madame Andriantavy, adjointe à la mairie de Besançon, affirmait que « malgré les contraintes budgétaires, il faut l'[la culture] encourager, la pratiquer et l'ouvrir à toutes les autres », et madame Fluttaz, vice présidente de la région Bourgogne Franche Comté annonçait que ce domaine avait été « sanctuarisé » par la région. Ensemble, elles défendaient la culture comme « l'oxygène » de la vie.



La problématique a été présentée par trois intervenants d'horizons différents, un philosophe, directeur de l'Institut Supérieur des Beaux Arts de Besançon, Laurent Devèze, deux universitaires : Jean-Marie Vigoureux, professeur émérite de Sciences Physiques, Université de Franche Comté et Didier Prince-Agbodjan, maître de conférences de droit international, Université catholique de Lyon, président de Terre des Hommes France. Chacun a apporté son savoir et son expérience. Leurs propos ont été illustrés par les intervenants de la table ronde : Damienne

Bonnamy, directrice de l'Université ouverte de l'Université de Franche-Comté, Farida Touati membre du Conseil d'administration du site « Migrations à Besançon, histoire et mémoires », Marie Rivollet, chargée de mission à RECIDEV, Claire Devins, directrice adjointe du CDN, Emmanuel Comby, directeur de La Rodia, Nicolas Combes, directeur adjoint de La Saline royale. Les participants ont expérimenté l'interculturalité par des ateliers d'écriture, de calligraphie et de jeux, animés respectivement par Soumya Ammar Khodja, écrivaine, Pascale Dole-Rognon calligraphe et Zhen Cai, Marie Rivollet.

Les *Actes* fixent la mémoire de l'oral, mais sont enrichis par les contributions des sept partenaires de Terre des hommes France. Ils leur apportent outre une dimension intercontinentale, leur expérience de militant associatif de terrain dans des pays qui sortent peu ou prou de la guerre civile et où la culture est un acte de résistance à l'oppression en Afrique, Achille Ndaimai (Assoal, Cameroun), Romain K. Outcha (Action Sud, Togo), en Asie, Ei Ei Chaw (FED-GHRE, Thaïlande), Duarte Barreto (FEDINA, Inde), en Amérique latine, Henry Morales (Tzuk kim pop, Guatemala), Ingrid Sanca Véga (FEDEPAZ, Pérou), Taller Abierto, Colombie.

Il faut remarquer que tous ces intervenants, visibles lors de la form'action ou simplement lisibles dans l'ouvrage sont tous des acteurs de terrain et non de simples observateurs.

L'art au cœur de la culture

Laurent Devèze⁵ en inaugurant la journée nous fait état de sa triple compétence de philosophe, de diplomate et de directeur d'établissement de formation artistique. Il constate, à l'instar de Freud dans les années

⁵ Monsieur Devèze nous a demandé de publier cette information :

« N'ayant pas voulu infliger à notre public la lecture d'un texte déjà écrit, j'ai préféré vous livrer ma pensée sans fard, telle qu'elle venait. En revanche, les inconvénients de ce choix tiennent à l'impossibilité de publier cette intervention orale sans réécriture complète, ce que mon emploi du temps m'interdit aujourd'hui.

Rassurez-vous, je prépare actuellement un ouvrage sur cette tension problématique entre culture et création et ne manquerais pas de vous en faire part le moment venu. »

Laurent DEVEZE

trente, le malaise de la culture et en analyse cinq raisons que l'on pourrait synthétiser comme une confusion entre création artistique et politique culturelle et aborde ainsi la tension entre « art » et « culture » :

- 1 la dilution du concept de culture : « toute votre vie intime y compris sexuelle, tout ceci est « culturel » alors que « l'art est au cœur de la culture ».⁶
- 2 « la culture, l'outil culturel, est soupçonné d'inefficience ».
- 3 le désintérêt du politique, puisque le budget consacré à la culture est considéré comme une variable d'ajustement.
- 4 la fatigue du modèle de la « démocratie culturelle » défendue par Catherine Trautman où l'artiste doit justifier ce qu'il fait par son « efficience sociale » or « l'art n'est pas une activité démocratique. C'est une activité de nécessité ».
- 5 le refus du cosmopolitisme, le repli sur soi, au nom d'un art du terroir.

Le remède à ce malaise serait de remettre « le créateur, le geste créatif, l'artiste, au cœur du dispositif culturel, au cœur de la politique culturelle ». Car « partout dans le monde on constate un renouveau de l'art, souvent issu de territoires que l'on imaginait sans culture et auxquels on devrait apporter la culture comme un « évangelisateur ». » Il s'agit alors de valoriser ces créations quelles que soient leur expression et leur origine, de ne pas s'enfermer dans son « terroir » mais de s'ouvrir à la nouveauté, d'établir des relations locales, nationales, internationales de toutes sortes : échanges d'étudiants, résidences d'artistes, expositions etc. Si la culture c'est reconnaître l'artiste comme créateur, c'est à la politique culturelle d'en faire bénéficier le plus grand nombre possible, car si la création est un acte solitaire, l'art est aussi partage, échange voire fête.

⁶ Les expressions entre guillemets sont reprises de l'enregistrement de l'intervention de M. Devèze.

Ces propos sont exemplifiés par les intervenants de la table ronde : le CDN, La Rodia, la Saline, eux aussi, mettent la création au cœur de leur programme. Ainsi, La Rodia organise des ateliers de création musicale dans un quartier sensible avec un compositeur-interprète de renom pour attiser la créativité de ces jeunes. Toutes ces structures accueillent des artistes en résidence. Toutes sont préoccupées par la rencontre avec le public. Le CDN met en place des « hospitalités » pour faire le pont entre les associations et la culture de manière ponctuelle, comme aujourd'hui, ou dans un programme évolutif au sujet des réfugiés, qui débuté dès 2015, poursuivi en 2016, va se prolonger en 2017. L'art peut donner rendez-vous au public de façon plus détendue, l'ISBA ouvre ses portes avec des « merguez-frites ». De façon plus générale, il s'agit de sortir cette rencontre de son cadre habituel. L'ISBA et la Saline ont concocté une découverte nocturne d'œuvres plastiques et musicales en forêt de Chaux avec le programme *Back to the trees* où interviennent artistes de toutes disciplines et de tous horizons.

Conscients de l'importance des échanges internationaux en art, elles développent toutes des co-productions dont bénéficiera le public : *Looking for Oresteia* pour le CDN et *Orpheus XXI – Music for Life and Dignity*⁷ pour La Saline. Ces dernières, comme l'ISBA, avec un projet de création dans la « jungle de Calais », se sont emparées de la question de la migration, mues par la même volonté de retrouver par l'art une dignité humaine, en accueillant des réfugiés et en reconnaissant leur créativité. Ainsi la valorisation de l'art, loin d'être une posture narcissique expérimente la diversité culturelle, et défendant l'être humain comme créateur s'ouvre au monde

La culture et les droits culturels fondamentaux

Cette vision de la culture fondée sur la création individuelle, nourrie par l'échange interculturel ne représente qu'une partie de celle développée dans les différents textes de droit international sur la culture, présentés par Didier Prince-Agbodjan, et vécue par les partenaires internationaux de Terre des Hommes France.

⁷ Ibid.

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg).

Les droits culturels fondamentaux sont définis dans la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (1948), repris dans le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* (ratifié en 1976) précisés dans la *Déclaration de Fribourg* (2007)⁸. Elle affirme la diversité égale des identités, communautés, créations, expressions et patrimoines culturels, ainsi que les obligations de gouvernance démocratique des expressions culturelles en vue « d'enrichir l'universalité par la diversité » (article 9).

Dans le cadre bien limité de la form'action, c'est ce à quoi se sont essayés les participants de l'atelier Calligraphie en s'initiant à la « caroline » et aux caractères chinois. C'est ce que défendent le site « Migrations à Besançon, histoire et mémoires » et le festival du film Alimenterre. Le premier a pour mission de collecter et de valoriser les témoignages des immigrés à Besançon pour qu'« à travers des regards croisés, la démarche contribue à changer le regard sur les immigrés et, réciproquement, sur les autochtones, d'amener à une nouvelle vision de la société française et de reconnaître une France plurielle riche de sa diversité ». L'assonance même Alimenterre / alimentaire donne le programme du festival : sensibiliser par le film aux problématiques de la faim dans le monde, de la production agricole et alimentaire sur l'ensemble de la planète.

La culture fondée sur la tradition : un moyen de résistance et de s'ouvrir à l'avenir

C'est cette approche globale que nos partenaires d'Asie d'Afrique et d'Amérique du Sud défendent, parfois au risque de leur liberté voire de leur vie. Dans des pays qui gardent le souvenir de l'état d'urgence, ou qui sont à peine sortis de longues guerres civiles, leur principal objectif demeure la paix. Ils mènent des actions de développement. avec

⁸ <http://droitsculturels.org/blog/category/actualites/>

Introduction

et pour des populations exclues : par exemple, les « intouchables » marginalisés par la tradition en Inde, les Mayas par les conséquences de la Conquête au Guatemala, les Supayacu par les exploitations minières au Pérou. Quel que soit le continent, ces associations sont toutes multiethniques et multilingues, avec souvent une double langue de communication internationale et locale par exemple l'anglais et l'hindi en Inde, le français et le tocoli ou le tem au Togo. La culture ne peut se limiter à la reconnaissance d'une création singulière mais représente un enjeu collectif qui implique la cohésion sociale et la coexistence pacifique. Toutes reconnaissent l'importance primordiale de la transmission donc de l'éducation dès le plus jeune âge, jusqu'à créer un centre de formation spécifique à la paix et au partage culturel comme GHRD en Thaïlande. En effet, les différences culturelles, au sein même d'un même pays ont été et demeurent des alibis de conflits et d'exploitations. Pour ces territoires, souvent victimes du colonialisme et maintenant du libéralisme, la tradition, est une arme de résistance à l'exploitation, à la condition de l'interpréter dans le sens de la libération. C'est ainsi que les Mayas ont résisté aux Espagnols, puis aux « ladinos » et qu'aujourd'hui, ils revendiquent leurs droits avec le soutien d'associations comme Tzuk kim pop.



La culture fondée sur la tradition c'est un moyen d'affronter la mondialisation en conservant et en développant l'expérience du passé. Au Togo, Action Sud, mène avec les paysans un combat pour réhabiliter la culture de la céréale traditionnelle le fonio, contribuer à la sécurité alimentaire des paysans, maintenir la tradition de l'entraide mise à mal par la vie moderne. C'est de cette dynamique incessante, entre tradition et modernité, que peut naître une culture partagée fondée sur les acquis du passé, curieuse et responsable de l'avenir. C'est la capacité de réaliser cette démarche à l'échelle mondiale qui constitue le défi majeur du XXIème siècle.

Ainsi pour les uns la culture est fondée sur la valorisation d'un acte, la création, et d'un acteur privilégié, l'artiste, pour les autres c'est un ensemble lié qui recouvre « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs, et les arts... », comme la définit la Déclaration de Fribourg. La culture serait donc un Janus à double face : d'une part le créateur-individu, d'autre part la communauté comme le rappelle Nicolas Combes en conclusion de sa présentation.

La personne humaine

Toutefois, la réflexion de Jean-Marie Vigoureux sur la culture scientifique et technique aide à dépasser cette antinomie. En présentant la démarche du scientifique il recentre le débat sur la personne humaine. « La culture est d'abord un ensemble de repères qui nous permettent de donner sens aux actes de la vie quotidienne. Ce mot, hérité de façon bien évidente du monde agraire, suggère aussi l'idée de « rendre fertile » : on cultive le sol pour lui permettre de porter du fruit, pour enrichir la terre... La culture est ainsi ce qui fait « pousser », ce qui fait vivre. Ce n'est pas la connaissance, mais la transformation qui s'opère en nous lorsque nous marchons sur les chemins de la connaissance. ». Car, « la science est une école de curiosité et d'émerveillement, d'observation et d'écoute attentive, de doute, d'esprit critique et de tolérance... Ce doute méthodique nous apprend à reconnaître notre ignorance... Il nous ouvre donc au monde et aux autres en devenant un

élément important de la tolérance ... On comprend là pourquoi la pratique des sciences peut-être utile à tous, non pas pour accumuler des connaissances, qui ne seront nécessaires qu'à quelques uns, mais pour expérimenter, connaître des chemins de vie, être capables de vivre en société, de s'ouvrir aux idées nouvelles, aux idées des autres, capables de choix de société ».



Démarche individuelle et démarche collective

Ainsi la démarche du scientifique rejoint en quelque sorte celle de l'artiste qui porte un regard neuf sur le monde. Tous deux sont capables d'imaginer ce que d'aucuns n'avaient jamais vu auparavant. Elle est aussi celle de tout individu, et de toute communauté avide de créer l'avenir. Elle regarde l'autre avec curiosité, intérêt, impartialité. Elle prend en compte sa différence sans la frapper du coin de la défiance. Pour progresser, elle a besoin et de liberté et d'échanges et de reconnaissance. Or, le contexte actuel de globalisation libérale, qui exacerbe l'individualisme et la compétition, est peu propice à cette attitude. Il accroît les inégalités, provoque des situations démesurées de domination et de refus de la diversité. Dans ces conditions, la culture, considérée comme un ensemble au service de l'épanouissement de l'être humain, est à la fois le terreau et l'arme grâce auxquels des valeurs et

des actions communes peuvent émerger dans une tension constante entre individu et communauté, universalisme et diversité.

On en trouve l'illustration dans la définition qu'en donne le mouvement Tzuk Kim Pop : « Le terme « culture » au Guatemala renvoie à une conception de la vie fondée sur la relation directe avec son histoire et avec ses peuples. Elle révèle des principes philosophiques, une vision du monde, des valeurs et une identité plurinationale avec l'existence de quatre peuples (Maya, Garifuna, Xinca et Mestizo). La culture est aussi une sagesse, une tradition et une connaissance. Dans le cas du Guatemala, la culture est devenue une manifestation de lutte et de résistance pour atteindre la justice sociale, économique et politique, depuis l'époque de la Conquête jusqu'à nos jours. La culture est le moyen d'atteindre la reconnaissance qu'il existe des peuples qui restent exclus et marginalisés de par leur statut social et économique. »

Pour mettre en œuvre un tel programme, les Droits humains et plus particulièrement les Droits culturels, tels que présentés par Didier Prince-Agbojan, sont des outils à la fois de réflexion et d'action.

Les « hospitalités » du CDN de Besançon

Gilles Perrault

Chargé des relations avec le public
et des projets sur le territoire au CDN



L'accueil du CDN : Karl Auer et Gilles Perrault

Nous sommes très heureux d'accueillir cette journée Form'action de la délégation du Doubs de Terre des Hommes France, sur le thème du droit à la culture. Un centre Dramatique National est, à bien des égards, l'endroit idéal pour aborder cette question. La démocratisation culturelle, car c'est bien de cela dont il s'agit, fait partie de l'ADN des Centres Dramatiques Nationaux !

Le CDN, une création de la décentralisation théâtrale

Dans le sillage des idées du Front Populaire et de celles de la Libération, ils ont été initiés en 1947 par une résistante, Jeanne Laurent. Alors sous-directrice des spectacles et de la musique à la direction générale des Arts et Lettres au ministère de l'Éducation nationale, elle impose, à travers la décentralisation théâtrale, la prise en compte de la culture comme levier pour la revitalisation d'un pays meurtri par la guerre. Dans cette tradition philosophique, les CDN sont aujourd'hui encore animés par la conviction que l'art, le théâtre, à toutes les étapes de la vie, peut permettre à chacun de développer sa propre créativité, de prendre des chemins de traverse, et que la pratique d'un art amène à une meilleure connaissance de soi, de l'autre, et peut être un fort vecteur de lien social. Malgré des décennies d'action culturelle, force est de constater que notre public n'est pas représentatif de la diversité que représente la société française...

Les « Hospitalités »

Au printemps 2015, partant de ce constat et sous le choc des événements du mois de janvier, nous avons organisé une table ronde avec de nombreuses associations citoyennes avec le désir de nous interroger sans tabous sur les freins qui empêchent une plus grande mixité parmi les gens qui fréquentent le Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté.

Aux côtés de bien d'autres projets, est né, à l'issue de cette table ronde, ce que nous avons appelé les « hospitalités » : des rendez-vous

militants et créatifs qui sont autant d'occasions pour inventer de nouvelles passerelles, faciliter les chemins d'accès pour celles et ceux que nous ne connaissons pas encore, qui ne nous connaissent pas encore. Cette journée avec Terre des Hommes s'inscrit dans ce cadre là. Elle fait suite à une première « Hospitalité » avec le Comité de Défense des Droits et Liberté des Étrangers (CDDLE) et Réseau d'Éducation Sans Frontière. Avec ces associations, dans le prolongement de cette hospitalité, nous avons participé à la journée internationale des migrants, le 18 décembre 2015, en accueillant gratuitement plus de 50 demandeurs d'asile sur une représentation de *2500 à l'heure* du théâtre de l'Unité et recommencé l'opération sur *Létée* de Stéphane Jaubertie, mise en scène Maud Hufnagel. Toujours avec le CDDLE et en partenariat avec l'Université de Franche-Comté, nous sommes actuellement en train de travailler à la production d'un spectacle à partir de récits de migrants : *Je suis d'ailleurs et d'ici* qui réunira sur scène, actuels ou anciens demandeurs d'asile et des étudiants en théâtre.

À travers l'exemple de cette première Hospitalité nous voyons bien comment la rencontre directe entre les personnes, les liens qui en découlent, débouchent sur des projets concrets inventés en toute intelligence.

Nous ne doutons pas que cette journée avec Terre de Hommes sera elle aussi d'une grande richesse !

Le mot des élus

**La culture, de manière générale, et la culture internationale,
un objectif durable de la ville**

Rémi Sthal

**conseiller municipal de Besançon
délégué à la coopération décentralisée**

Transcription des éditeurs

Bonjour à tous. Je remercie Terre des Hommes d'avoir invité la municipalité de Besançon.

Je me présente : Rémi Sthal, je suis conseiller municipal, délégué à la coopération décentralisée, à la ville de Besançon. Je profite de la parole qui m'est donnée pour représenter le maire, et la ville de Besançon, et pour vous dire que la culture, de manière générale, et la culture internationale, est un objectif durable de la ville, et que malgré les dotations de l'État qui baissent, tout le monde est maintenant au courant, l'objectif sur Besançon, c'est de continuer au maximum de soutenir la culture .

En ce qui me concerne, je travaille avec le service des relations internationales de la ville de Besançon, et le but de ma délégation, c'est de m'occuper de la coopération internationale, du jumelage de Besançon avec différentes villes dans différents pays : Palestine, Burkina Faso, Roumanie, Côte d'Ivoire entre autres.

C'est vrai que la culture, dans les missions de coopération, fait partie de la bonne entente des échanges internationaux, évite le repli sur soi, apporte une richesse d'échange. D'où l'importance des échanges culturels internationaux.



Rémy Sthal et Anne-Sophie Andriantavy

La culture est notre oxygène

Anne-Sophie Andriantavy

**adjointe au maire de Besançon
en charge de la démocratie participative**

Transcription des éditeurs

Bonjour. Je suis adjointe au maire de Besançon, avec délégation à la démocratie participative, c'est-à-dire que j'ai en charge les conseils consultatifs d'habitants, le conseil bisontin des jeunes, le conseil des sages.

Je n'avais pas forcément prévu de prendre la parole, mais je peux dire que la culture, c'est l'oxygène de notre équipe. Comme l'a dit la Déléguée de Terre des Hommes, que je remercie, ainsi que son

association, de nous avoir invités, elle fait partie des droits fondamentaux, au même titre que le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit au logement...

Je pense que sans la culture, on n'est pas un individu accompli; on ne peut pas faire, sans culture.

On dit souvent, quand on a des difficultés budgétaires, « la culture, ce n'est pas ce qu'il y a de plus important ». Au contraire, c'est justement ce qui fait que, par-delà les difficultés, parce qu'on a accès à la culture, on peut continuer de vivre, dans une forme de dignité. Ça me paraît fondamental.

Je pense que c'est quelque chose qui doit pouvoir nous rassembler. Parce que c'est un des remparts, pas le seul, mais c'est un des remparts contre le fondamentalisme, sous toute ses formes, forme politique ou religieuse. On s'aperçoit en effet que ces fondamentalismes n'ont qu'un objectif : que l'on n'ait pas accès à une culture universelle, et, au contraire, que l'on nous mette des œillères et nous dise « ne pensez pas, ne réfléchissez pas, ne vous cultivez pas, ne parlez que de ce qu'on vous dit », et finalement la culture pour ces gens-là c'est considéré comme quelque chose de très dangereux.

C'est bien pour cela qu'il faut soutenir la culture, on essaie de le faire même si ce n'est pas toujours facile, et qu'il faut l'encourager, et il faut aussi la pratiquer, s'ouvrir à toutes les cultures.

C'est important, et c'est vraiment ce qui peut nous réunir, surtout dans ces temps difficile comme on en a vécu récemment et qu'a rappelés monsieur Perrault tout à l'heure... C'est vraiment notre oxygène et il faut la soutenir.

Je m'arrêterai là, et je vous souhaite une bonne journée...

**Sanctuariser le budget de la culture, garant des libertés individuelles
et ferment du vivre ensemble.**

Laurence Fluttaz

**Vice-présidente en charge de la culture
Région Bourgogne-Franche-Comté**

Transcription des éditeurs



Laurence Fluttaz

Bonjour à toutes et à tous,

Merci à la délégation du Doubs de Terre des Hommes France, pour son invitation. Il me paraissait essentiel de venir soutenir vos travaux.

Merci au CDN, aussi pour son accueil dans ce beau lieu.

Avec Terre des Hommes France, la délégation a choisi cette année, pour thème de cette journée de form'action, le droit à la culture ; votre attachement aux Droits humains nous convoque naturellement à cette réflexion et je partage votre intitulé. « La culture, c'est vital ! »,

« La culture, c'est vital ! », nous en percevons la force dans la réalisation de l'être humain, nous en percevons l'enjeu dans la qualité du vivre ensemble. Nous avons, avec Marie-Guite Duffay, à la tête de la région Bourgogne Franche-Comté, choisi d'installer la culture parmi nos toutes premières priorités : la culture, au fronton de notre projet. Ce choix est un marqueur politique de notre volonté de faire société, sans aucune faiblesse, dans ces temps difficiles.

La conscience aiguë des besoins fondamentaux qui s'expriment : vivre décemment, être respecté, trouver un toit, avoir accès aux soins, nous invite, avec une urgence et une force identiques, à soutenir et valoriser la place et la valeur de la dimension culturelle. C'est affirmer que nous sommes conscients de la crise que le monde traverse, et persuadés du rôle de la culture à tisser, voire reprendre le lien social.

Vous savez cela ici : le vivre ensemble passe par la réalisation de chacun, dans l'ouverture au monde, dans l'ouverture à l'autre.

Notre monde a des luttes, j'ai déjà reçu des centaines de mails, de courriers, d'appels téléphoniques. Je parcours notre grande région sans relâche, et je veux témoigner ici de notre immense richesse : richesse de notre patrimoine, richesse de notre vie culturelle, accessible, ouverte, variée, surprenante, de Bibracte au festival du film asiatique à Vesoul, de Chalon dans la rue à la maison Rolin à Autun, de cette fabuleuse association que j'ai rencontrée hier, Côté Cour, qui va à la rencontre du public, jusqu'à la Cité de la voix, de Vézelay, au très beau site de musiques actuelles, La Rodia, à quelques pas d'ici, au site magique des Salines, tout cela existe, partout en Bourgogne Franche-Comté ; et de

nouvelles initiatives naissent chaque jour. Notre diversité culturelle exceptionnelle, telle la biodiversité, abreuve ce monde de découvertes et de remèdes qui accompagnent notre humanité.

Une authentique ambition de soutien à l'égalité d'accès à la diversité culturelle et à la création sera menée sur tout notre territoire. Nous avons, durant notre campagne, proposé un certain nombre de réalisations : éducation culturelle des jeunes, pass culturel Bourgogne Franche-Comté, soutien à la création et à la diffusion, actions de médiation auprès de tous les publics, je pense particulièrement aux jeunes, par l'intermédiaire de l'éducation artistique et culturelle, avec la sensibilisation à l'architecture, aux arts plastiques, aux musiques actuelles, au théâtre, auprès de jeunes lycéens.

Convaincus de pouvoir réaliser des économies d'échelle par l'union de la Bourgogne et de la Franche-Comté, nous avons choisi dans le même temps de sanctuariser le budget de la culture, garant des libertés individuelles et ferment du vivre ensemble.

Je ne cacherai pas davantage mon plaisir d'être ici aujourd'hui, heureuse de pouvoir nourrir ma réflexion à la table généreuse de la qualité de vos intervenants.

Je vous souhaite de très bons travaux, je resterai avec vous la matinée. Bons travaux, bonne journée.



Le droit à la culture



Sciences et culture

Jean-Marie Vigoureux

Professeur émérite de physique,
Université de Franche-Comté⁹



Jean-Marie Vigoureux

⁹ NDLR : Professeur de physique et chercheur à l'Université de Franche-Comté, Jean-Marie Vigoureux est également conférencier et auteur d'ouvrages dont *Les pommes de Newton* (Albin Michel, 2003), *La quête d'Einstein* (Ellipses, 2005), *L'univers en perspective* (Ellipses 2006). Il collabore régulièrement à l'Université ouverte de l'université.

Qu'est-ce que la culture scientifique et technique ?

Même si elle évoque parfois une somme importante de connaissances la culture est bien autre chose.

La culture est d'abord un ensemble de repères qui nous permettent de donner sens aux actes de la vie quotidienne. Ce mot, hérité de façon bien évidente du monde agraire, suggère aussi l'idée de « rendre fertile » : on cultive le sol pour lui permettre de porter du fruit, pour enrichir la terre et donc la rendre productive.

Sous cet angle, la question de la culture scientifique revient à se demander en quoi la pratique des sciences peut nous permettre une plus grande fertilité humaine, en quoi et comment elle peut développer en chacun de nous, quel que soit notre niveau, notre objectif ou nos goûts, des facultés alliant l'intelligence et la créativité ; en quoi elle peut nous rendre capables de créer à notre tour, quels que puissent être le domaine et l'ampleur de cette création. Être cultivé ce n'est donc pas avoir accumulé des connaissances, mais *connaître des chemins pour les avoir longuement fréquentés* et s'y être imprégné de savoir-faire et de savoir-vivre. Pour la science, ce savoir-faire s'acquiert par notre confrontation à la nature, ou, de façon plus générale, à l'univers.

La culture est ainsi ce qui fait « pousser », ce qui fait vivre. Ce n'est pas la connaissance, mais la *transformation qui s'opère en nous lorsque nous marchons sur les chemins de la connaissance*. Ce n'est pas retenir que $E = mc^2$ mais avoir développé en soi l'esprit critique, la réflexion logique, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle, le sens de l'erreur... La connaissance de résultats, si intéressants soient-ils, ne constitue en rien une culture s'il n'y a pas *aussi* celle des chemins qui nous y conduisent et par lesquels notre vie elle-même pourra au besoin se modifier, s'accroître, au fur et à mesure de nos rencontres, de nos joies et de nos épreuves.

Dans ce contexte, la culture scientifique et technique correspond à tout ce qui s'acquiert par la *pratique* des sciences. Il n'est pas inutile d'insister sur cet aspect pratique de l'apprentissage des sciences car l'acquisition d'une culture ne peut en aucun cas se réduire à des

activités documentaires. Quand on occulte le long cheminement fait d'expériences, de réflexions critiques, de preuves construites de proche en proche, quand seul est connu un résultat, quelle différence peut-on faire entre science et supercherie ? Les sectes prospèrent, les croyances ou les spéculations les plus irrationnelles se développent ; comment faire un tri entre une vérité scientifique et une proposition délirante, entre un canular et une vérité, si seul est présenté un « résultat final » ?

Quelques éléments importants de la culture scientifique et technique

Depuis quatre siècles, l'aventure des sciences s'est appuyée sur des aptitudes et des valeurs tout à fait spécifiques qui sont justement ces éléments « fertilisants » dont nous parlons.

La science est une école de curiosité et d'émerveillement

La pratique des sciences est une école de curiosité et d'émerveillement. *« L'expérience du mystérieux est la plus belle que l'on puisse faire, écrit Einstein, c'est l'émotion fondamentale au berceau de l'art vrai et de la vraie science. »*

Einstein a cinq ans lorsque son père lui montre une boussole. Il est fasciné par cette petite aiguille qui se tourne invariablement vers le nord. Comment fait-elle pour savoir qu'un pôle existe à des milliers de kilomètres, ou, plus sûrement, puisqu'il ne sait peut-être rien encore de l'existence des pôles, que cherche cette petite aiguille en se tournant obstinément dans cette direction ? Qu'a-t-elle perçu que lui ne voit pas ? En l'observant inlassablement, il comprend que le monde est plus vaste et plus merveilleux encore que ce que lui en révèlent ses sens : *« Je commençais à m'apercevoir qu'au-delà de ce petit monde, il y a un univers gigantesque [...] qui se présente à nous comme une grande et éternelle énigme, écrivait-il. Je puis me souvenir – ou du moins c'est ce qu'il me semble – que cette expérience avait fait sur moi une impression profonde et durable. »* Sur le moment, cette découverte d'un monde rempli de mystères le submerge *« au point, dira-t-il, de se mettre à trembler et à avoir froid. »*

Toute démarche scientifique commence par de tels émerveillements. École d'ouverture et de curiosité intellectuelle, les sciences nous apprennent à être attentifs aux moindres signes, à laisser l'événement – auquel, par définition, nous ne sommes jamais préparés – faire irruption dans nos vies, à être capables de l'accueillir et d'en chercher le sens.

Une école d'observation et d'écoute attentive

Voir exige une méthode rigoureuse. « *L'acte le plus difficile, disait Goethe, est celui que l'on croit le plus simple : percevoir d'un regard toujours en éveil les choses qui se présentent à nos yeux* ». Voir en effet n'est jamais donné a priori. Voir est difficile parce qu'il ne suffit pas de regarder pour voir, pas plus qu'il ne suffit d'écouter pour entendre ; difficile aussi parce que l'on ne voit bien que ce que l'on pressent déjà.

Pour illustrer ce propos, écoutons Abderrazak El-Albani, co-découvreur avec Frantz Ossa Ossa, au Gabon, de fossiles d'êtres pluricellulaires vieux de 2,1 milliards d'années alors que les plus anciens connus ne remontaient qu'à 600 millions d'années. À la question : « Comment se fait-il que sur une zone aussi étudiée [...] une telle découverte ne soit pas intervenue plus tôt ? » ce dernier répond : « *Les fossiles étaient là, il fallait les voir. [...] Depuis la publication de nos travaux, un géologue du bureau de recherches géologiques et minières à la retraite m'a appelé pour me raconter qu'il avait un jour trouvé un spécimen – quelque chose en tout cas – mais qu'il avait malheureusement fini par s'en débarrasser parce qu'un tel fossile à 2,1 milliards d'années lui semblait tout simplement impossible.* »

Ainsi ces fossiles avaient-ils été regardés... sans jamais avoir été vus.

Tout en illustrant notre difficulté de « voir », la suite de cette interview nous dit aussi que les connaissances, pourtant nécessaires pour nous rendre capables de voir, peuvent également nous aveugler : « *Nous avons malheureusement tous tendance à trop faire confiance à ce que nous ont appris nos professeurs. [...] Si on n'arrive pas quelque*

part avec la volonté de dépasser le dogme, on peut piétiner des dizaines de spécimens sans s'en rendre compte et sans rien en faire. »

Voir exige donc à la fois d'en connaître assez pour être attentif aux signes les plus discrets, et de savoir rester libre dans ce que l'on sait, pour conserver un regard neuf. Le phénomène, qui ne me semblait clair que parce que je le taillais aux normes de mes idées préconçues, m'échappe alors. Pour Einstein, c'est l'instant où la notion classique de temps lui paraît soudain artificielle. Pour Galilée, c'est celui où le balancement d'un lustre devient totalement étrange. Dans tous les cas, le monde est alors furtivement entrevu de façon nouvelle.

Pourquoi une tache d'eau sur un pull-over en laine fait-elle paraître la couleur plus foncée ? Pourquoi il y a des sacs en plastique qui se chiffonnent et d'autres qui ne se chiffonnent pas ? Pourquoi un rideau de douche vient-il nous coller à la peau dès que l'eau commence à couler ? Notre vie est pleine de tels phénomènes « étranges ». Saurons-nous les voir et nous en étonner ? Le plus important étant non pas de connaître la réponse mais de se poser de telles questions...

Une école de doute, d'esprit critique et de tolérance

Outre le fait d'en connaître assez tout en restant libre dans ses connaissances, cette observation, cette écoute attentive, nécessite d'être capable de doute et d'esprit critique. Sans esprit critique, il est impossible de s'apercevoir, comme l'exprime si bien Paul Valéry à propos de Newton, que « *la Lune tombe quand tout le monde voit bien qu'elle ne tombe pas.* »

Il est bon de souligner cependant que le doute et l'esprit critique n'ont rien à voir avec l'esprit de contradiction. Le doute est fondé et se cristallise autour d'incohérences repérées. Sa pratique est une ascèse de l'intelligence ; elle n'a pas pour but de détruire mais d'éprouver. L'esprit critique, quant à lui, est un combat de l'esprit contre ses propres certitudes. Il s'interroge sur les raisons pour lesquelles il estime que telle ou telle affirmation est vraie ou fausse. Il conduit à rechercher la faille possible d'une vérité même quand on croit possible d'y adhérer pleinement. Ce doute méthodique nous apprend alors à reconnaître notre

ignorance. Il nous ouvre donc au monde et aux autres en devenant un élément important de la tolérance.

Une école de rigueur, d'honnêteté intellectuelle et de persévérance

Si voir ou écouter n'est pas simple, douter et exercer un esprit critique ne l'est pas non plus. Comment distinguer le vrai du faux ? Comment douter de l'espace et du temps ? Comment douter de l'attraction des masses ? Il ne suffit pas de se dire que « les masses ne s'attirent pas » ou que « l'espace et le temps ne sont pas ce que l'on croit » pour percer un peu du mystère du monde. Pour ne pas rester stériles, ces rêves, ces fulgurances, ces observations et ces doutes doivent s'appuyer sur une *méthode* rigoureuse. En sciences, cette méthode, aidée par les mathématiques, est construite sur l'expérience.

Il n'est pas inutile de souligner que cette méthode fonde la vérité scientifique et distingue la science des fausses sciences. En science, toute affirmation doit être démontrée par des expériences reproductibles et s'inscrire dans un ensemble plus vaste de connaissances.

On comprend que cet apprentissage soit à la fois une école de pensée, de rigueur et de persévérance ; on comprend aussi qu'elle exige une honnêteté intellectuelle sans faille : pour avancer dans la connaissance, il faut pouvoir faire confiance aux résultats obtenus par d'autres sans devoir tout vérifier soi-même.

L'enthousiasme des Lumières

École d'esprit critique, de tolérance, de rigueur, d'honnêteté intellectuelle... la démarche scientifique avait à juste titre enthousiasmé les Lumières qui avaient reconnu en elle les qualités indispensables à toute pensée libre. Voltaire, hostile à toute forme de système, engagé contre la torture, l'obscurantisme et l'arbitraire politique, avait été séduit par cette façon objective d'analyser et de comprendre le monde :

– Apprendre à voir sans se reposer sur des idées toutes faites. Vivre en adulte sans se référer systématiquement à ce qu'ont pensé nos prédécesseurs ou à ce que croient nos contemporains. Oser la

différence et apprendre à se rendre libre de ses jugements et de ses actes.

- Douter pour réussir à séparer les faits de leur gangue d'idéologie ou d'interprétation ; exposer chaque pensée à la critique et à l'expérience, développer l'esprit critique pour refuser la pensée unique... même s'il faut aller jusqu'à s'opposer au pouvoir en place.
- Devenir capable d'analyser avec méthode les processus à l'œuvre dans la nature et dans la société. Suivre la route de l'expérience pour ne pas s'égarer. Ne considérer pour cela que des faits, rien que des faits, et conduire son raisonnement avec méthode et honnêteté intellectuelle pour déterminer sans *a priori* les causes et les rouages essentiels de chaque phénomène. Mettre ainsi à jour les règles de leurs actions réciproques et donc la « raison cachée » des phénomènes et des événements.
- Permettre à tous de développer ses connaissances, parce que l'ignorance favorise l'obscurantisme, la crédulité et le succès des croyances les plus déraisonnables, mais aussi parce qu'elle est source de racisme, de sexisme, de fanatisme et de violence. Oser le débat pour construire une société enfin raisonnable et libre où triompheraient les droits de l'Être Humain.

Les philosophes du XVIII^e siècle avaient compris que toutes ces valeurs développées par la pratique des sciences sont tout aussi indispensables à notre humanité qu'elles sont essentielles à la démocratie. C'est la raison pour laquelle ces aptitudes normalement développées par l'apprentissage des sciences sont nécessaires à tous ; pas seulement à ceux qui se destinent à une carrière scientifique et pas seulement en vue d'une professionnalisation. Bien sûr d'autres activités que les sciences développent de telles capacités ou/et en développent d'autres... mais celles-ci sont indispensables et utiles à tous.

La science et l'économie libérale sont-elles compatibles ?

Une science bien pensée, bien menée, nourrit ainsi notre humanité, mais la question se pose de savoir dans quelle mesure une telle science

est compatible avec notre société ? En voyant ces valeurs quotidiennement mises à mal, en constatant l'utilisation souvent dévoyée des avancées technologiques, on peut se demander si notre société néolibérale – qui étouffe tant la création artistique que scientifique – souhaite ou permet une telle culture ?

Dans un monde où il est impératif de réussir, où l'on ne peut se permettre aucun risque et où toute initiative doit se garantir d'éventuelles difficultés par des monceaux de dossiers, qu'en est-il de l'aventure même de la science, qui suppose au moins de prendre le risque de ne pas aboutir ? La recherche est pourtant précieuse pour la société indépendamment de ses résultats, tout comme est précieuse la santé de tous ceux qui pratiquent un sport même s'ils ne pourront jamais prétendre à la moindre médaille olympique.

Quelle place peut-on accorder aujourd'hui à la curiosité, à l'observation et à l'émerveillement quand des exigences de consommation conduisent à fabriquer des objets irréparables et, pour cette raison, indémontables ? Il y a une trentaine d'années un enfant pouvait rêver devant le fonctionnement d'une sonnette ou d'un réveil car il voyait les roues dentées du réveil s'entraîner les unes les autres et la sonnette laissait visible l'électroaimant et le petit vibreur qui venait frapper une cloche. Le « produit fini » est aujourd'hui sous clé dans une boîte solidement clipsée. Il occulte toute question et la seule explication qu'un enfant puisse trouver à son fonctionnement est qu'« il y a une pile ». Quand on demandait pourtant à Richard Feynman, prix Nobel de physique, comment développer la curiosité et l'intelligence des enfants, il insistait sur l'importance de pouvoir leur répondre : « *Ouvre la boîte et regarde ce qu'il y a dedans.* »

Quelle place est-il accordé au doute, à l'esprit critique, à la tolérance, dans un environnement quotidien où les jugements sont souvent hâtifs, les réponses aux questions souvent péremptoires et où les débats laissent si souvent place aux invectives.

Que deviennent encore les valeurs de rigueur et d'honnêteté intellectuelle quand tant de chiffres sont manipulés et quand les arguments apportés sont si souvent mensongers ? Théodore Monod, ce sage qui a passé la plus grande partie de sa vie dans le désert du Sahara,

écrit dans son ouvrage Terre et Ciel : « *Quand un ministre affirme quelque chose, je me demande immédiatement s'il n'est pas en train de mentir, et souvent, il ment.* »

Quand, avec nombre de mes collègues, nous pensons à ces valeurs que nous voulons transmettre, nous nous interrogeons sur leur compatibilité avec la société actuelle. Si l'on considère tout ce qui s'y passe, il ne semble pas que la raison et la rigueur y aient véritablement droit de cité ; il ne semble pas non plus que l'expérience, heureuse ou malheureuse, y soit considérée comme un guide dont il est possible de tirer des leçons.

Toutes ces questions sont de plus exacerbées par l'individualisme nourri par le dogme libéral selon lequel la confrontation des égoïsmes de chacun doit conduire de façon *naturelle* à l'harmonie et à l'intérêt général. Ainsi, l'aventure collective de la science se trouve t'elle mise à mal par le développement des idées de concurrence ou de promotion au mérite personnel. Il n'est pas anodin de constater que les termes *coopération* et de *collaboration* sont de plus en plus souvent remplacés par ceux de *compétition* et de *concurrence*. Comment peut-on espérer voir l'ensemble des citoyens se préoccuper de l'avenir de notre planète quand la mentalité distillée chaque jour est celle du repli sur soi ?

Cette question de la compatibilité d'une science authentique et de la société libérale se pose aussi à un autre niveau : dans le contexte qui est le nôtre, le libéralisme peut-il offrir à la science les conditions nécessaires pour qu'elle puisse tenter de résoudre les graves problèmes : pollutions, dérèglement climatique, par exemple, qui nous sont posés ? Que peut faire la science quand notre développement économique est construit sur *le profit à court terme*, les *biens privés* et la *dérégulation* alors que la solution de nos problèmes exigerait au contraire des investissements à *long terme*, la prise en considérations de *biens publics* et *l'intervention effective d'États véritablement démocratiques*. En ce qui concerne le dérèglement climatique, par exemple, quelle banque privée pourrait accepter d'investir des dizaines de milliards pour permettre des travaux qui ne porteront leurs fruits que dans cinquante ou cent ans ? À cet égard, il ne me semble pas que ce soit un hasard

si tous les biens communs, atmosphère, environnement, océans... sont aujourd'hui menacés.

La science peut nous aider à construire un monde où il fasse bon vivre mais l'expérience de deux siècles a montré que le primat du profit la détourne d'un tel but. Sa puissance prodigieuse apparaît incompatible avec notre modèle économique, avec l'insignifiance qu'il accorde à la personne humaine et avec cette effroyable absence de pensée qui rend impossible toute sagesse.

Quelques éléments trop souvent oubliés pour développer cette culture

On croit parfois que le développement de la culture scientifique et technique nécessiterait des moyens financiers inabordables et qu'il faudrait donc le réserver à une « élite ». Il est pourtant possible de développer ces aptitudes dès le primaire, par exemple en invitant les élèves à aller voir tout ce qui vit, tout ce qui se passe, dans les hautes herbes d'un talus. Il y aurait bien d'autres exemples que je ne développerai pas ici pour me contenter d'un seul qui pourra peut-être surprendre en faisant l'éloge des devinettes.

Cette culture peut se préparer dès le plus jeune âge par des activités toutes simples ne nécessitant pas de matériel. Jeux de mots, charades, blagues, devinettes, invitent les esprits à devenir agiles, astucieux, vigilant¹⁰. Comment s'en étonner ? Nombre de grandes découvertes n'ont-elles pas l'allure d'une devinette ? *Quelle ressemblance y a-t-il entre le mouvement de la Lune qui ne tombe pas et tourne et celui d'une pomme qui tombe et ne tourne pas ?* Quelle ressemblance y a-t-il entre deux mouvements si différents ? N'est-ce pas là une question naïve, comme celle d'un enfant qui ose imaginer ce qu'aucun adulte, peut-être, n'a jamais pu concevoir : et si la Lune tombait sans que personne ne s'en aperçoive ?

¹⁰ Merci à Christian Montelle (*La parole contre l'échec scolaire*, L'Harmattan 2005). Voir aussi, du même auteur, *La science du pédagogue et le cœur du jardinier*, Ornans, août 2008.

Une devinette interroge, elle éveille au sens des mots et parfois, ouvre au mystère. Dans l'ignorance du résultat, elle invite à se mettre en chemin.

Prenons l'exemple du « portrait chinois » : un enfant choisit un objet ou un personnage qu'il garde secret. Ses camarades lui posent tour à tour des questions permettant de définir l'objet ou le personnage. Il n'a le droit de répondre que par oui ou par non. Un tel jeu développe la capacité d'attention, l'écoute, l'esprit critique. L'enfant y apprend à classer les informations reçues à la suite des questions de ses camarades, à réfléchir pour analyser des données et déterminer les indices pertinents ; à faire la synthèse des réponses déjà obtenues avant d'émettre une hypothèse et de poser lui-même une question. Il entre ainsi dans le monde de la déduction logique. Stimulé dans une activité rapide pour avoir la fierté de trouver avant les autres, il développe en lui curiosité et ténacité. On soulignera de plus qu'il s'agit là d'un travail en commun où tous cherchent ensemble, où les réponses données aux uns aident la réflexion des autres et où l'erreur n'est pas un mal mais une indication précieuse à exploiter. Parfois, plusieurs réponses paraissent possibles. Il faut alors préciser les questions pour choisir la meilleure. Il arrive aussi qu'une devinette nous résiste. Il faut alors apprendre à dire ce que l'on ne comprend pas et à expliquer pourquoi on ne trouve pas.

En introduisant à la métaphore et aux diverses significations d'un mot, ce type de jeux développe aussi cette maîtrise du langage sans laquelle la mise en forme de la pensée reste limitée. Même si l'expérimentation concrète n'y est pas présente, il s'agit bien là de véritables initiations à la recherche et d'une entrée vivante dans ce qui fait la culture scientifique.

L'histoire des sciences est un autre élément important pour s'ouvrir à ces valeurs fondamentales de la science. Elle permet en effet d'entrer, non pas dans une compilation de résultats, mais dans les chemins qui y ont conduit. Elle nous dit comment, à une époque donnée, dans un contexte donné, des femmes et des hommes se sont mis en recherche d'une explication rationnelle du monde ; elle nous parle de leurs chemins et nous dit, dans leur dimension humaine, leurs aventures, leurs errances et leurs joies ; elle nous raconte leurs déceptions inévitables et

leur ténacité devant l'échec. Elle nous dit comment Kepler, atteint de polyopie anoculaire et qui a donc une très mauvaise vue, va devenir malgré tout le fondateur de l'optique et le premier astronome moderne. Elle nous permet de comprendre comment Marie Curie a ouvert aux femmes les chemins de la connaissances et comment pendant huit ans, elle a trié avec son mari Pierre plus de 10 tonnes de pechblende pour réussir à en n'extraire que 0.1 g de radium...

Science citoyenne et société démocratique

Au delà des aptitudes ou des valeurs de la science, il nous reste à dire quelques mots des connaissances qui, bien sûr, font aussi partie de la culture scientifique et technique. Les connaissances à caractère proprement scientifique sont généralement bien présentées dans nombre de musées des Sciences, mais il serait normal d'y ajouter celles qui concernent le contexte de la science et des nouvelles technologies. Les sciences et techniques ne sont pas séparables de leur contexte et ce dernier, oublié le plus souvent, fait aussi partie de la culture.

Chacun devrait pouvoir trouver des explications, non pas seulement sur les aspects scientifiques des nouvelles technologies – en quelque sorte sur le « comment ça marche ? » –, mais aussi sur le contexte de leurs développements : pourquoi a t-on voulu que « ça marche » ? Quelle utilité sociale ou environnementale a fait décider de ces recherches ? Qui en a décidé ? Qui a décidé de la mise sur le marché de tel objet technique ? Comment ont-elles été financées ? Quels en sont les risques éventuels ? Quels en ont été et quels en seront les coûts ? Quelles ont été, le cas échéant, les expertises réalisées et, dans ce cas, qui étaient les experts et quels étaient leurs liens éventuels avec les sociétés concernées ?

Cette connaissance du contexte de la culture scientifique et technique est indispensable pour permettre, à terme, des décisions démocratiques concernant les problèmes essentiels de société.

Pour conclure

La culture scientifique et technique ne se réduit pas à la connaissance d'un catalogue de résultats. Elle inclut aussi les chemins qui nous y ont conduits et tout ce que l'on apprend du monde, de nous-même et des autres lorsque l'on progresse sur ces chemins. On comprend là, pourquoi la pratique des sciences peut-être utile à tous, non pas pour accumuler des connaissances qui ne seront nécessaires qu'à quelques uns mais pour expérimenter, connaître des chemins de vie, être capables de vivre en société, de s'ouvrir aux idées nouvelles, aux idée des autres, capable de choix de société.

Échanges avec J-M Vigoureux

Initiatives locales ou nationales : les FabLab, les sciences citoyennes...

[Q] À propos de culture scientifique, êtes-vous au courant des initiatives locales ou nationales ? Pour dynamiser cet esprit, je pense notamment aux FabLab qui commencent à se développer. Un FabLab, c'est un laboratoire de fabrication, il s'agit de « mettre les mains dans le cambouis », d'acquérir une connaissance pratique plutôt que de faire des études théoriques et de pratiquer seulement ensuite. Cela rentre dans cette idée de recherche et d'expérimentation, c'est orienté vers la curiosité de savoir démonter un appareil, savoir comment ça marche, vers la culture du hacking, non pas pensé seulement comme le piratage informatique, mais plutôt comme détourner les objets manufacturés, en retrouvant l'esprit d'aventure que vous défendiez tout à l'heure.

[JMV] Oui... je n'ai pas voulu être long, mais j'aimerais terminer, comme l'a fait M. Devèze, avec une petite lueur d'espoir : il y a de nombreuses initiatives intéressantes.

Je n'ai aucun contact avec les FabLab, mais j'en ai entendu parler, j'ai lu des articles à leur propos. Il y a aussi beaucoup de choses qui se font sur ce qu'on appelle les sciences citoyennes, qui recouvrent des choses tout à fait diverses, mais là encore, on voit la difficulté, dans la société actuelle, de mener à bout de telles initiatives. Je vais prendre un exemple : il y a de nombreux amateurs, au sens propre du terme [des gens qui *aiment* leur domaine], qui en savent autant que les enseignants d'université sur l'histoire locale, la mythologie, l'archéologie... Il y a des tas de gens passionnés, mais il n'ont pas droit de cité ! Ils n'ont pas accès aux archives de recherche sur le thème qui les intéressent, ils ne peuvent même pas utiliser une bibliothèque universitaire ! Pourquoi ?

[LG] Je voudrais juste, pour compléter ce qui vient d'être dit, indiquer qu'au Forum Social Mondial de Tunis, en mars 2015¹¹, il y avait un atelier sur la science citoyenne¹², c'était tout à fait passionnant. Pour dire qu'il y a des initiatives pratiques, au sens où on vient de l'entendre, et aussi des initiatives plus généralistes.

[AS Andriantavy] Pour revenir sur les FabLab, même si je suis l'initiative d'un peu loin, il y a actuellement à Besançon un projet en cours sur le quartier de Planoise, qui s'appelle « Planoise excellence numérique », où justement il est question de créer un FabLab, une école du numérique, et de rapprocher les acteurs scientifiques, économiques, tant au niveau de l'agglomération que de la vie nationale. Ce projet est actuellement en gestation.

[Q] Avec la Maison de quartier ?

[ASA] J'imagine que oui, elle sera sollicitée, mais comme je vous l'ai dit, ce projet est encore en gestation... Mais l'intention de créer l'école du numérique est déjà là...

La prise de risque, c'est l'inattendu

[LD] Je vous remercie infiniment, cher collègue, de cette formidable réflexion. Je voudrais vous faire part de deux choses : la première, c'est que dans ce que vous avez dit ce qui me plaît c'est évidemment la notion de risque, la prise de risque, le fait qu'on n'est pas dans l'attendu mais dans l'inattendu, cela nous rapproche évidemment considérablement. On ne fait pas un sondage d'opinion avant de demander à un artiste de créer. C'est ce que disait Henri Ford : « Si j'avais écouté mes clients, j'aurais inventé l'avoine devant les chevaux, pas la voiture »...

Il est certain qu'on est dans une porosité très forte, mais je voudrais aussi vous faire part d'une remarque qui relève presque de la géopolitique. J'ai été un jour dans un séminaire, j'ai donné à mes élèves ce petit texte où Soliman le Magnifique dépeint les Croisés qui arrivent

¹¹ <http://www.crid.asso.fr>

¹² <http://www.sciencescitoyennes.org>

à sa cour. Il les décrit comme de gros barbares abrutis, ce qu'ils étaient, très sales et ne sentant pas très bon ; les élèves étaient absolument stupéfaits de voir que le monde arabo-musulman regardait, à cette période comme des barbares, comme des gens éloignés de toute culture, ces Croisés, « qui n'avaient même pas de boussole ni d'astrolabe. Ils sont obligés de faire du cabotage pour venir jusqu'à nous ». Si vous ne connaissez pas ce texte, il est cité par Amin Maalouf dans *Les croisades vues par les arabes*, c'est tordant...

Je voulais dire aussi que l'histoire des sciences, le contexte dont vous parlez, ça permet parfois aussi d'avoir une vision du monde un peu plus complexe.

La culture des autres nous éclaire sur la nôtre

[JMV] Oui, il est intéressant de voir comment la rencontre d'une autre culture nous éclaire vraiment sur la nôtre. J'ai été frappé il y a très longtemps, au Musée de l'Homme, par des films d'anthropologues qui étaient allés dans divers pays... On y montrait à la fois le film et une interview de l'anthropologue qui avait été dans une tribu d'Amazonie réputée pour sa soi-disant cruauté, il était allé là-bas, il y avait vécu cinq ans...

Lors de l'interview on lui a demandé ce qui avait été le plus dur, le plus difficile pour lui, en vivant là-bas. Et il a répondu : « C'est de passer pour un imbécile ». On aurait pu penser qu'arriver dans un canot qui avançait tout seul (à moteur) avec un fusil qui pouvait tuer à distance, cela aurait pu le faire passer pour un grand sorcier blanc qui savait tout... Mais non, il avait été accueilli parce que ces gens se sont dit : « Ce malheureux n'a aucune chance de survivre une journée dans la jungle, il en est complètement incapable... » Ils n'avaient même pas remarqué que son canot avançait tout seul, qu'il avait un fusil... ça nous dit bien ce qu'est la culture, et comment la culture des autres nous éclaire sur la nôtre.

Droit international et culture : des droits culturels fondamentaux aux droits et politiques de diversité culturelle

Didier Prince-Agbodjan

Maître de conférence de droit international,
Université catholique de Lyon

Président de Terre des Hommes France



Didier Prince-Agbodjan

Culture : ensemble des croyances et représentations du monde, des valeurs et principes régissant leurs organisations et fonctionnements.

La culture c'est d'abord, l'ensemble des croyances et représentations du monde, des valeurs et principes régissant leurs organisations et fonctionnements. Elle comprend, en fonction des représentations, valeurs et principes, leurs applications matérielles en matière d'institutions, pratiques et liens sociaux dans un contexte déterminé. Les pensées, idées, organisations, relations et pratiques sociales des personnes dans les divers domaines de la vie quotidienne sont fondées sur les croyances, représentations et valeurs.

À partir des conceptions du monde et des humains, les sociétés humaines déterminent les structures et relations sociales indispensables à la satisfaction des besoins et désirs individuels ou collectifs ainsi qu'à la résolution des problèmes survenant au quotidien.

Les éléments culturels de la vie sociale sont :

- les langues, les religions et croyances ;
- l'ensemble des savoirs, savoir-faire, techniques et instruments divers de production d'œuvres artistiques, de biens, services et loisirs ;
- l'éducation et les modes de transmission de valeurs, sentiments, connaissances dont les connaissances techniques.

Dans le cadre des structures sociales, les éléments culturels permettent aux personnes qui les conçoivent, les utilisent, les échangent, les demandent ou les reçoivent, de s'« élever » au-delà de ses conditions naturelles primaires pour mieux aborder la vie, pour se réaliser, pour s'émanciper. La culture permet donc aux personnes et aux groupes humains de ne pas être esclaves des instincts, pulsions et forces brutes de la nature. C'est en ce sens que la culture peut être analysée à partir des activités de subsistance comme « cultiver la terre », cette activité visant à mettre en valeur la terre en vue de produire des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins. De façon très large, on peut dire que la culture est définie par les activités ou actions, les façons de faire inventées et/ou adoptées par les individus ou groupes humains en

vue de rendre la vie supportable, abordable et agréable. Ces activités, actions et façons de faire mettent en lien tous les domaines de la vie, depuis les dimensions métaphysiques et spirituelles (croyances et religions par exemple) jusqu'aux réalisations matérielles (nourriture, logement, vêtement, éducation, arts, santé, politique, justice, économie, sport, etc.) en passant par les institutions, normes et relations sociales organisant lesdites activités (État, famille, mariage, entreprises, associations, relations interpersonnelles ou relations entre groupes humains). La culture constitue donc un système social, fondamental et total dans la vie des individus et des groupes humains, ce qui lui donne une place légitime dans la définition des droits fondamentaux de la personne humaine. La culture constitue une composante majeure de la dignité humaine pour les personnes et les peuples

L'UNESCO

C'est à ce titre qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, la Charte des Nations Unies, instituant l'Organisation des Nations Unies¹³ pour promouvoir le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, favorise en particulier « la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation (...) en vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales » (article 55). Sur la base de l'article 57, la Charte des Nations Unies permet, par accords intergouvernementaux, la création d'« institutions spécialisées » reliées à l'Organisation et dotées d'attributions internationales étendues, notamment dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation. À ce titre, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) fut créée pour promouvoir « la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité » comme fondement d'une paix durable : « construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes »¹⁴.

¹³ <http://www.un.org/fr/charter-United-nations/index.html>

¹⁴ <http://fr.unesco.org/about-us/propos-de-lunesco>

Le champ d'intervention de l'UNESCO montre bien la couverture large du domaine culturel :

- promotion d'une éducation de qualité comme condition de développement humain ;
- protection de la liberté d'expression comme condition essentielle de dignité humaine, démocratie et développement humain ;
- protection de la diversité des patrimoines culturels, mise en valeur de la diversité culturelle et promotion du patrimoine mondial par le dialogue interculturel.

Pour la mise en œuvre harmonieuse des droits culturels dans une société, la reconnaissance des cultures et des droits culturels ne suffit pas. Les différences culturelles, outre leur reconnaissance, posent aux sociétés étatiques, divers problèmes, notamment en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique. Les différences culturelles ont été et demeurent des alibis de guerres coloniales, de guerres interétatiques et d'exploitations diverses. Les relations entre personnes, groupes ou communautés de différentes cultures, sont en permanence à l'origine de nombre de tensions, de conflits et de guerres civiles ou internationales. La question de la sauvegarde de la pluralité des cultures ou des différences culturelles ainsi que celle de la promotion d'une culture partagée de la diversité culturelle demeure un enjeu culturel majeur.

Le droit international

Comment apprendre à échanger avec nos différences culturelles en mouvement, sans nous massacrer ? Le droit international aborde cette problématique complexe de la culture à travers deux espaces spécialisés complémentaires, d'une part le droit international des droits de l'Homme et d'autre part, le droit international spécialisé de l'UNESCO.

Le droit international des droits de l'homme propose les principes fondamentaux de promotion et de protection des droits culturels ainsi qu'une éthique d'« adéquation culturelle ». De façon appliquée et spécialisée, le droit international culturel de l'Unesco est constitué par

un ensemble de déclarations et conventions sur l'éducation, les sciences et les politiques culturelles, ensemble au service de la diversité culturelle et du « patrimoine interculturel de l'humanité ».

1 – Les droits culturels fondamentaux dans la Charte internationale des droits de l'Homme

Les droits culturels fondamentaux sont définis dans la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* et relativement précisés dans le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, ignorant dans une division théorico-idéologique la nature « socio-totale » de la réalité culturelle. Nous tenterons de présenter de façon dialogique l'ensemble des droits culturels fondamentaux.

1.1 – Les droits culturels dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme

La Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 reconnaît les droits culturels fondamentaux à travers plusieurs dispositions :

- le droit de tous à la liberté, à l'égalité de protection de la loi ainsi qu'à la non-discrimination quelles que soient sa langue, sa religion, ses opinions, son origine, etc. (articles 2, 3 et 7) ;
- le droit aux libertés de conscience, de conviction et de religion ainsi qu'à leurs manifestations en privé et en public (article 18) ;
- droit aux libertés d'opinion, d'expression, de réunion et d'association (article 19) ;
- droit à l'éducation, tant primaire, secondaire que supérieure dans une optique de libertés éducatives, d'épanouissement de la personnalité humaine, de compréhension, de tolérance et d'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux (article 26) ;
- droit de « prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent » (article 27-1) ;

– droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique (article 27-2).

À partir de ces dispositions, on peut dire que les droits culturels fondamentaux protègent les libertés d’être et de vivre conformément à ses convictions, opinions et expressions ou celles d’une communauté donnée. Qui dit liberté, dit option ou choix, d’où la possibilité d’accéder aux ressources culturelles collectives et de changer librement de conviction, d’opinion et d’expression. Les droits culturels fondamentaux protègent également les auteurs d’œuvres, produits, biens et services culturels dont ceux artistiques et industriels, tout en permettant leur accessibilité sociale. Il faut préciser sur ce dernier point que le droit à la culture renvoie, d’une part, aux droits économico-culturels : droits de propriété intellectuelle des auteurs d’œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques et économie de la propriété intellectuelle. D’autre part, le droit à la culture renvoie aux droits socioculturels : solidarité socioculturelle, partage des connaissances, des œuvres ou des inventions. En effet, les droits d’auteur ou droits à la propriété intellectuelle sont des droits culturels en ce qu’ils sont liés à la reconnaissance socioéconomique de l’acte de création et du savoir-faire, éléments de travail d’une personne ou d’un groupe de personnes.

La culture, en tant que mode de vie et ensemble de savoirs est établie dans la longue durée à partir de transmissions de génération en génération. Aussi intègre-t-on à la culture, le processus d’éducation consistant à transmettre aux enfants (généalogie) des valeurs, des normes et des savoir-faire. Par l’éducation, les sociétés humaines transmettent aux enfants constituant la génération suivante et à toute personne, les moyens intellectuels et matériels d’intégration sociale réussie au plan des relations sociales et des relations d’emploi. En droit fondamental, le droit à l’éducation est un des moyens de réalisation du droit à la vie culturelle et du droit à la diversité culturelle, notamment par la promotion et le respect des libertés et droits fondamentaux. En effet, l’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’Homme reconnaît à tout individu le droit fondamental universel, à un enseignement de base obligatoire et gratuit et de façon plus générale, le

droit à des formations professionnelles et universitaires. Par l'accès éducatif aux valeurs de liberté et de droits de l'homme, aux principes de tolérance et d'amitié, etc., les individus peuvent construire des relations sociales positives dans leur communauté et à l'extérieur : autres communautés, groupes humains ou sociétés. Par l'accès aux savoirs fondamentaux tels l'écriture, la lecture, le calcul et les arts, en particulier à partir des langues maternelles, les individus disposent des ressources nécessaires pour participer à la vie culturelle et sociale. Plus les individus ont accès à des ressources culturelles importantes, mieux ils peuvent assurer le « plein épanouissement » de leur « personnalité humaine ». C'est sur la base de cette hypothèse que nous proposerons une présentation relativement croisée des dispositions ayant trait aux droits culturels dans les traités internationaux.

1.2 – Les droits culturels dans les traités internationaux de droits de l'Homme

Le droit international des droits de l'homme consolide les droits universels à la culture pour les individus et groupes de personnes dans les deux Pactes internationaux de 1966, l'un relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et l'autre relatif aux droits civils et politiques. Ces traités, juridiquement contraignants, obligent les États signataires et ceux les ayant ratifiés, à reconnaître les droits culturels précités aux individus et aux groupes d'individus, et à créer les conditions nécessaires à leur effectivité.

D'abord, dans les deux pactes faisant partie de la *Charte internationale des droits de l'Homme*, la reconnaissance du droit des peuples « à disposer d'eux-mêmes » et, à ce titre, à décider librement des modalités de leur « développement économique, social et culturel » (article premier commun aux deux pactes), constitue une reconnaissance d'un droit culturel collectif des peuples, soit en tant que nation ou alors comme groupe culturel ou communauté spécifique.

Ensuite, dans le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, la protection du droit à la culture dépend de plusieurs droits spécifiques en plus de ceux déjà consacrés par la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, à savoir les droits culturels

spécifiques aux personnes qui, dans un État, font partie d'une minorité nationale, ethnique, religieuse ou linguistique. Les personnes membres des minorités ont le « droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue » (article 27). En général pour protéger la vie culturelle des personnes, le pacte interdit toute discrimination fondée, entre autres, sur la langue, la religion ou les opinions (paragraphe 1 de l'article 2). En effet, la discrimination, en raison d'éléments de particularités culturelles, empêche les victimes de participer librement à la vie culturelle de leur communauté dans la diversité. Ces types de discrimination sont également interdits à l'égard des enfants (article 24). En reconnaissant à tous, sans exclusive, les libertés de pensée, de conscience et de religion, ou encore d'opinion et d'expression, le *Pacte international relatif aux droits civils et culturels* permet la réalisation des droits culturels dans la diversité des représentations et des convictions. Ces libertés sont accompagnées du droit de manifester individuellement ou collectivement ses idées, ses croyances et appartenances, y compris pour la liberté religieuse, notamment par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement (article 18). La liberté d'expression, et notamment « la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, (...) sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen », sont des droits indispensables à la vie culturelle et notamment aux processus de transmission, partage ou d'éducation (article 19).

Enfin, dans le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, les droits culturels sont constitués de trois éléments juridiques.

La première catégorie des droits culturels est constituée du droit de participer à la vie culturelle (approche communautaire, article 15-1. a), du droit d'accéder à la diffusion de la culture (approche créative), notamment la diffusion de la science et du droit de bénéficier des applications des progrès scientifiques (approches cognitive, savante et de connaissances appliquées, article 15-1. b et 15-2).

La deuxième catégorie des droits culturels fondamentaux comprend le droit à l'éducation et en particulier, la liberté pour les parents de choisir des établissements qui dispensent des valeurs morales ou religieuses spécifiques, autres que ceux publics. Mais ils doivent respecter un cadre légal minimal de valeurs propres à une société étatique donnée (approche instructive et de transmission de valeurs, article 13). Il s'agit donc d'accès à l'instruction, des libertés éducatives et d'une éthique de la transmission ; il en est de même pour les programmes et l'éthique de la recherche scientifique (article 15-3).

La troisième catégorie de droits culturels concerne les droits de propriété intellectuelle qui engagent les États à protéger les intérêts matériels et moraux des auteurs d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques (article 15-1. c).

Dans l'ensemble, les traités internationaux de droit humain reconnaissent le droit égal et universel des personnes, groupes et peuples à la culture et aux cultures. Se trouve ainsi garantie la diversité culturelle comprenant les expressions culturelles des personnes victimes de discriminations fondées sur les stéréotypes et les préjugés. De façon spécifique, les traités catégoriels de droits humains complètent la protection générale des droits culturels fondamentaux ; ils les précisent dans des dispositions particulières à destination de personnes ou groupes de personnes spécifiquement vulnérables. La *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*¹⁵, par exemple, reconnaît à toute personne, sans distinction de type racial, le droit d'accéder, « dans des conditions d'égalité », aux « activités culturelles » et aux « lieux et services publics » culturels, (article 5-e-vi et 5-f.). De même, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*¹⁶ interdit toutes les formes de discrimination des femmes dans l'accès à la vie culturelle (article 13-c). On peut également citer la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur*

¹⁵ NDLR : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CERD.aspx>

¹⁶ NDLR : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

famille qui précise que les travailleurs migrants et les membres de leur famille ne doivent pas être exclus de la vie culturelle (articles 31 et 43-1-g) et doivent pouvoir exercer leur droit à la culture d'origine dans l'adéquation avec les valeurs et principes de la société d'accueil. Pour les personnes en situation de handicap, c'est la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* qui spécifie qu'elles ont la pleine jouissance de leurs droits culturels (articles 24 et 30).

Les droits culturels fondamentaux sont conçus partiellement en lien avec les autres droits fondamentaux définissant la dignité humaine. Or la nature « socio-totale » de la culture amène à considérer qu'elle détermine la conception et l'exercice de tous les droits de l'homme, y compris le droit au développement des peuples, les choix politiques, économiques et sociaux. Nous avons essayé, dans une lecture transversale et dynamique, d'esquisser ce lien. C'est l'origine de la *Déclaration de Fribourg* sur les droits culturels¹⁷.

Celle-ci précise les droits culturels, la diversité égale des identités, communautés, créations, expressions et patrimoines culturels, ainsi que les obligations de gouvernance démocratique des expressions culturelles en vue « d'enrichir l'universalité par la diversité » (article 9). Elle explicite les obligations d'adéquation culturelle des politiques publiques, y compris les politiques économiques et sociales (article 10 et article 11). Ces obligations d'adéquation culturelle interpellent les États et collectivités publiques, les organisations internationales ainsi que les organisations de la société civile nationale ou internationale. La reconnaissance des droits culturels, de la diversité culturelle et du principe d'adéquation culturelle constitue le socle d'un mouvement critique visant à repenser la démocratie, les politiques publiques, dont celles économiques et sociales ainsi que les interventions des acteurs de la société civile. Elle constitue un défi majeur du 21^e siècle mondialisé. Ce défi mondial est porté en droit international, essentiellement par l'UNESCO.

¹⁷ Groupe de Fribourg, Observatoire de la diversité et des droits culturels, www.unifr.ch/iiedh ; P. Meyer-Bisch (éd.), *Les droits culturels. Projet de déclaration*, Paris/Fribourg, Unesco/Éd. Universitaires, 1998 ; *Les droits culturels. Déclaration de Fribourg*, version remaniée, 2007.

2 – Les politiques culturelles internationales pour le développement durable, défi du siècle mondialisé

Pour l'UNESCO, « la réflexion contemporaine sur la 'durabilité' du développement (...) dans un monde globalisé, où les sociétés sont interconnectées et métissées » rend indispensable le recours au « dialogue interculturel », présenté comme « nécessité vitale pour mieux vivre ensemble dans notre diversité ». L'organisation a consacré l'année 2010 comme « Année internationale du rapprochement des cultures ». En effet, la reconnaissance universelle des droits culturels, tant pour les individus que pour les groupes humains, nationaux ou infranationaux, lorsqu'elle est effective, inscrit la société étatique et la société internationale dans la pluralité culturelle, même en l'absence de groupes minoritaires ou de peuples autochtones. La reconnaissance du droit des personnes et des peuples à leur vie culturelle nécessite une nouvelle gestion institutionnelle de la pluralité des identités et expressions culturelles. En effet, le programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030 accorde une place essentielle à la diversité culturelle et à la création dans le processus de développement durable.

Pour les besoins du maintien de la pluralité des cultures et de la promotion des richesses culturelles comme patrimoine de l'humanité, on a recours à la notion de diversité culturelle qui, dans l'esprit des principes de l'UNESCO, renvoie d'une part, à la pluralité et de l'autre à l'exercice interculturel.

2.1 – La diversité culturelle primaire et les politiques de promotion des expressions plurielles de la culture

La question de la diversité culturelle est d'une actualité pressante face aux nombreuses volontés historiques et contemporaines d'homogénéisation, de discrimination culturelle et de violences manifestes, en particulier dans l'actuel processus de globalisation. Aussi, la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* adoptée par l'Unesco en 2005, considère-t-elle que la diversité culturelle, c'est la « multiplicité des formes par

lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression » (article 4). La Convention précise qu'elle est la manifestation des formes variées d'expression du patrimoine culturel de l'humanité. Ces expressions diverses de notre commune humanité sont inscrites dans les multiples croyances, modes de création artistique, de production, de diffusion, de distribution et de jouissance des biens et services culturels. La diversité culturelle c'est avant tout la garantie des expressions culturelles permettant les échanges culturels entre humains.

Pour rendre compte de la diversité culturelle, il faut d'abord mettre en œuvre le droit universel à la vie culturelle, aux activités, biens et services culturels car il est nécessaire que chacun accède aux valeurs, croyances et pratiques des uns et des autres : « principe d'accès équitable à une gamme riche et diversifiée d'expressions culturelles provenant du monde entier » (article 2-7). Pour ce faire, il est donc impératif de réaliser que la diversité culturelle nécessite une gouvernance souveraine (article 2-2), participative et transparente de la culture; les gouvernements sont donc appelés à prendre des mesures adéquates en vue de promouvoir dans les États, la création, la production et la diffusion, y compris dans les langues locales, d'activités, biens et services culturels divers¹⁸. La gouvernance participative n'est possible que dans une reconnaissance universelle des droits liés à la dignité des personnes et des peuples, avec pour conséquence, des obligations de respecter et réaliser les droits culturels fondamentaux. Il s'agit en l'espèce, de prendre des mesures législatives garantissant l'accès universel à la diversité culturelle, notamment dans la diversité des médias, réseaux sociaux et autres plateformes numériques, sur un pied d'égalité (principe d'égalité des cultures, article 2-3); d'associer la société civile à l'élaboration et à l'évaluation des politiques culturelles, et de soutenir financièrement et institutionnellement (article 6-2) les initiatives culturelles. Un accent particulier est porté sur les libertés artistiques et culturelles propres aux femmes (article 7-1), aux minorités nationales et peuples autochtones ainsi que sur leur droit non discriminatoire de participer à l'élaboration

¹⁸ Re-penser les politiques culturelles. 10 ans de promotion de la diversité des expressions culturelles pour le développement, Rapport mondial 2015, UNESCO

et l'évaluation des politiques publiques. En particulier, en cas de « risque d'extinction », de « grave menace » ou autres « situations spéciales » à risque, les États doivent protéger les groupes et expressions culturelles en prenant des mesures de « sauvegarde urgente » (article 8-1).

2.2 – La diversité culturelle interactive et les politiques inclusives et intégratives de développement

La promotion de la diversité culturelle exige un cadre d'expression non attentatoire aux libertés et droits fondamentaux, ce qui pose une première exigence d'adéquation aux valeurs communes du droit international des droits de l'Homme. La convention de 2005 rappelle que les droits culturels fondamentaux ne peuvent servir de prétexte à la violation des droits fondamentaux des personnes et des peuples (article 2-1). En cette qualité fondamentale, toute culture est légitime et a droit à sa reconnaissance. La diversité culturelle en tant que sauvegarde de la pluralité permet d'entretenir la richesse du patrimoine culturel des pays et du monde à partir des libertés et droits fondamentaux. S'il n'y a pas d'objection de principe à cette exigence, d'aucuns invitent à un nécessaire inventaire de l'adéquation des textes internationaux dits universels, aux expressions culturelles du monde (conformément à l'article 2-8 sur le principe d'ouverture et d'équilibre) et d'autres réclament un examen de leur supposé consensus axiologique.

La diversité culturelle exige en deuxième lieu, un « dialogue » (article 4-8) entre les différentes cultures pour éviter la domination de certaines cultures ou la disparition de certaines autres, rendues vulnérables par leur situation. En ce sens, la diversité culturelle permet un cadre d'échanges, d'innovation et de créativité que les politiques publiques doivent promouvoir en dépassant la simple juxtaposition des formes différentes d'expression culturelle. Ce qui fait la diversité culturelle, c'est en plus du processus de reconnaissance plurielle, les possibilités « d'interactions équitables » (article 4-8) entre les différentes cultures par l'entremise des personnes et des groupes qui s'en réclament. Les éléments qui précèdent permettent l'« interculturalité », d'après la Convention de 2005 (article 4-8). La

diversité culturelle s'inscrit ainsi dans une dynamique évitant que les cultures ne s'enferment dans leurs lieux primaires d'expression. Il s'agit de dépasser la balkanisation des groupes culturels à partir du principe d'ouverture « aux autres cultures du monde » et d'équilibre (article 2-8). En démocratie, pour la cohésion sociale ou des relations pacifiques durables, l'État et les citoyens ont besoin d'associer les personnes et les groupes de cultures différentes à un projet politique, économique et social partagé. Aussi, les sociétés ambitionnent-elles de se donner, à travers le défi de la diversité culturelle, des institutions et mécanismes sociopolitiques harmonieux et constructifs.

***La diversité culturelle un impératif vital comparable à celui de la biodiversité
pour la nature.***

Le défi de la diversité culturelle, eu égard aux actualités des États et de la globalisation, est un défi majeur de notre siècle. Dans plusieurs États, des conflits identitaires et culturels existent en raison de relations difficiles entre personnes et groupes de cultures différentes. Elles sont souvent organisées autour d'inégalités, voire de domination culturelle, d'un ou de certains groupes. Les héritages de nombreux états-nations sont lourds de dettes culturelles et sociales, en raison des politiques impérialistes, colonialistes, et autres formes de discriminations ou d'exploitations réalisées par le passé. L'idée de nation, quelles qu'aient été ses mises en œuvre et parfois, les nouvelles politiques de décentralisation, se structurent autour de valeurs et d'orientations culturelles « ethno-centrées », à la marge desquelles gravitent les communautés « provinciales », « immigrées » ou « étrangères ». Une certaine hiérarchisation et homogénéisation nationales persiste dans les États traditionnels rendant difficile les perspectives de diversité culturelle. Les États fédéraux constituent sur ce point, une alternative plus crédible quant au respect de la diversité culturelle mais c'est surtout l'État confédéral qui semble le mieux approprié, au moins théoriquement, pour rendre compte de véritables perspectives opérationnelles de diversité culturelle.

Dans le contexte de la globalisation, les inégalités des pouvoirs et des moyens techniques de production ou de diffusion entraînent, du fait de la libéralisation des échanges, des situations de domination culturelle. La production cinématographique hollywoodienne et son expansion fulgurante ont déjà largement provoqué, notamment en France, des réactions de défense et de protectionnisme en fondant l'exception culturelle. Par ce principe, la France a pu protéger et subventionner certains biens, services ou produits culturels face au marché culturel dominant. La diversité culturelle, propose donc une modalité universelle pour éviter l'« invasion » de certains produits culturels et la disparition de richesses culturelles appartenant aux populations économiquement fragiles ou vulnérables. La diversité culturelle témoigne donc d'une dynamique interculturelle animée par le dialogue des conceptions, croyances, points de vue multiples, le débat entre courants artistiques, conceptuels et théoriques protéiformes. *La Convention sur la diversité culturelle* offre une perspective essentielle en vue de la promotion de la diversité du patrimoine culturel de l'humanité, en interpellant les États, tant pour leurs politiques nationales que pour leurs politiques de coopération internationale. En effet, la diversité culturelle est considérée par l'UNESCO comme un impératif vital comparable à celui de la biodiversité pour la nature. Aussi, dans le cadre de la gouvernance culturelle, les gouvernements doivent-ils promouvoir la mobilité universelle des artistes (article 7-2) et des professionnels de la culture en vue de « partager les idées, valeurs et point de vues hétérogènes »¹⁹. Les gouvernements doivent adopter des accords régionaux et internationaux de coopération culturelle à cette fin et soutenir des programmes d'échanges internationaux de biens et services culturels. C'est l'objet du principe directeur de solidarité et de coopération internationales (article 2-4).

D'autre part, les programmes de développement ainsi que les programmes d'assistance et de coopération au développement doivent

¹⁹ Re-penser les politiques culturelles. 10 ans de promotion de la diversité des expressions culturelles pour le développement, Rapport mondial 2015, Résumé analytique, p. 7, UNESCO

intégrer « la culture comme dimension stratégique »²⁰. En effet, cette dernière doit être intégrée aux politiques et stratégies de développement durable, aussi bien au niveau national qu'international car il y a une complémentarité indéniable entre « les aspects économiques et culturels du développement » (article 2-5). Cette indivisibilité entre le socioéconomique et le culturel doit être prise au sérieux dans les politiques du développement, ce qui est l'enjeu majeur du principe de développement durable (article 2-6).

La diversité culturelle, promue par les droits fondamentaux et les politiques internationales renvoie à des espaces nationaux et internationaux d'ordre pluriculturel et interculturel. Dans ces espaces d'actions ou d'activités humaines la culture devrait intégrer la politique, l'économie et les relations sociales, en général. La diversité culturelle est donc pleinement partie prenante du développement durable et de la coopération au développement. Dans les sociétés actuelles, notamment les grandes cités urbaines, nourries de flux migratoires incessants, l'accès égal aux droits culturels, à la diversité culturelle et à l'interculturalité constituent les véritables gages de paix et de développement. Les interventions de solidarité devraient également être fondées sur les mêmes principes de respect et de diversité culturelle.

²⁰ Id.

Table ronde : culture et mondialisation, quelques exemples bisontins



La culture, une aspiration universelle

Damienne Bonnamy

Maître de conférences de Droit Public
Directrice de l'Université Ouverte
Université de Franche-Comté²¹

Transcription des éditeurs



Damienne Bonnamy

²¹ Voir aussi : *Émanciper encore et toujours* (p. 177) in *L'émancipation par les droits* (Terre des Hommes France-délégation du Doubs, 2013) *La citoyenneté ? Une réalité en constante expansion* (p. 29) in *Citoyenneté ici et ailleurs*. (Terre des Hommes France-délégation du Doubs, 2015). Les ouvrages sont disponibles à la délégation et sur le site <http://www.terredeshommesdoub.org>

L'Université ouverte... Je crois qu'au-delà du terme, ou plutôt avant le terme de « mondialisation », il faut simplement parler d'une aspiration universelle de tous les hommes à la culture et au savoir... Quand un marathonien éthiopien²² vous dit que s'il court le marathon, s'il gagne le marathon, c'est parce que lorsqu'il était enfant, il habitait à dix kilomètres de l'école, et que s'il voulait y aller tous les jours, il n'avait pas d'autre choix que d'y aller en courant, et que c'est pour cette raison qu'il est devenu marathonien...on voit bien une aspiration universelle : il n'y a pas besoin de « mondialisation » pour dire que cette aspiration est attachée au cœur de l'homme... Évidemment, il conviendrait d'étudier les liens entre cette aspiration et la démocratisation des institutions.

Mais dans nos pays « riches », dans nos pays où l'éducation est par ailleurs obligatoire, on constate depuis une trentaine d'années un besoin, d'abord, de faire tout ce qu'on n'a pas eu le temps de faire quand on était enfant ou adolescent. En découvrant les savoirs universitaires, en découvrant la culture, il s'agit de découvrir l'autre mais aussi peut-être de se réformer soi-même en sortant de son cadre habituel, en s'ouvrant à autre chose. C'est vraiment la vocation des services culturels et des services communs des universités qui ont ouvert très largement la diffusion de la culture à tous, sans considération d'âge ni de diplôme.

La tendance vers l'universalisme

Cependant je vais souligner deux aspects : l'aspect d'universalisme, que l'on retrouve aujourd'hui partout en Europe, puisqu'il y a une « fédération internationale des universités pour tous », qui tient un congrès annuel. Et l'on a vu, en particulier à la suite des printemps arabes, s'ouvrir des services culturels de diffusion dans les universités, par exemple à la Manouba de Tunis²³ a été créée une « université pour tous ». C'est donc une aspiration forte.

²² Haile Gebreselassie

²³ <http://www.uma.rnu.tn>

Université pour tous ou université du troisième âge ?

Et curieusement, dans nos pays où désormais, les dernières lois, la loi Péresse de 2007, la loi Fiorasso de 2013, obligent les universités à bâtir un service culturel, on se rend compte que le législateur présente désormais la culture pour tous non pas comme une aspiration universelle, mais comme un besoin de l'âge et du grand âge pour se maintenir en forme ! C'est-à-dire que les universités pour tous ne sont aujourd'hui reconnues par la loi que dans le cadre de la dernière loi de décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement ! Autrement dit, la culture est seulement perçue comme un moyen de s'entretenir et de ne pas sombrer trop vite dans l'Alzheimer, et plus du tout dans son aspect citoyen, véritablement formateur. C'est une évolution qui m'inquiète beaucoup.

Le site « Migrations à Besançon, histoire et mémoires »

Farida Touati

Membre du Conseil d'Administration
du site Migrations à Besançon histoire et mémoires



Farida Touati

Le site « Migrations à Besançon, histoire et mémoires »²⁴ a été créé en 2008 à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale de Besançon. En 2016, il est rattaché à la direction des relations internationales de la Ville. Original et unique en France, ce site est une création collective permanente et, en 2008, a obtenu pour ses bonnes pratiques le label « Année européenne du dialogue interculturel » du Département culture de l'Union Européenne. Il est une illustration de la longue tradition d'innovation sociale de Besançon.

Il est unique, tant dans sa conception que dans son organisation, dans la mesure où il est collaboratif. À l'exception de la coordinatrice qui est salariée, le site est régulé par un conseil scientifique et un comité de pilotage, alimenté par des contributeurs : tous sont des bénévoles.

Un site collaboratif

Tout un chacun peut l'enrichir :

- **en témoignant de son parcours migratoire** de façon nominative ou anonyme ;
- **en étant contributeur** à travers le recueil de témoignages, l'analyse ou des notes contextuelles historiques, sociologiques, culturelles,
- **en animant et en développant un blog** dont l'objet principal s'intègre dans la thématique du site et en respectant la charte, le site fait office d'hébergeur ;
- **en relayant des informations** sur l'agenda ou la page Facebook sur des manifestations autour de l'immigration, la multiculturalité et ou l'interculturalité.
- **par un don d'archives** (les originaux sont numérisés et rendus à leur propriétaire).

²⁴ <http://migrations.besancon.fr/>

Un site qui offre des services

Il met à disposition d'un guide traduit dans plus de 12 langues dans lesquelles les primo arrivants et/ou leur accompagnant peuvent puiser diverses informations législatives, réglementaires, des adresses. Ce document est indispensable pour se mouvoir dans les méandres de l'Administration française, il l'est d'autant plus quand on arrive dans un pays dont parfois on ne connaît rien et encore moins la langue.

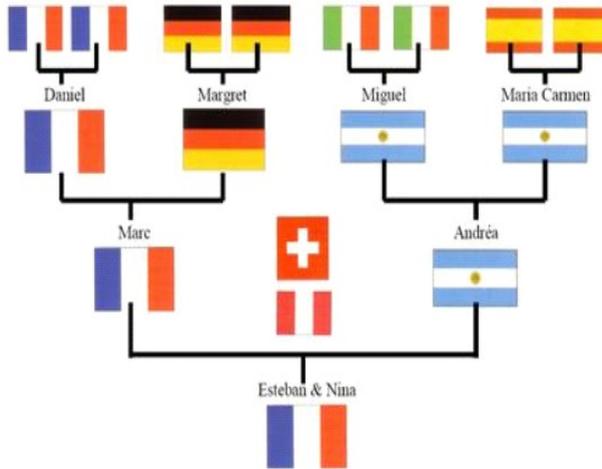
Un site pour contribuer à l'éducation à la diversité

À ce jour, le site **Migrations à Besançon histoires et mémoire**, recueille près de 600 articles publiés sous forme de documents écrits et audiovisuels. Il a, entre autres, pour objectif essentiel de servir d'outil pour des échanges tant dans des établissements scolaires que dans des classes d'alphabétisation à l'intention d'immigrés ou de réfugiés.

Plus de 500 récits de vie d'immigrés ou de leurs descendants ont été recueillis et sont le plus souvent illustrés, explicités par des notes contextuelles historiques, sociologiques, voire géostratégiques. Toutefois, ce support numérique n'est pas juste un collecteur de paroles exposant des contenus accessibles à tous. Il participe à la construction de la mémoire collective bisontine, nationale et internationale. La mémoire individuelle des immigrés y contribue pleinement, que les causes de départ soient économiques, politiques, sécuritaires ou simple envie de changement de mode de vie, qu'ils soient restés étrangers ou devenus Français, qu'ils viennent d'Europe, d'Afrique, du Maghreb, ou d'Asie. Au delà de rendre compte de l'Histoire, le cœur d'action du site *Migrations histoires et mémoire*, est assurément de contribuer à l'éducation à la diversité, à travers la connaissance de la terre d'accueil et de celle de départ. Il assure l'indispensable contact social, en restituant mais aussi en initiant ou co-animant des actions de terrain avec diverses composantes du tissu social : associations, établissements scolaires, travailleurs sociaux, bibliothèques.

L'exemple de cette famille rencontrée par un contributeur illustre bien cette diversité culturelle qui fait la richesse de Besançon et de la France :

Sept pays sont impliqués dans l'histoire familiale de mes petits-enfants Esteban et Nina



Il est clair que l'importance actuelle des migrations conduit à un brassage des populations et à un métissage des cultures. Le site en reflète la richesse à travers les récits de vie de gens qui font aussi l'Histoire et façonnent aussi l'identité culturelle française.

Les migrations ne sont pas juste un flux de personnes hors contexte, elles impliquent l'intégration de personnes venues d'horizons géographiques, sociologiques, culturels et culturels divers. Cette dernière nécessite la meilleure connaissance possible de l'Autre. Accessible à tous, en donnant la parole à ceux qui d'ordinaire ne l'ont pas, le site montre la richesse et la diversité culturelle de la société bisontine et par là même nationale. À travers des regards croisés, la démarche contribue à changer le regard sur les immigrés et, réciproquement, sur les autochtones, d'amener à une nouvelle vision de la société française et de reconnaître une France plurielle riche de sa diversité.

Le festival de films ALIMENTERRE

Marie Rivollet

Chargée de mission RéCiDev
Coordinatrice de la campagne pour RéCiDev



Marie Rivollet

Le Festival : présentation

Organisé chaque année depuis 2007 du 15 octobre au 30 novembre, le Festival de films ALIMENTERRE est l'événement national de la campagne du même nom, temps fort de mobilisation pour le réseau qui l'anime. C'est un outil « clé en main » permettant de mettre en débat les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux au sein de notre société. Il est aujourd'hui la principale activité de la campagne et un excellent vecteur de sensibilisation et d'échanges.

Animé au niveau national par le CFSI, il est mis en œuvre en France et à l'étranger, par des acteurs locaux variés : associations, maisons de quartier, fermes, syndicats, magasins, réseaux multi-acteurs...

Grâce à la formidable mobilisation du réseau ALIMENTERRE, le Festival a pris une belle envergure. En 2015, 1 176 projections-débats ont été organisés en France et à l'étranger, générant près de 800 heures de débat. Plus de 57 700 spectateurs y ont participé, dont près de 10 000 à l'étranger, dans les neuf pays relayant le Festival : Belgique, Bénin, Canada, Madagascar, Maroc, République Tchèque, Sénégal, Togo et Union des Comores.

Le Festival de films ALIMENTERRE vise à :

- 6 informer de façon objective un public large sur les différents enjeux permettant ou non un accès à une alimentation saine et suffisante pour tous ;
- 7 inciter à une réappropriation de la question alimentaire par les citoyens, en reconsidérant ainsi le travail des agriculteurs ;
- 8 proposer des pistes d'action concrètes pour soutenir un modèle agricole plus équitable, et plus respectueux de l'environnement et des écosystèmes ;
- 9 sensibiliser les futurs professionnels agricoles sur les impacts des modèles agricoles choisis ;
- 10 provoquer des débats participatifs, ouverts voire contradictoires entre tous types d'acteurs sur les questions agricoles et alimentaires.

Chaque année, en France, cinq à huit films communs à tous sont sélectionnés, traitant des enjeux agricoles et alimentaires dans le monde. Chaque projection est suivie d'un débat ouvert, impliquant la mobilisation de dirigeants d'organisations paysannes françaises ou africaines, chercheurs, représentants d'associations de consommateurs, etc... et une participation forte du public, bien sûr.

En 2016, la nouvelle édition se prépare avec 8 films sélectionnés, mettant entre autres à l'honneur les thèmes de la protection des ressources, la gestion du système alimentaire et les droits des travailleurs agricoles.

Toutes les informations sont sur le site www.festival-alimenterre.org

Le film comme outil de sensibilisation

Le Festival ALIMENTERRE est ainsi un exemple d'utilisation de la culture comme vecteur d'éducation, de mobilisation et de changement du système international.

Les films sélectionnés sont en effet de beaux produits artistiques, mais leur vraie valeur tient avant tout aux messages qu'ils portent et relaient, aux réalités qu'ils mettent en lumière et aux alternatives, toujours plus nombreuses, qu'ils opposent à notre système mondial enroué.

Le film documentaire est un produit culturel accessible, appropriable, qui traverse les frontières. Grâce au sous-titrage ou à la traduction, il est facile de faire résonner la parole d'un agriculteur togolais dans plusieurs pays d'Europe, par exemple. Les images marquent, le son s'imprime dans notre mémoire. Et le message, parfois virulent, parfois subtile, se diffuse, petit à petit.

Lutter contre la faim et promouvoir un modèle agricole durable ne peut se faire à un seul niveau et en un seul lieu. Il est important de faire comprendre à chacun les impacts de ses choix de consommation non seulement sur les producteurs de son pays, mais aussi sur ceux du monde entier, sur l'environnement, l'économie, la cohésion sociale, etc...

Et pour cela, la campagne ALIMENTERRE a trouvé l'outil qu'il lui faut : le Festival de films. Rendez-vous le 15 octobre prochain en Bourgogne-Franche-Comté et dans toute la France pour sa 10e édition !

La mondialisation au cœur des musiques actuelles : La Rodia

Emmanuel Comby

Directeur de La Rodia

Transcription des éditeurs



Emmanuel Comby

La Rodia, salle de concert des musiques actuelles.

La Rodia²⁵ est implantée sur le site magnifique des Prés de Vaux. C'est un bâtiment qui a ouvert il y a cinq ans, pour les musiques actuelles. Je ne sais pas si c'est un « avatar de la mondialisation », mais il est évident que même si l'on parle de musiques actuelles, on est intimement lié à une histoire qui date du dix-septième, dix-huitième siècle, à l'immigration africaine forcée, et à l'émergence du blues. Je pense que c'est un élément très important à intégrer, puisque ces musiques, qui sont nées de la rencontre de la culture noire et de la culture blanche, irriguent encore aujourd'hui tout le champ des musiques actuelles.

Ce que je souhaite dire par là, c'est que la mondialisation ne pose pas de question chez nous, c'est une réalité dans laquelle on se trouve, sur laquelle on peut penser qu'on surfe, mais, malgré tout, on est très proche de son histoire.

Les concerts, une programmation fondée sur la création

La Rodia, c'est d'abord les concerts, que nous considérons comme un fait social, un moment de partage; c'est également un moment qui permet à l'individu d'avoir du plaisir, cette notion est très forte dans mon établissement.

C'est également, nous devons y être très vigilants, un moment où l'on ressent une émotion. L'émotion, dans la musique, comme dans tous les champs artistiques je pense, naît essentiellement du fait que l'on propose des objets nouveaux. L'émotion naît d'une beauté, naît d'une découverte, et nous sommes très vigilants à ce que nous donnons au public : ne pas répéter sans cesse les mêmes choses.

Et pour cela il est très important pour nous de maintenir toujours, dans notre offre, un niveau de création, un niveau de nouveauté, qui permette toujours à l'individu qui vient, de découvrir autre chose : d'autres civilisations, d'autres cultures, autrui... C'est très important. Et, j'insiste, parce qu'aujourd'hui on a tendance à confondre nos activités

²⁵ <http://www.larodia.com/>

avec des activités de divertissement. En effet, on peut parfois facilement tomber dans le risque que nous fait courir ce que je n'appelle pas « l'industrie culturelle », mais plutôt « l'industrie musicale », qui, pour des raisons évidentes de rentabilité, nous propose des objets standardisés qui canalisent nos émotions. Et pour nous il est très important de toujours cultiver l'émotion dans l'offre que nous proposons à notre public.

Aller chercher le public

Le corollaire de cette exigence c'est que nous devons toujours aller le chercher. On a analysé, comme d'autres salles en France, sa sociologie, et on voit bien que si on n'y prête pas attention, on peut très vite se retrouver avec un public que je qualifierais de *France Inter*, ou *Télérama*, même si j'apprécie ces médias. Car, curieusement, ce n'est pas forcément la jeunesse qui se presse le plus à l'entrée de nos salles.

Eh oui, attention ! Elle se fait absorber par l'offre ! Elle est démobilisée par une offre pléthorique de musique standard, divertissante, et elle est de plus en plus axée sur une pratique très individualiste.

[Public] Elle n'a pas de sous !

C'est une des clés, mais ce n'est pas la seule. Je suis d'accord, il y a aussi un problème d'argent, évidemment. Mais l'analyse qu'on a faite avec l'Université de Franche-Comté, il y a trois ans, montre que la jeunesse prend un lieu comme le nôtre pour une institution, un établissement qui ne lui est pas destiné, et par ailleurs elle méconnaît l'offre artistique.

De la sensibilisation par des ateliers de création

Notre travail alors c'est de faire de la sensibilisation, d'aller chercher très humblement les gens là où ils sont. Par exemple, nous menons en ce moment une action avec des jeunes de Planoise, avec un artiste résident Napoleon Maddox, un noir américain qui a une petite

cinquantaine d'années, qui a travaillé avec des gens comme Don Cherry ou Archie Shepp, plus connus. Il anime des ateliers de création et nous présenterons ce travail très prochainement à Besançon. Cela nous semble très important. Parce que là, à partir du rap, à partir d'une référence culturelle qui parle à beaucoup de gens, sans aucune prétention, on touche ces jeunes, on les amène à s'exprimer eux-mêmes, puis à autre chose, au phénomène du concert. et on fait des rencontres.

Notre travail est simple, mais très difficile. Il est très important, et je le dis devant cette assemblée, que l'aspect créatif, l'aide à la création, le soutien à la nouveauté, sont le fait de nos établissements, mais; c'est aussi celui des citoyens, celui de l'industrie, elle en fait ce qu'elle veut, et c'est aussi celui, en tout cas pour la France, des politiques publiques. Il faut donc être très vigilant.

D'ores et déjà, je peux vous inviter à assister à quelques concerts, avec des artistes qui symbolisent bien l'ouverture aux sons du monde, comme le trompettiste de jazz Erik Truffaz qui vient de faire un album avec Rokia Traoré, qui sera à La Rodia dans trois semaines, ou la soirée Benkadi pour laquelle nous nous associons avec une association bisontine qui veut monter un festival de blues africain à Abidjan, et qui fera sa première soirée à la Rodia le cinq avril.²⁶

²⁶ Le groupe GhettoWood, qui assure le concert de clôture de la form'action fera partie de cette aventure de festivals jumelés entre la Côte d'Ivoire et Besançon.

Un exemple de coproduction théâtrale : Le projet *Looking for Oresteia*

Claire Devins

Directrice adjointe du
CDN Besançon Franche-Comté



Claire Devins

Le CDN de Besançon²⁷

Installé dans l'ancienne salle des fêtes des thermes de Besançon, le CDN de Besançon est un théâtre situé à côté du Casino, en face du parc Micaud. Financé par l'État, la Ville de Besançon et la région Bourgogne Franche-Comté, il est dirigé depuis septembre 2013 par Célie Pauthe, metteuse en scène, et présente une quinzaine de spectacles de théâtre par an.

Mission d'un CDN

La première mission d'un CDN, label décerné par l'État aux Centres Dramatiques Nationaux, est de produire et coproduire des créations théâtrales, c'est à dire des nouvelles mises en scène de textes classiques ou contemporains. Au sein de cette mission, une attention particulière est portée à la création internationale.

La création internationale au travers des auteurs présentés

Tout d'abord au travers des auteurs présentés qui constituent le répertoire théâtral d'hier et d'aujourd'hui et qui tous dans leur œuvre, interrogent le monde dont ils sont issus : les auteurs anglais Shakespeare et Henry James, le dramaturge italien Pirandello, l'auteur américain Tennessee Williams, les écrivains allemands Heinrich von Kleist et Georg Büchner, le poète et dramaturge belge Maeterlinck, l'auteur de théâtre autrichien Thomas Bernhard, mais aussi l'écrivain suisse Robert Walser, le jeune auteur congolais Serge Amisi, le romancier sud-africain Coetzee...²⁸

L'accueil d'artistes étrangers.

Chaque saison, le CDN fait découvrir au public des artistes emblématiques de l'étranger. Ainsi le CDN a programmé ces dernières

²⁷ <http://www.cdn-besancon.fr>

²⁸ Saison 2015-2016. Signalons qu'à l'occasion de la création de *Comment on freine* la délégation du Doubs a tenu un stand pour faire signer une pétition d'Éthique sur l'étiquette. À l'occasion des représentations de *L'enfant de demain*, elle a créé une exposition *L'enfant soldat*.

saisons les spectacles du metteur en scène polonais Kristian Lupa venu avec les comédiens du Stary Teatr de Cracovie, de l'artiste italien Romeo Castellucci et la Societas Raffaello Sanzio, du dramaturge suisse allemand Christoph Marthaler... En 2017 seront invités l'auteur et metteur en scène iranien Amir Reza Koohestani avec sa compagnie le Mehr Theatre Group, ainsi que les auteurs, metteurs en scène et performeurs Daria Deflorian et Antonio Tagliarini.

Une co-production avec l'Irak : Looking for Oresteia

Soucieuse de donner une place importante à une partie du monde peu présente dans les théâtres, Célié Pauthe a mis au cœur de son projet artistique pour le CDN de Besançon une co-production avec l'Irak, menée par la plateforme artistique Siwa²⁹. Elle a pour objectif de donner une visibilité en Europe aux productions culturelles du monde arabe les plus expérimentales, et, en réciprocité, de faire connaître des expériences artistiques françaises au Maghreb et en Irak. Le CDN s'y est donc associé, durant toute la durée du premier mandat de Célié Pauthe, pour développer des projets de recherche et de création fondés sur les notions de rencontre et de déplacement.

C'est ainsi que Célié Pauthe et deux metteurs en scène irakiens, Aitham Abderrazac – metteur en scène et acteur travaillant à Bagdad depuis plus de trente ans, formateur à l'Institut des Beaux Arts de Bagdad et directeur de la troupe Training Space Workshop, et Mokhallad Rasem – jeune metteur en scène exilé à Anvers depuis 2006, associé au théâtre de la Toneelhuis d'Anvers dirigé par Guy Cassiers – ont décidé d'entreprendre une singulière aventure commune : créer à six mains l'*Orestie* d'Eschyle. Chacun d'eux, selon son regard et dans sa langue, mais ensemble et de manière concertée, en métissant leurs équipes, s'emparera de l'un des volets de ce triptyque millénaire, trésor de philosophie politique, inséparable de l'avènement de la démocratie.

²⁹ <http://www.siwa-plateforme.org/>

Une signification hautement politique

Le projet *Looking for Oresteia* est ainsi né. Yagoutha Belgacem – directrice artistique de la Plateforme Siwa, en parle ainsi.

« D'emblée, par sa seule possibilité, ce projet prend une signification hautement politique. De Bagdad, on ne garde le plus souvent que des images terribles de bombardements, la représentation d'une terre dévastée depuis des décennies par les guerres, la dictature, les attentats, la fureur fanatique. Pour l'opinion européenne, l'Irak est devenu une nation spectrale, associée à l'horreur d'un désastre sans fin. Or, contre toute attente, les Irakiens montrent encore une vitalité et une maturité intellectuelles à tous égards exceptionnelles. Tournant le dos à quelque posture victimaire que ce soit, ils restent de par leur attachement à la culture et leur créativité, uniques dans la région. En dépit des privations, du deuil, de l'exil, ils ont su dans l'incertitude la plus totale, préserver leur exigence artistique et leur modernité dans des domaines comme le théâtre, la poésie, l'architecture. Et dans cette condition, ils souffrent tout particulièrement de l'isolement et de l'ignorance totale dans lesquels ils sont généralement tenus.

Faire du théâtre autrement

Il s'agit dès lors de faire du théâtre autrement, dans le partage du contemporain, et la reconnaissance des différences de temporalités et de rapports au monde, en opérant à chaque fois un déplacement radical. Mais il ne suffit pas ici de réinventer des formes, de confronter des dramaturgies et croiser des regards différents d'un univers à l'autre, selon ses référents propres, dans un jeu de traduction et d'équivalences complexes. Dans un pareil contexte, face à l'imminence elle-même, le théâtre se charge d'une dignité cérémonielle qu'on aurait crue perdue. Il peut renouer avec sa vocation originelle : regagner la puissance de sa signification cathartique. De là le retour à Eschyle, la redécouverte de sa gravité oraculaire et des vocables les plus simples, à l'encontre de l'obscur, et en intelligence avec ce qui se joue aujourd'hui dans cette région du monde. Il s'agit donc, aussi, de s'essayer à la politique autrement, à partir d'une exploration sophistiquée, qui permet

d'approcher des problématiques sensibles expérimentées depuis toujours dans cette terre très ancienne. »

Depuis 2014, ils ont ainsi travaillé par étape, en réalisant une première résidence à la Saline Royale d'Arc-et-Senans en juillet 2014 autour de la traduction du texte grec vers l'arabe ; puis en juin 2015, une deuxième résidence au CDN qui a réuni metteurs en scène, acteurs et musiciens. Une nouvelle résidence aura lieu en août 2016 à la Fonderie, au Mans. *Looking for Oresteia* sera ensuite présenté sous forme de bivouacs dans diverses villes d'Europe et du monde arabe, en faisant étape à Besançon.³⁰

Ces bivouacs seront l'occasion de faire se rencontrer dans les différents pays, le public de chaque ville avec les artistes irakiens, français et belges. Autour de la présentation de *Looking for Oresteia* pourront s'organiser des master-classes, des concerts, des rencontres-débats.

« Et si, ensemble, dans un dialogue, on ré-ouvrait cette histoire, écrite par Eschyle au Ve siècle avant notre ère, cette histoire de cercles de sang, d'héritage, de passé qu'on n'a jamais fini de payer, de faute des pères, de malédiction divine, de guerre des dieux, de justice clanique... Histoire à laquelle Eschyle va tenter de s'arracher, dans *Les Euménides*, en inventant une nouvelle justice, médiatisée par une nouvelle institution : le premier tribunal démocratique de l'histoire. J'ai pensé, un peu confusément, qu'on avait beaucoup à apprendre les uns des autres à refaire ce chemin ensemble aujourd'hui. À l'aune de nos vieilles démocraties fatiguées, épuisées, qui ne savent plus comment se réinventer, et à l'aune du chaos irakien, que ces mêmes démocraties ont en grande partie produit. »

Célie Pauthe, septembre 2015

³⁰ NDA : Les résidences de 2013 à 2016 ont bénéficié du soutien du CDN Besançon Franche-Comté, de la Saline Royale d'Arc-et-Senans, de la Fonderie au Mans, du ministère de la Culture et de la Communication, des Centres culturels de rencontres - Bourse Odyssee, de l'Institut Français de Paris, de l'Ambassade de France en Irak, du Toneelhuis - Anvers, de l'Ambassade d'Irak en France.

Culture et mondialisation : le cas de la Saline royale d'Arc-et-Senans

Nicolas Combes

Directeur-adjoint de la Saline royale d'Arc-et-Senans



Nicolas Combes

Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1982, la Saline royale d'Arc-et-Senans³¹ est le chef-d'œuvre de Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), architecte visionnaire du siècle des Lumières. Manufacture destinée à la production de sel, la Saline Royale fonctionnait comme une usine intégrée où vivait presque toute la communauté du travail. C'est ainsi la première architecture industrielle au monde à bénéficier de la reconnaissance de l'UNESCO, en raison de l'idéal de progrès qu'elle traduit à travers son organisation rationnelle et hiérarchisée du travail.

Transformée en 1970 en centre international de réflexion sur le futur, son parti architectural et son histoire en font un monument unique au monde qui accueille aujourd'hui 120 000 visiteurs chaque année. Elle appartient depuis cette époque au réseau européen des Centres Culturels de Rencontre qui accueille en résidence tout au long de l'année des artistes et des chercheurs du monde entier, mais également des acteurs économiques lors de congrès ou de séminaires d'entreprises, et de nombreuses familles qui peuvent séjourner sur place dans notre hôtel 3 étoiles, profiter de la librairie et, de juin à octobre, de notre Festival des jardins.

Après plus de deux siècles et demi d'existence, la Saline royale affirme depuis 1970 sa triple vocation :

- 11 de site patrimonial et muséal assurant ses missions de conservation et de transmission aux générations futures,
- 12 de lieu de soutien à la création artistique et à la recherche scientifique,
- 13 de lieu d'expertise, d'échanges et de savoir.

Lieu emblématique par sa monumentalité, son histoire, et forte d'un programme scientifique et culturel miroir de ses racines mais aussi témoin des grands enjeux du monde contemporain, la Saline royale d'Arc et Senans renforce son ancrage territorial et accroît son rayonnement européen conservant ainsi la vocation qui a prélué à sa restauration.

³¹ <http://www.salineroyale.com/>

Mondialisation des échanges

Dans la tempête à la fois créatrice et destructrice de la mondialisation des échanges, la Saline royale a construit sa stratégie d'établissement sur les principes d'ouverture et de réciprocité en matière de dialogue interculturel et de rayonnement international. Cette stratégie se concrétise par trois types d'actions mises en œuvre au quotidien :

- 1 La préservation et la promotion de cette usine-palais dont l'architecture industrielle exceptionnelle a été la première au monde à être distinguée par l'UNESCO, et en particulier l'ouverture en 2016 d'une nouvelle exposition permanente intitulée « L'invention du patrimoine mondial ».
- 2 L'accueil en résidence d'artistes et de chercheurs du monde entier, tout au long de l'année, et l'organisation d'événements tels que « Back to the trees » ou « Architectures et géographies imaginaires » pour mettre en valeur leur travail.
- 3 Le développement de nombreux projets de coopération transfrontalière, soutenus par la Commission européenne, dans les domaines de la culture, du tourisme, de la formation professionnelle et des échanges de jeunes.

Patrimoine mondial

Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Des lieux aussi extraordinaires et divers que les étendues sauvages des parcs nationaux d'Afrique, les Pyramides d'Égypte, la Grande Barrière d'Australie... constituent le patrimoine de notre monde.

L'exposition « L'invention du patrimoine mondial » présentée de manière permanente à la Saline royale d'Arc et Senans depuis 2016 vise à expliciter comment et pourquoi a été inventé ce concept : l'invention est, pour l'orateur antique, une trouvaille percutante et l'art de l'énoncer ; pour le musicien, une composition en forme libre ; pour l'archéologue, la mise au grand jour de restes ensevelis ; pour le savant, le dévoilement

d'une loi cachée derrière les apparences du réel ; pour le philosophe, la formulation d'un nouveau concept... Il en va de même pour les hommes qui sont parvenus à élaborer la Convention du patrimoine mondial de 1972 et à lui donner un nom : ils ont fait œuvre de découvreurs afin que ce patrimoine, héritage du passé, puisse être transmis aux générations futures. La Liste du patrimoine mondial est ainsi créée ; celle du patrimoine en péril témoigne des dangers de notre monde et résonne particulièrement aujourd'hui avec la destruction de Palmyre.

L'exposition « L'invention du patrimoine mondial » vise ainsi, en apprenant la valeur et l'importance des sites ou biens inscrits sur cette Liste, à participer à leur conservation et à les faire connaître à tous dans le plus grand respect.

Contrairement à une idée largement répandue, la préservation de ces sites exceptionnels relève de notre responsabilité à tous. Elle ne repose pas seulement sur celle des décideurs publics. Il s'agit bien d'un enjeu collectif, pour mieux faire humanité ensemble aujourd'hui comme demain, et dont nous portons tous une part de responsabilité. C'est pour cette raison que nous devons nous sentir concernés aussi bien par la préservation de l'architecture exceptionnelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans ou de la Citadelle de Besançon que de la cité antique de Palmyre en Syrie.

Un autre malentendu récurrent consiste à penser que cette reconnaissance par l'UNESCO correspond à un label d'attractivité touristique, ou encore que l'UNESCO valorise par cette inscription des monuments pour leur « beauté ». La qualité esthétique des biens ainsi distingués par l'UNESCO est bien sûr prise en compte, mais seulement si elle s'intègre dans les critères qui permettent de leur reconnaître une « valeur universelle exceptionnelle ». Ces critères, au nombre de 10, sont ceux utilisés par l'UNESCO pour inscrire (ou pas) un bien culturel ou naturel sur la Liste du patrimoine mondial. Ils sont consultables sur le site web du Centre du patrimoine mondial³².

³² <http://whc.unesco.org/fr/criteres>

Résidences d’artistes et de chercheurs internationaux

Lieu d’échanges et de rencontres, mais aussi de création et de recherche, la Saline royale accueille dorénavant Jordi Savall et le Concert des Nations dans le cadre d’une résidence de longue durée dédiée à la formation musicale de jeunes artistes et à la transmission au public des trésors redécouverts de la musique ancienne et baroque d’Occident et d’Orient.

Parallèlement à cette résidence prestigieuse, la Saline royale accueille tout au long de l’année des artistes et des chercheurs du monde entier pour réfléchir, créer, expérimenter et partager des idées, dans des domaines aussi variés que la musique, les arts sonores, les arts visuels, le théâtre, la danse, la littérature ou encore l’architecture, l’histoire des patrimoines ou la prospective.

Résolument multidisciplinaire, la politique de résidences de recherche et de création de la Saline royale s’articule autour de partenariats avec des institutions culturelles et scientifiques de la région comme l’Institut Supérieur des Beaux-Arts de Franche-Comté (ISBA), le Centre Régional du Livre, l’Université de Franche-Comté, le Centre Dramatique National et la plateforme SIWA.

En tant que Centre Culturel de Rencontre, la Saline royale accueille également chaque année des artistes et chercheurs étrangers dans le cadre du programme *Odyssée*, animé par l’Association des Centres Culturels de Rencontre et financé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Les événements tels que *Architectures et Géographies Imaginaires* et *Back to the Trees* sont l’occasion de mettre en valeur les créations des artistes venus travailler en résidence à la Saline royale, comme Beñat Achiary (musique), Magali Babin (arts sonores), Moumen Bouchala (vidéo), Frédéric Dumond (poésie), Gauthier Keyaerts (vidéo), Amira Géhanne Khalfallah (littérature), Betzon Macahuachi Pacaya (sculpture), Frédéric Marolleau (musique), Anna Massoni (danse), Birgit Öigus (arts plastiques), Casilda Pinche Sanchez (peinture), Manuel

Angel Serrano (sculpture), Vanly Tiene (arts plastiques) ou encore Vincent Weber (danse).

Installés en résidence pendant plusieurs semaines à Arc-et-Senans, ces artistes viennent à la fois se frotter, s'interroger sur ce joyau comtois qu'est la Saline royale, mais aussi, en retour, nous inviter à décaler notre regard, à réinterroger nos certitudes à travers leur regard d'artistes venant du monde entier sur les fondamentaux de notre patrimoine. En témoignent les masques ivoiriens de quatre mètres de haut réalisés par le plasticien Vanly TIENE, qui interpellent les visiteurs du Festival des jardins de la Saline, nous rappelant que le patrimoine ce n'est pas seulement la pierre. En Côte d'Ivoire en particulier, les masques revêtent une très grande importance dans les cérémonies, notamment funéraires. Le masque est un objet en bois sculpté. Il y a un danseur, un costume, « un esprit » ou un « génie » qui l'habite. Il est un « être sacré », instrument d'harmonie sociale. Dans la société traditionnelle, le masque est à la fois une institution religieuse, politique et sociale. Il est médiateur entre Dieu, les ancêtres et les hommes. Il intervient dans les décisions politiques, accompagne les semailles et les récoltes, punit les coupables, assure la pérennité du savoir, accueille l'enfant à sa naissance, lui permet de devenir adulte, l'amène au monde de la sagesse et l'accompagne dans sa vie.

Coopération européenne

La Saline royale a développé de nombreux projets de coopération européenne depuis 2013, dans des domaines aussi variés que la culture, le tourisme, les usages du numérique, la formation professionnelle et les échanges de jeunes. Elle a créé depuis trois ans, au sein de son équipe de professionnels, une cellule spécialisée pour faire naître et accompagner les projets. Elle anime par ailleurs, un club régional d'acteurs culturels investis sur les questions européennes pour partager entre eux des bonnes pratiques de coopérations internationale issues de nos expériences passées, des réseaux de partenaires du monde entier, et des informations sur les nouveaux programmes de la Commission européenne, ainsi que pour envisager de futurs projets communs.

Parmi les projets de coopération internationale les plus emblématiques, nous pouvons citer :

- Terra Salina
- Orpheus XXI – Music for Life and Dignity

Orpheus XXI – Music for Life and Dignity

Sous la direction artistique de Jordi Savall, ambassadeur de l’UE pour le dialogue interculturel, « ORPHEUS XXI – Music for life and dignity » vise à expérimenter un modèle d’action en faveur de l’intégration des réfugiés par le biais de la musique et du dialogue interculturel, dans le but de le répliquer dès 2018 dans les villes du réseau « International Cities of Refuge Network ».

Au vu de l’urgence de répondre à l’enjeu global de l’accueil des réfugiés en Europe, deux institutions culturelles et deux organisations de soutien à l’intégration des migrants mettent en commun les bonnes pratiques issues de cinq de leurs projets antérieurs (Correspondances citoyennes; Routes de l’Esclavage) pour concevoir ensemble une méthode d’action innovante privilégiant :

- 1 La formation directe de musiciens réfugiés,
- 2 La transmission de leur propre patrimoine musical aux enfants,
- 3 L’articulation des compétences et des réseaux de spécialistes de la musique traditionnelle et du soutien aux réfugiés.

Elles valoriseront la présence en Europe de musiciens professionnels migrants qui formeront en Espagne, France et Norvège trente jeunes musiciens réfugiés de dix-huit à trente ans. Ces derniers formeront à leur tour cent enfants de toutes nationalités pour créer un ensemble orchestral qui diffusera ensuite au moins dix concerts dans les grandes villes européennes.

Un DVD multilingue sera édité et servira de support à des conférences et débats avec des décideurs locaux et européens dans trente villes.

Nos objectifs :

- 1 Aider les jeunes réfugiés à se socialiser et communiquer par la musique avec des populations locales sans forcément parler immédiatement leur langue et leur offrir des opportunités d'insertion professionnelle.
- 2 Permettre aux réfugiés et aux Européens de valoriser et partager les musiques traditionnelles de leur pays afin de renforcer la compréhension mutuelle, la solidarité et d'enrichir leur propre culture.
- 3 Atteindre 160.000 personnes en soutenant la diffusion de ce travail interculturel à travers l'Europe.

Terra Salina

Terra Salina : entre nature et patrimoine, empruntez les voies historiques du sel à la découverte des sites UNESCO et des cités thermales franco-suissees.

En France, le portage du projet est assuré par la Saline royale d'Arc-et-Senans, avec ses partenaires associés : la Grande Saline de Salins-les-Bains et La Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative (FROTSI) de Franche-Comté. En Suisse, le portage du projet est assuré par la Région Yverdon-les-Bains, la Fondation des Mines de sel de Bex, le Réseau des Salines suisses et l'Office de Tourisme de Bex.

Les objectifs principaux du projet, soutenus par le programme INTERREG France-Suisse :

- 1 Développer de nouveaux produits touristiques liés au sel, dont la longue histoire franco-suisse, quelque peu oubliée, constitue aujourd'hui un formidable patrimoine à valoriser pour renforcer la coopération entre nos deux pays.
- 2 Créer des outils pérennes et communs de promotion touristique transfrontalière.

- 3 Accroître la notoriété de ce patrimoine oublié, ainsi que les retombées économiques liées au patrimoine du sel sur le territoire de coopération.

Conclusion : Nourrir cette réciprocité indispensable entre soi et autrui.

Reconnue internationalement pour la qualité exceptionnelle de son architecture, la Saline royale multiplie les actions pour contribuer au dialogue des cultures, tant à l'échelle locale qu'europpéenne. Nous n'incarbons pas LA culture, mais nous revendiquons, par contre, notre capacité à nourrir cette réciprocité indispensable entre soi et autrui. Irriguer les territoires d'autrui des références culturelles que je porte, autant que me laisser irriguer par les territoires d'autrui, comme nous y invitait Laurent Deveze, directeur de l'ISBA, lors de la conférence inaugurale de cette journée « La culture c'est la vie, le droit et la culture », c'est d'organiser cette confrontation publique des visions du monde qu'il s'agit. C'est aussi là qu'est notre mission de service public. C'est organiser la palabre, comme le dit Jean-Michel Lucas³³, avec l'exigence fondamentale de reconnaître à autrui, pleinement et en toutes circonstances, sa liberté et sa dignité à titre individuel, y compris sa liberté de changer de références culturelles avec le temps.

Se prendre pour des évangélistes de la « bonne culture » ne serait-elle pas une idée néocoloniale ? Une idée en tous cas qui témoigne d'un aveuglement profond, propre à renforcer les relations de domination et les incompréhensions favorisant à terme la violence et l'exclusion.

Bravo aux bénévoles de l'association *Terre des Hommes* qui ont réussi, à travers l'organisation de cette journée, à réconcilier les défenseurs de la création artistique et ceux de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels des citoyens. Deux groupes de militants qui, bien qu'ils aient souvent du mal à se comprendre, ont pourtant des continents entiers de valeurs à défendre en commun.

³³ Voir : <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>

Jean Michel Lucas est auteur de nombreux articles et en particulier de l'ouvrage : *Culture et développement durable*, Éditeur : Irma, collection ®evolutive, Janvier 2012

Les ateliers



Atelier écriture

Animatrice : Soumya Ammar Khodja

Écrivaine³⁴, elle intervient à l'Université Ouverte de Franche-Comté

Transcription des éditeurs, relue par l'animatrice



Soumya Ammar Khodja

³⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Soumya_Ammar_Khodja et migrations.besancon.fr

« L'atelier a rassemblé une douzaine de personnes avec une forte proportion d'hommes, ce qui n'est pas habituel.

À partir de sept mots, en résonance avec les thèmes des conférences de la matinée :

identité – dignité – Terre des hommes – conviction – préserver – culture – existence,

j'ai proposé à chacun, chacune de se réapproprier ces mots-là pour créer un texte. Le principe étant que chacun écrive selon sa sensibilité propre, soit avec humour, soit avec gravité, soit avec fantaisie... chacun selon son appréciation, son inventivité car s'approprier sa propre langue est déjà un acte de résistance, un acte de liberté.

Les participants ont vraiment joué le jeu, ils ont écrit en entrant bien dans l'idée... »³⁵



³⁵ Les textes ici reproduits nous ont été confiés par leurs auteurs.

Un dialogue

Je me souviens de cet échange avec un responsable de Terre des Hommes. Je venais d'adhérer, et je souhaitais devenir bénévole.

- Quelle identité a Terre des Hommes ?*
- C'est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale, qui agit avec des associations partenaires pour la dignité humaine.*
- Cette conviction est-elle partagée par les bénéficiaires des projets ?*
- Le mot dignité est compréhensible par toutes les cultures, et les actions de terrain concernent l'existence, la survie de milliers de personnes pauvres et exploitées. Chacun peut prendre sa place dans les actions de plaidoyer, et contribuer ainsi à préserver les droits économiques, sociaux, culturels pour défendre les opprimés.*

Denis Moranne

Un témoignage

*Sur la **terre des hommes**, où est donc la **dignité** ?*

*Chacun court après son **identité**. Qui suis-je ? Qui sommes-nous ? Avec qui dois-je m'identifier ? Avec ma famille ? Et si ma famille m'a repoussé ? Avec mon village, ma région, mon terroir ? Oui, avec tous ceux qui parlent patois comtois avec moi. C'est avec eux que je me sens moi. Moi et eux, eux et moi. Ensemble. Identifiés par la langue. Nous avons eu le même vécu. Enfants nous avons gardé les vaches sur les pentes du ballon de Servance. Voilà une identité qui renvoie à mon enfance. Mais aujourd'hui, en prenant du recul, qui suis-je ?*

Cette question est sans intérêt.

*Car je m'occupe des migrants et c'est leur identité qui m'interpelle. Comment peuvent-ils **préserver leur identité** d'Éythréens, de Soudanais du Darfour quand on leur dit : « Intégrez-vous ! Découvrez les valeurs*

françaises » et si vous allez aux journées d'intégration, on vous dira : « Ayez des **convictions** républicaines ! »

Chaque jour en donnant des cours de français à une centaine de demandeurs d'asile déboutés, leur **existence** au quotidien m'interroge. Quel sens peuvent-ils donner à un quotidien marqué essentiellement par l'attente, l'incertitude et trop souvent l'angoisse devant leur avenir ? Il nous arrive à nous les enseignants de faire une pause, de les rassembler dans un grand moment de convivialité. Mot que j'emploie avec circonspection, mais qui est ici pleinement justifié. Les **cultures** mélangées, implicites durant les cours, s'affichent alors au grand jour par des chants en différentes langues : farsi, dari, tigrigna, pashto, yoruba, yesidi... Les cultures culinaires s'étalent sur les tables avec des mets cuisinés à l'origan, à l'oseille, au safran...

Oui, sur la **terre des hommes**, des **identités** respectées et d'autres, trop souvent bafouées, déambulent sur la scène planétaire en quête d'une **dignité** qui s'estompe dans la brume d'un désespoir qui mobilise un trop petit nombre de concitoyens engagés dans des associations pour redonner un sursaut d'humanité à une frange d'hommes et de femmes qui vivent dans une exclusion, dont nous-mêmes sommes en partie responsables. Dois-je ajouter « coupables » depuis des générations, des siècles, où l'Occident dominateur – prédateur – a mis sous tutelle des peuples entiers en Afrique mais aussi au Moyen-Orient.

Michel Côme

Une méditation

« Préserver la terre des hommes est un sujet bien à la mode. Mais de quels hommes s'agit-il ?

Ceux qui ont la possibilité d'être épargnés en cas de catastrophe, peuvent-ils se sentir vraiment concernés par les risques inhérents à la course frénétique à l'avoir ? L'existence même des hommes est menacée par l'avidité de certains. La vie des uns aurait-elle plus de valeur que celle de bien d'autres ?

Un Antoine de Saint-Exupéry, en prenant de la hauteur dans son avion qui survolait la « Terre des Hommes » n'a-t-il pas ouvert la voie à une culture littéraire qui s'interroge sur la finitude humaine ? Il s'est exposé, pour témoigner de ses convictions, en acceptant de scruter son paysage intérieur. Sa propre identité, ne la construit-on pas à travers un perpétuel questionnement, une douloureuse introspection qui accepte de mettre à jour nos ombres et nos lumières. Fort de ces constats, de la connaissance de nos propres limites, ne serons-nous pas enfin, en chemin vers l'Autre, afin de découvrir nos ressemblances, notre même dignité humaine ? Cette dignité que nous revendiquons pour nous-même, ne peut faire l'économie de la tolérance, d'une tolérance qui est bienveillance envers autrui, lui reconnaissant les mêmes droits et devoirs dont tout habitant de la terre peut se prévaloir !

Agnès Muller

Atelier calligraphie

Animateurs : Pascale Dole Rognon et Zhen Cai

Présentation des éditeurs

La **calligraphie** est, étymologiquement, la belle écriture, l'art de bien former les lettres, du grec κάλλος (*kállōs*, « beau ») et γραφεῖν (*graphein*, « écrire »). Selon les cultures, le mot prend un sens différent.

En Occident, l'écriture alphabétique repose sur le principe d'un son/ un signe, elle se déploie en une recherche esthétique.

En Chine, chaque caractère, formé de traits aussi appelés clés, représente un mot d'une syllabe, une idée. Les mots de plus d'une syllabe s'écrivent en associant différents mots-idées d'une syllabe. La formation de chaque mot-idée, et l'association de plusieurs d'entre eux pour composer un mot plus long renvoie à une conception du monde.

Calligraphie occidentale

Animatrice Pascale Dole Rognon

Transcription des éditeurs d'après la réunion de bilan

On s'est moins intéressé à l'écriture qu'à la beauté de la lettre. On a donc d'abord consacré une partie de la séance à trouver le bon geste, on s'est entraîné, comme lorsqu'un enfant apprend à écrire, lettre par lettre.

Il y a donc tout d'abord quelques gestes qu'il faut apprendre à bien réaliser, qui servent ensuite à cette écriture. On passe du trait à des

mouvements plus ronds, puisque dans la lettre, il y a souvent des rondeurs...



On est ensuite passé à l'écriture : j'avais une petite fiche où j'ai présenté une écriture, la Caroline de Johnson. C'est l'écriture de Charlemagne, la Caroline, reprise par Johnson. Ce calligraphe anglais du dix-neuvième siècle l'a reprise et simplifiée autant que possible pour que les élèves puissent rapidement accéder à une écriture facile. C'est pourquoi, je la reprends souvent pendant les séances d'initiations, car c'est elle la plus facile.

Les participants se sont entraînés sur quelques lettres, par exemple en écrivant d'abord leur prénom, puis je leur ai donné une autre feuille en leur proposant les mêmes mots que ceux qui ont été donnés dans l'atelier d'écriture. Et ils ont écrit ces mots avec notre écriture calligraphiée.



La calligraphie chinoise

Animateur Zhen Cai

Doctorant chinois, Université de Franche-Comté

La calligraphie chinoise date de plus de mille ans, et aujourd'hui, c'est un art et pour certains c'est un métier.

Quand on pense à la calligraphie, on pense tout de suite à l'écriture. Mais avant l'écriture, il y a une longue phase de préparation. Il faut broyer l'encre, s'assurer du bon état du pinceau...

On a donc fait plusieurs démonstrations (il montre des caractères tracés par lui ou par des participants), et on a écrit les mots « culture » et « droit »

文化

Ces deux caractères forment le mot « culture ». C'est un mot simple à écrire, il n'y a pas besoin de beaucoup de traits pour le former.

Seulement quatre traits, alors que pour « merci » il faut une dizaine de traits. Le thème de la journée était donc très bien choisi pour une initiation à la calligraphie chinoise.

Puis on a abordé l'écriture du mot « droit » : il s'écrit avec deux caractères. On n'a pu travailler que le premier.

Les moyens de l'écriture

P.D.R : Pour la « caroline », nous avons travaillé avec une plume métallique, dont la forme imite celle de

la plume d'oiseau, Zhen a travaillé au pinceau. La calligraphie latine peut aussi se faire au pinceau, mais quand je l'enseigne à mes élèves, ils s'enfuient en courant : l'écriture au pinceau est très, très difficile.

Z.C : il existe aussi une calligraphie chinoise faite à la plume, c'est une variante. Mais en général, on utilise le pinceau.



Atelier jeux et rencontre interculturelle

Marie Rivollet

Animatrice et chargée de projet à RéCiDev



Le droit à la culture, c'est le droit d'accéder aux biens culturels, mais aussi d'exprimer et de vivre sa culture. Or, même dans une société où la législation et l'administration sont les plus favorables à l'expression et à l'exercice culturels des citoyens, si la rencontre entre les identités culturelles diverses n'est pas encouragée et accompagnée, le droit de certains sera inévitablement bafoué. Il est alors indispensable que les cultures se rencontrent et surtout, se comprennent, pour arriver à se respecter et, mieux, à échanger.

L'atelier proposé lors de la form'action proposait donc d'aborder la question parfois délicate de la rencontre interculturelle.

Compter le temps

Les participants ont été de but en blanc invités à se lever, fermer les yeux et compter dans leur tête les 60 secondes qui composent une minute, avant de rouvrir les yeux et de s'asseoir en silence.

La première participante arrivée au bout de sa minute s'est assise 45 secondes après le top départ. Le dernier a ouvert les yeux à une minute et 25 secondes. La notion de minute semble donc toute relative...

Ce petit exercice, appelé le « Jeu de la minute », amène les participants à discuter du concept de temps et de la relation que chacun a au temps.

La seconde est une unité de mesure précise, mais à quoi correspond-t-elle ? La minute est une unité que tout le monde connaît et utilise au quotidien (« Attends une minute », « J'arrive dans cinq minutes »...), et pourtant il semblerait qu'on ne lui attache pas la même « valeur ». Pour certain-e-s, chaque minute compte et la ponctualité est très importante. Pour d'autres, le temps s'apprécie quand il ne se mesure pas.

La discussion s'oriente vers la question de la différence de perception du temps selon les cultures. Le temps est-il un élément de la culture ? Son appréciation est-elle différente selon les pays ou les origines culturelles ? S'agit-il d'une donnée éminemment personnelle ? Que se passe-t-il quand ces perceptions variées se confrontent ?

Stéréotypes et de représentations : le jeu des citrons.

Les participants ont ensuite été invités à participer au **Jeu des citrons**, permettant d'aborder les notions de stéréotypes et de représentations.

Il a été créé par l'association APTE de Poitiers, et utilisé par le RED (réseau d'éducation au développement) dans une mallette pédagogique intitulée « *Le monde des représentations* ». Destiné en premier lieu à un public de collégiens, il permet de prendre conscience des différences individuelles et de comprendre les stéréotypes et la relation entre les

groupes (générations, cultures...). Pour l'occasion, les citrons ont été remplacés au pied levé par des pommes.

Cinq pommes ont été posées sur une table. Les participants ont été invités à les décrire. Immanquablement, les adjectifs choisis étaient très génériques : rouges, rondes, brillantes, sucrées, avec une petite queue... Rien qui ne permette de les distinguer.

Les participants réunis, ensuite, en groupe de trois se sont vus confier une petite pomme. Il leur a été demandé de faire connaissance avec leur pomme, d'apprendre à la connaître dans le détail en l'étudiant attentivement et en prenant note de toutes ses caractéristiques spécifiques. Ils ont été encouragés à lui donner un nom et lui inventer une histoire, à considérer le fruit comme une personne.

Chaque groupe a ensuite été invité à présenter sa pomme aux autres participants, ce qui a occasionné quelques histoires cocasses. Et pour vérifier que les groupes ne bluffaient pas, les pommes ont été remélangées et ils ont dû identifier leur nouvel objet d'études dans le lot. Test passé haut la main.

Mais, une perturbation survient au Pays des pommes. Chaque groupe a en effet reçu la visite d'un nouveau végétal (citron, carotte ou kiwi). Leur pomme allait-elle l'accepter ? Quelle était l'histoire de leur rencontre ?

Rencontre acide au salon de l'agriculture : Jean-Claude (prénom composé de l'association des prénoms de ses parents) vient du Chili et parle espagnol. Il a été victime du trafic, arrivé en porte-conteneur jusque chez nous. Après ce long périple, il n'est plus très frais, naturellement. Jean-Claude est un hybride et donc stérile, il n'aura pas de descendant. De par son parcours, il a également une personnalité très lisse et peu de caractère.

Alors qu'il est posé sur un étalage au salon de l'agriculture, Jean-Claude rencontre Attila, le citron, posé sur un stand voisin. C'est une rencontre forcée, malgré eux. Ils sont de prime abord hésitants et l'humeur acide d'Attila ne plaît pas beaucoup à Jean-Claude. Mais ce dernier a le choix entre la solitude et la cohabitation, alors il choisit, sans conviction, cette dernière option. Un seul point positif, les propriétés antioxydantes d'Attila lui évite de noircir. Mais à la fin de la journée, ils partiront chacun de leur côté dans des poubelles séparées.

Coup de foudre sur le marché : Une petite beauté au nom inconnue dévoile ses charmes. Elle est brillante, belle, rouge et bien ronde. Mais tout ceci, c'est de l'esbroufe, une tromperie. Cette pomme est issue de l'agriculture industrielle et elle essaie de nous faire croire qu'elle est saine et naturelle. Sous sa peau cirée se cache une personnalité superficielle et artificielle. Cependant, ne la jugez par trop vite, sa vanité n'est pas choisie, c'est une victime du système...

Un beau jour, cette petite pomme rencontre par hasard une belle et droite carotte sur le marché. Cette carotte est mate et rugueuse, de forme allongée, tout son opposé, quoi. C'est le coup de foudre immédiat. Les deux végétaux sont en effet complémentaires et trouvent en l'autre ce qui leur manquait.

Salade de fruits coopérative : La vie de Claude n'est pas facile. Lisse et brillante, sophistiquée même, elle aime se faire belle. Mais sous ses airs vains se cache une pomme au cœur meurtri, qui a été maltraitée et exclue par les pommes non traitées. Pourtant, cela ne l'empêche pas d'être d'une personnalité très généreuse. Un beau jour, elle décide de claquer cette vie d'apparat et fuit de sa cagette pour réaliser son rêve : devenir jouet pour une petite fille.

Un beau jour, Claude rencontre Dominique le kiwi. Elle est d'abord perplexe, car elle n'a jamais vu de pomme pareille. Elle le trouve pas mal du tout, mais un peu trop parfait. Elle est d'abord un peu jalouse de cette perfection et veut l'exclure du Pays des pommes. Mais elle sait que

ce serait triste et préfère donc initier une collaboration chancelante. Tout content, Dominique propose un partenariat sous forme de salade de fruits.

Ces histoires sont naturellement des prétextes pour entamer une discussion sur la notion de rencontre entre les cultures et d'accueil de la diversité. Voici quelques réflexions issues des discussions entre participants :

- Parmi les trois groupes, on remarque que le groupe exclusivement féminin a choisi la fusion immédiate entre les deux fruits (histoire 2), le groupe exclusivement masculin a choisi la tolérance forcée (histoire 1) et le groupe mixte a trouvé un juste milieu avec une intégration progressive (histoire 3). Y a-t-il un lien ?
- On demande tout le temps aux migrants qui arrive en France de s'adapter, mais jamais à nous de faire un effort.
- On se sent parfois démuni, on ne sait pas comment réagir.
- Il faut dire aussi que le cadre de droit ne favorise pas la rencontre et l'acceptation.
- Il n'est pas nécessaire d'être migrant pour se sentir « étranger » : le handicap, le fait d'être différent de la « norme » peut amener à se sentir comme un citron au Pays des pommes.

Et pour mieux vivre ensemble, que fait-on ?

- Adopter une attitude ouverte, être prêt à entamer la conversation, à accueillir.
- Donner du pouvoir aux actions civiques.
- Provoquer des événements prétextes à la rencontre, privilégier les temps informels pour mieux se connaître.

GhettoWood

Chanteurs : Tudo Biryogovibz, BoogieDJ, DJ Menas Amenaza

Le groupe GHETTOWOOD.ENT a clos la form'action, en illustrant les propos tenus dans la journée sur l'art, la création, l'interculturalité, la nécessité absolue de la valorisation de la création et de la jeunesse.



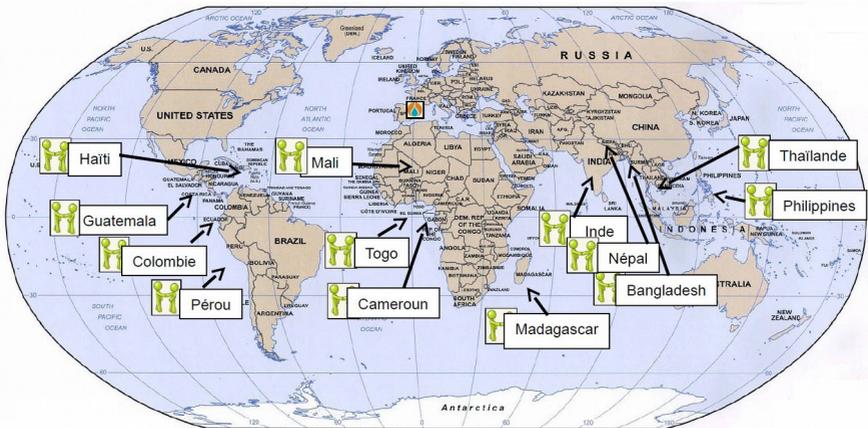
<https://www.youtube.com/watch?v=6hI8usdRzaQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=o8EuWr19MrA>

<https://www.youtube.com/watch?v=ZVv00xluXYY>



Le point de vue des partenaires de Terre des hommes France



Questionnaire aux partenaires de Terre des hommes France

Que signifie pour votre association le mot culture ?

Comme chaque année, nous avons tenu à faire participer, rétrospectivement malheureusement, nos partenaires à cette journée de form'action en leur envoyant un questionnaire. Nous le présentons séparément, pour permettre une lecture plus suivie des réponses reproduites intégralement. Elles montrent à quel point, leurs préoccupations sont ancrées dans le quotidien et font écho à la définition de la *Déclaration de Fribourg que nous reprenons ci-dessous*.

Définition du mot culture, *Déclaration de Fribourg* destinée à préciser la *Déclaration de Mexico* 1982

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ;

l'expression « identité culturelle » est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ;

par « communauté culturelle », on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer. »

- 4 Que signifie pour votre association le mot culture ?
- 5 Présentez brièvement votre association, ses objectifs
- 6 Quelles sont les relations de votre association avec la culture ?
- 7 Est-ce que dans vos activités, vous vous heurtez à la question linguistique ?
- 8 Avez-vous dans vos activités à prendre en compte la diversité culturelle ?
- 9 Dans vos activités faites-vous intervenir des pratiques artistiques par exemple chant, danse ? Théâtre ? Dans quel but ?
- 10 Comment ? Avec des professionnels ou avec des amateurs ? Avec quels résultats ?
- 11 Comment considérez-vous les traditions ? Sont-elles un frein à vos activités de défense des droits humains ? Pourquoi ? Comment ?
- 12 Peuvent-elles être un levier ? Pourquoi ? Comment ?
- 13 Considérez-vous que la culture est un facteur d'émancipation ? Pourquoi ? Comment ?
- 14 Avez-vous à affronter l'opposition entre culture occidentale et culture nationale ? Pourquoi ? Comment ?
- 15 La définition proposée par la déclaration de Fribourg correspond-elle à vos pratiques ?

Vos remarques et commentaires

La culture, un catalyseur des énergies sociales

Achille Ndaimai

Coordinateur d'Assoal³⁶

Association des Amoureux du Livre, Cameroun

La culture ? L'ensemble des connaissances générales en vue de la transformation sociale

Au sens de l'intervention d'ASSOAL³⁷, la culture désigne l'ensemble des connaissances générales transmises aux citoyens en vue de la transformation sociale. La démarche méthodologique s'appuie sur la dialectique pédagogique de Paulo Freire³⁸ relative à l'éducation à la citoyenneté des adultes et des populations marginales.

³⁶ Assoal a collaboré aux publications des *Actes* des form'actions précédentes : *L'immigration au risque de tout perdre* (p.98) in *Migration, émigration, enfants migrants* (2014). L'ouvrage est disponible auprès de la délégation du Doubs ou consultable en ligne : www.terredeshommesdoub.org

³⁷ <http://www.assoal.org/>

<http://terredeshommes.fr/cameroun-assoal-nouvelle-partenaire-terre-hommes-france/>

³⁸ Paulo Freire (1921-1927), pédagogue brésilien : « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » *Pédagogie des opprimés* suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris, Maspero, 1974.

ASSOAL : Promouvoir la gouvernance locale

L'ONG ASSOAL est une association de droit camerounais créée en 1997. L'organisation met en œuvre des projets dans les domaines de la gouvernance locale et les Droits Économiques Sociaux et Culturels (DESC) afin de contribuer à l'amélioration des conditions des vies les couches sociales vulnérables et défavorisées dans les communes du Cameroun.

L'objectif global de l'association est de contribuer à l'amélioration de la demande et de l'offre des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à la transformation sociale urbaine.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Promouvoir la gouvernance locale dans le cadre de la décentralisation et du développement local ;
- Contribuer à la promotion, au respect et à l'exigibilité des DESC.



De l'association d'étudiants à la défense des droits économiques, sociaux et culturels

L'histoire de l'ASSOAL est étroitement liée à la culture. En effet, l'organisation a été créée en 1997 par un groupe d'étudiants qui, conscient des difficultés que rencontraient des jeunes étudiants à se procurer des livres scolaires, ont mis sur pied un club de lecture. La sous-scolarisation avait été identifiée comme un des facteurs de la méconnaissance par les citoyens de leurs droits et devoirs.

En effet, tout part de l'enthousiasme débordant d'une jeunesse estudiantine désireuse de marquer d'une tâche indélébile sa participation à la vie associative, aux formations et informations, à la promotion de la connaissance des droits et devoirs des femmes sur leur autonomie, l'apprentissage de la décentralisation, la redynamisation de la jeunesse, l'accès au service sociaux de base, la défense des Droits économiques sociaux et culturels.

Le Cameroun, 250 ethnies, 250 dialectes

ASSOAL intervient dans quelques villes du Cameroun parmi lesquelles Yaoundé et Douala respectivement capitale politique et économique du pays et assez représentatives de la multiculturalité camerounaise. Près de 250 ethnies avec autant de dialectes. Le problème de langue se pose donc dans une certaine mesure.

En terme de mesure de contournement, l'organisation forme au sein de chaque communauté bénéficiaire des leaders qui à leur tour dispensent les enseignements et informations en langue maternelle. Ex : Organisation de l'école de la gouvernance à Edzoundouang.

S'adapter aux réalités culturelles des différentes ethnies

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, les réalités culturelles des différentes ethnies du pays sont prises en compte. C'est le cas, par exemple, de la réalisation des modèles de logements sociaux par zone écologique dans le cadre du programme de plaidoyer pour la promotion de l'habitat social au Cameroun.

Cette prise en compte de la diversité culturelle se matérialise également au niveau de l'adaptation des habitudes alimentaires dans les zones d'intervention. L'on peut évoquer à titre illustratif l'introduction de menus locaux lors des pauses déjeuner de la Triennale des Habitants de Maroua en 2010.

Des pratiques artistiques, pour faciliter la compréhension des notions

Les Pratiques artistiques de l'ASSOAL sont les suivantes :

- Le théâtre ;
- La comédie ;
- Les bandes dessinées ;
- Les fresques murales ;
- Les vidéos ;
- Les boîtes à image ;

Le point commun de ces pratiques artistiques c'est une approche de communication simple par opposition à une approche pédagogique classique et inaccessible à des personnes âgées. Ces techniques permettent de faciliter la compréhension des différentes initiatives de renforcement de capacité ou de sensibilisation. Seul le théâtre se pratique avec des amateurs issus des communautés ; pour le reste, l'organisation recourt davantage aux professionnels.

Les avantages liés à cette méthode sont relatifs à :

- Un meilleur renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- Une forte mobilisation des habitants ;
- Une meilleure appropriation des connaissances ;
- Une forte participation des habitants aux différentes activités.

La tradition un élément de la dynamique sociale

Nous pensons que comme toute dynamique sociale consacrée, les courants traditionalistes sont de plus en plus confrontés à des dynamiques inverses. C'est en essayant de résister à ces courants que

les traditions sont taxées de réfractaires. En effet, dans une certaine mesure, les traditions se situent aux antipodes des dynamiques de modernisation des sociétés. Ces courants de résistance à la modernité peuvent s'illustrer à travers les pratiques culturelles et mentalités hostiles au développement économique et social.

En ce qui concerne les pratiques culturelles, elles ne relèvent pas d'une volonté manifeste d'empêcher la modernisation de la société. Elles résultent d'une démarche de préservation des identités culturelles. C'est le cas par exemple d'une communauté qui par attachement à ses coutumes s'opposera à l'exhumation préalable des dépouilles le long du tracé d'une route.

S'agissant des problèmes liés aux mauvaises mentalités issues de la tradition, ils sont davantage observables dans les centres urbains où les chefs traditionnels caporalisent le pouvoir. Certains acteurs de développement tels que les Comités d'animation et associations de quartier se butent à des chefs orientés par les logiques tribales et politiciennes.

La tradition, un important régulateur social

Malgré ces incidences négatives de la tradition sur les dynamiques de modernisation de la société, il n'en demeure pas moins que la tradition est un important régulateur social.

En effet, le lien très affectueux entre les populations et leurs pratiques culturelles constituent un moyen de catalyser les synergies sociales. Dans cette démarche le capital de confiance très poussé pour les chefferies traditionnelles assure la pleine adhésion des populations aux dynamiques d'organisation et de gestion des communautés.

Le découpage administratif au Cameroun a d'ailleurs donné une place de choix aux autorités traditionnelles en en faisant des auxiliaires de l'administration. Cette organisation qui se justifie par le souci de rendre effective la participation citoyenne démontre à juste titre la place incontournable des traditions dans la gestion de la cité.

La culture, un « anti-destin »

Selon nous la culture est un facteur d'émancipation. En tant qu'ensemble de connaissances générales elle peut permettre à un homme de se découvrir et se libérer. Elle permet de s'émanciper en tant que citoyen conscient de son rôle au sein de sa cité et capable de revendiquer ses droits.

La culture africaine en général et camerounaise en particulier revêt des aspects purement artistiques en terme de chants, danses, sculptures, écritures... tous moyens d'expression de l'humanité. Dans ce sens, André Malraux définissait « l'art comme un anti destin »³⁹ c'est-à-dire l'art comme un moyen de concrétiser l'affirmation de soi, de se libérer des considérations fixistes et nuisibles à sa véritable identité.

L'opposition entre culture occidentale et culture nationale : la question du genre

L'opposition de la culture occidentale et de la culture nationale s'est matérialisée dans la mise en œuvre de nos différentes activités sur les questions de genre. Le concept de genre de plus en plus promu dans le cadre de la mondialisation par les partenaires au développement est considéré par certains défenseurs de la tradition comme étant inadapté au contexte africain.

Les avis divergent abondamment sur la question de l'accès de la femme camerounaise aux ressources foncières ; un thème central de l'intervention d'ASSOAL. En effet, ce que certains considèrent comme des pesanteurs limitant l'accès de la femme au foncier est perçu par d'autres comme une stratégie de déstabilisation de la culture africaine par des concepts importés.

Dans tous les cas, ces deux tendances bien que difficilement conciliables posent le problème général de la promotion de la femme au Cameroun en particulier et en Afrique en général. Il semble que les solutions à ce problème soient davantage culturelles, étant donné que le droit positif camerounais évolue en fonction des pratiques coutumières locales.

³⁹ Les voix du silence, NRF, 1951.

Ainsi, ce qui est considéré par les défenseurs du genre comme une violation des droits de l'Homme, est perçu par des défenseurs de la tradition comme une discrimination positive destinée à préserver l'équilibre et la stabilité sociale. Le cas spécifique de l'accès de la femme dans l'accès au foncier illustre cette discrimination positive qui se veut être avant tout un instrument destiné à préserver l'équité entre l'homme et la femme.

À titre illustratif, dans la plupart des ethnies camerounaises, la jeune fille est appelée à quitter le village dans le but de fonder avec un époux sa famille. Dans le principe, elle est assurée d'avoir un toit par le biais de ce dernier. Son jeune frère par contre doit se battre afin de trouver un toit à sa femme ainsi qu'à ses enfants. C'est pour cette raison qu'en dehors même de l'héritage, les parents attribuent à leurs enfants mâles des terrains afin qu'il puisse s'y établir. Si la femme devait profiter de ces mêmes avantages, elle serait alors plus qu'avantagée au détriment de son jeune frère.

L'on comprend pourquoi le code de la famille élaboré depuis plusieurs années peine à être adopté par les députés camerounais. Ce code qui est une initiative gouvernementale est un document pour le moins révolutionnaire qui permettra à la femme de prétendre au même titre que l'homme au titre de « chef de famille ». Pour certaines femmes, c'est un processus irréversible qui les conduira à la place qu'elles ont toujours rêvé d'avoir.

La culture une réflexion d'un intérêt capital

En définitive nous pensons que cette réflexion revêt un intérêt capital dans un contexte mondial marqué par une faible tolérance culturelle et religieuse entraînant le développement des conflits et de l'extrémisme.

Au plan national le défi est davantage lié à la préservation des identités culturelles. Avec le développement fulgurant des TIC, la jeunesse camerounaise se livre à un mimétisme qui lui fait perdre progressivement son identité originelle. C'est le cas, par exemple, du

phénomène d'homosexualité jadis inexistant dans les pratiques culturelles camerounaises qui trouve peu à peu droit de cité.

La culture : l'ensemble des connaissances générales d'un individu

Au sens de l'intervention d'ASSOAL, la culture se rapproche davantage de la définition donnée par le dictionnaire national de Bescherelle de 1862, c'est à dire « l'ensemble des connaissances générales d'un individu »⁴⁰.

⁴⁰ NDLR : « En langue française, le mot culture désigne tout d'abord l'ensemble des connaissances générales d'un individu. C'est la seule définition qu'en donne en 1862 le *Dictionnaire national* de Bescherelle. Les connaissances scientifiques y sont présentées comme élément de premier plan. C'est ce que nous appelons aujourd'hui la « culture générale » – Wikipedia « Culture » consulté le 28/05/2016

Migrer de Birmanie en Thaïlande, culture et droits humains.

Ei Ei Chaw

Deputy Director/ Program
Fondation pour l'éducation et le développement⁴¹ (FED)⁴²

Traduction de l'anglais par Lucile Garbagnati

La culture birmane, fondamentalement différente de la culture anglaise

La société birmane fonctionne sur l'« ana », une caractéristique ou un sentiment qui n'a pas d'équivalent en anglais. Elle se caractérise par l'hésitation, la réticence ou l'évitement à commettre un acte qui pourrait offenser quelqu'un, l'amener à perdre la face, à le mettre dans l'embarras. En outre, il y a le concept de « hpon » du sanskrit bhaga, qui se traduit par « puissance ». Il est utilisé comme une explication pour la hiérarchie entre ethnies, classes sociales, les différences entre hommes

⁴¹ Voir FED : <http://ghre.org/> et TDH : www.terredeshommes.fr

⁴² FED a collaboré aux publications des *Actes* des form'actions précédentes. *FED -GHRE et les migrants birmans en Thaïlande* (p.128) in *L'émancipation par les droits* (2013). L'ouvrage est disponible auprès de la délégation du Doubs ou consultable en ligne. **Exposition** gratuite disponible : *Destination inconnue, émigrer de Birmanie en Thaïlande* Voir : <http://www.terredeshommesdoub.org>

et femmes, entre les personnes dans une société. « Hpon » fait référence au résultat cumulé des actions passées; ainsi le pouvoir ou la position sociale vient du mérite gagné lors de la vie antérieure. Cette idée est utilisée pour justifier l'opinion répandue que les femmes ne sont pas les égales des hommes, qui sont considérés comme ayant plus de « hpon ».

L'âge est toujours considéré comme synonyme d'expérience et de sagesse, donc vénéré. Les parents et les enseignants sont deux des Trois Joyaux (*Yadana Thoun ba*), formant ainsi les cinq bienfaits infinis (*ananda nga ba*), et sont spécialement honorés (*gadaw*) à des moments particuliers de l'année tels que Thingyan, début et fin du carême bouddhiste, et généralement avant que l'un des parents parte en voyage. Les anciens sont les premiers servis aux repas, et en leur absence la première cuillerée de riz est mise de côté en signe de respect (*u cha*) avant de servir le repas. Les jeunes doivent éviter d'être assis plus haut que les anciens ou de les dépasser sauf si c'est inévitable et alors ils doivent le faire tranquillement en s'inclinant légèrement. Les objets doivent être donnés aux anciens en les portant à deux mains. Les hommes peuvent croiser les jambes qu'ils soient assis sur une chaise ou sur un tapis, mais les femmes non.

Les enfants apprennent dès le plus jeune âge à vénérer les aînés, à respecter leurs pairs, et à être bon avec les jeunes et les faibles (*kyeethu aller yothei, ywedu go Layza, Ngethu aller thana*). Les parents sont considérés comme les seuls responsables du comportement de leurs enfants comme en témoignent les expressions : *mi ma hsonma, hpa ma hsonma* (désobéissant à cause de sa mère ou de son père) et *ami youk tau hnoukkyan, AHPA youk tau ko uma-aya Kyan* (à mère grossière ou à père grossier, fils grossier). Dire « merci » n'est cependant pas une coutume birmane entre amis et en famille.

Il est considéré comme impoli de toucher la tête d'une personne, car c'est la partie du corps « supérieure ». Il est également considéré comme tabou de toucher les pieds d'une autre personne, mais pire encore de montrer quelqu'un avec le pied ou de s'asseoir avec les pieds montrant quelqu'un de plus âgé, parce que les pieds sont considérés comme la partie « inférieure » du corps. En outre, montrer du doigt une image de Bouddha est considéré comme blasphématoire, bien que cette coutume

disparaisse lentement. On enlève toujours ses chaussures en entrant dans les maisons, les monastères et l'enceinte d'une pagode. Une coutume des Birmans est de faire le tour de la pagode dans le sens des aiguilles d'une montre (*let ya yit*) et non dans le sens contraire (*let wè yit*).

Les manifestations physiques d'affection en public sont habituelles entre amis du même sexe ou entre les membres de la famille, mais rares entre les amoureux. Il est donc fréquent de voir des amis marchant ensemble se tenir par la main ou bras dessus, bras dessous, mais les couples le font rarement, sauf dans les grandes villes.⁴³

FED : une association multiculturelle

La fondation pour l'éducation et le développement (FED) est une organisation de la société civile, multiculturelle fondée sur la défense des droits humains. Notre objectif principal est, de fournir sur le long terme l'éducation aux adultes, de promouvoir des conditions de vie acceptables, la construction de la paix et de la culture de l'échange au sein de la communauté birmane pour qu'elle s'intègre à la société thaïlandaise en Thaïlande. Nous apprécions d'avoir l'occasion, de partager notre culture birmane avec le monde. Nous croyons que chaque ethnie a sa culture et ses traditions en propre, donc tout ce qui relève de la culture et de la tradition concourt à la dignité et fait évoluer la condition sociale. FED promeut la paix, l'harmonie et la solidarité entre les communautés thaïlandaises et birmanes afin de construire une société harmonieuse.

Quel type de relation votre association entretient-elle avec la culture ? Il y a-t-il des conflits d'origine culturelle? Par exemple la relation hommes/femmes.

Comme nous le mentionnons ci-dessus, FED est une organisation fondée sur le multiculturalisme, qui défend les Droits humains, l'ensemble des humains, hommes et femmes sont considérés comme égaux. Nous avons de nombreux groupes ethniques tels que thaï, birman, européen. Nous avons aussi des religions différentes :

⁴³ Note de l'auteur : https://en.wikipedia.org/wiki/Culture_of_Myanmar

christianisme, bouddhisme, islam. Dans les différents services de la fondation, il y a 75% de femmes leaders par exemple : finances, promotion des femmes, administration et Directeur adjoint. Cependant, selon notre culture birmane, les femmes continuent à devoir du respect aux hommes et d'une certaine manière suivent le modèle de notre culture.

FED, une association multilingue

Notre fondation emploie du personnel de différentes nationalités et ethnies, environ 80% est birman et le reste thaïlandais et occidental. Nous parlons toutes ces langues pour communiquer les uns avec les autres au travail ou dans notre vie personnelle. La plupart de nos bénéficiaires sont des Birmans (Myanmar), c'est pourquoi nous nous sommes efforcés de recruter du personnel birman. En même temps, nous offrons également des services sociaux dans les hôpitaux publics et les organismes du gouvernement thaïlandais. Même si la plupart de notre personnel Myanmar a de très bonnes compétences en thaï, nous encourageons les autres à apprendre le thaï afin de s'intégrer dans la société thaïlandaise. Ainsi, nous organisons très souvent une formation linguistique dans le cadre de sa formation.

Apprendre et partager la culture de l'autre

Nous ne voyons pas de gros problèmes en raison de la diversité culturelle dans la réalisation de nos activités parce que nous nous respectons les uns les autres et nous efforçons d'apprendre des autres. Comme organisation de base, nous devons prendre en compte la culture, la tradition et le comportement de nos bénéficiaires avant de commencer un projet. Le personnel de FED doit constamment respecter la culture et la tradition de ses bénéficiaires. Nous devons apprendre la culture de chaque nationalité de notre personnel ; ainsi il y a plus de possibilités de participer à l'échange culturel local et international entre nous. Nous organisons également des événements culturels aussi bien qu'un forum public afin d'apprendre et de partager les uns les autres.

**Le « centre d'apprentissage unifié » pour vivre ensemble
dans la paix, l'harmonie et la solidarité**

Notre fondation dispose d'un centre d'apprentissage appelé « Centre d'apprentissage unifié » qui scolarise les enfants migrants birmans dans le sud de la Thaïlande. Nous enseignons pour 80% le programme birman, 10% en anglais et 10% en Thaï aux enfants. Nous enseignons aussi les sciences humaines, et il y a beaucoup de programmes sur la culture et la tradition. Il y a des poèmes, des chansons et du théâtre. L'objectif de notre parcours scolaire est que, les enfants doivent respecter les autres cultures et traditions et vivre ensemble dans la paix, l'harmonie et la solidarité.



FED reçoit des volontaires locaux et étrangers afin de travailler dans les centres d'apprentissage des migrants. Nous avons reçu des artistes professionnels ainsi que des enseignants et ils enseignent différentes disciplines. Bien sûr, certains volontaires sont des amateurs. Nous avons aussi, chaque année, des programme d'échange et les élèves migrants ont l'occasion d'apprendre des autres étudiants en particulier,

des Pays-Bas, du Japon et des écoles internationales à Bangkok en Thaïlande. Les enfants ont ainsi la chance d'apprendre le thaï, le birman et la culture anglaise par le chant, la danse, la participation, et les échanges culturels. Le but est de partager les connaissances culturelles entre thaï, birman et anglais. En raison de l'échange culturel, s'appuyant sur des professionnels et des programmes, les enfants sont plus conscients du multiculturalisme, de la solidarité, des responsabilités et du respect mutuel.

***Conscientiser, encourager la communauté conservatrice afin qu'elle accepte
les droits de l'homme et le multiculturalisme***

Notre point de vue sur les traditions est de respecter et de soutenir ce qui ne doit pas disparaître. En même temps, nous avons aussi à respecter et à maintenir d'autres cultures et traditions. Comme vous le savez, ces dernières années, notre pays est confronté à la violence religieuse, et certains extrémistes religieux utilisent un discours de haine pour nous dresser les uns contre les autres. Dans notre société, certaines communautés, certains responsables gouvernementaux et religieux sont toujours conservateurs et il nous est très difficile de traiter avec eux. Nous sommes toujours confrontés à des problèmes lorsque nous mettons en œuvre certaines de nos actions sur les droits de l'homme, mais nous essayons de les surmonter. Certaines cultures et traditions sont encore des obstacles à la promotion des droits de l'homme et du multiculturalisme. Nous nous efforçons de conscientiser d'encourager la communauté conservatrice afin qu'elle accepte ces droits et le multiculturalisme. Nous croyons fortement que les enfants ont un rôle très important à jouer pour changer la société et nous essayons de les éduquer aux droits humains, à l'égalité des genres et à la citoyenneté multiculturelle.

Ainsi, il est très difficile de dire que les traditions sont le contraire d'un levier, mais certaines le sont. En effet, certaines d'entre elles dans notre société sont en opposition avec les droits humains, en particulier, les droits des femmes. Par exemple, certains chefs religieux sont encore fortement contre les femmes comme d'autres religions et traditions.

La culture est émancipatrice lorsqu'elle essaie de se modifier

Je ne pense pas que la culture soit un facteur favorisant l'émancipation, car certaines ont encore beaucoup de limitations et d'interdictions. Mais en même temps, une certaine culture semble émancipatrice parce qu'elle essaie de se modifier et de se modérer.

La relation entre culture occidentale et culture nationale, à fonder sur l'éducation aux droits humains

En tant que défenseur des droits et des gens qui travaillent pour un changement positif dans la société, nous devons écouter la base de la communauté et comprendre ce qu'ils pensent. D'après mon expérience, nous devons faire face à beaucoup de problèmes avec la culture occidentale dans notre société, car une certaine culture occidentale est toujours inacceptable dans certaines de nos collectivités. Même si, pour partie, elle est acceptable, nous devons prendre du temps, car nous devons conscientiser et éduquer nos communautés ainsi que notre société. Certaines ne sont pas prêtes à accepter une autre culture car elles sont limitées par leurs connaissances, leur instruction, leurs expériences. Les habitants de la Birmanie (Myanmar) ont été opprimés par le régime militaire birman depuis plus de quatre décennies. Ce dernier est très suspicieux lorsque les gens acquièrent une connaissance des droits humains et de la citoyenneté multiculturelle. De plus, certains d'entre eux n'ont jamais entendu parler de ces sujets. Certains dirigeants militaires du Myanmar manipulent encore les gens sur la culture et les traditions de l'Occident. Nous devons éduquer, former les gens de notre société sur les obstacles aux possibilités de créer une société démocratique qui respecte, l'humanité, la démocratie, la justice, qui soit sociale, multiculturelle, respectueuse de l'égalité homme femme, fondée sur les droits humains.

La définition proposée par la déclaration de Fribourg, une motivation supplémentaire

La définition Fribourg correspond bien à notre organisation et la plupart de nos activités lui correspondent. Nous sommes totalement

d'accord avec elle : « Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement »

Voilà une motivation supplémentaire. Nous allons essayer de la mettre en œuvre dans toutes nos activités en communauté.

La culture, une lutte permanente pour la défense des Droits humains

Henry Morales

Tzuk Kim Pop⁴⁴, Guatemala

Traduction par les éditeurs

La culture, le moyen d'être reconnu pour les peuples exclus

Le terme « culture » au Guatemala renvoie à une conception de la vie fondée sur la relation directe avec son histoire et avec ses peuples. Elle révèle des principes philosophiques, une vision du monde, des valeurs et une identité plurinationale avec l'existence de quatre peuples (Maya, Garifuna, Xinca et Mestizo). La culture est aussi une sagesse, une tradition et une connaissance. Dans le cas du Guatemala, la culture est devenue une manifestation de lutte et de résistance pour atteindre la justice sociale, économique et politique, depuis l'époque de la Conquête jusqu'à nos jours. La culture est le moyen d'atteindre la reconnaissance

⁴⁴ www.tzukimpop.org et www.terredeshommes.fr

Tzuk Kim Pop a collaboré aux publications des *Actes* des form'actions précédentes. Voir *Pour la reconnaissance des peuples autonomes guatémaltèques* p. 140 in *L'émancipation par les droits* (2013) – *L'émigration, un coût social élevé* p. 108 in *Migration, émigration, enfants migrants* (2014) – *L'exercice de la citoyenneté doit avoir un objectif clairement politique* p. 146 in *Citoyenneté ici et ailleurs* (2015).

Exposition gratuite disponible : *Ukabal Tinimit*, voir : <http://www.terredeshommesdoub.org>

que des peuples restent exclus et marginalisés de par leur statut social et économique.

Le Mouvement Tzuk kim-pop une instance de coordination entre ONG et instances élues

Le Mouvement Tzuk kim-pop est une instance de coordination entre des organisations sociales et non gouvernementales qui y développent une analyse politique et élaborent des programmations des relations cordiales avec la plupart des « gouvernements » municipaux de la région.

Ce travail est fondé sur la conviction que c'est seulement par une participation consciente et cohérente la plus large possible de tous les secteurs que peut se forger le modèle des interactions sociales dont l'esprit est contenu dans les Accords de paix⁴⁵ et les propositions émanant des secteurs populaires organisés de la région de l'Altiplano occidental (Haut plateau occidental) du Guatemala.

Le Mouvement Tzuk Kim-pop se donne pour mission :

- de promouvoir le renforcement des mouvements sociaux en développant des actions qui visent à renforcer les capacités organisationnelles des femmes, des jeunes et des peuples autochtones ainsi que des mécanismes et instruments aptes à susciter le dialogue et la négociation politique avec les administrations municipales, le gouvernement central et la coopération internationale
- de générer, avec la participation des citoyens, le dialogue politique sur le développement intégral et les droits économiques, sociaux,

⁴⁵ Après trente ans de conflits armés, des accords de paix sont signés en 1996, avec l'intervention diplomatique des pays voisins d'Amérique Centrale et de l'Union Européenne. Ces accords sont au nombre de trois : Accord sur l'identité et les droits des populations indigènes, Accord global de droits de l'Homme et de renforcement du pouvoir civil ainsi qu'Accord sur les aspects socio-économiques et sur la situation agraire.

Vingt ans après leur signature, les résultats sont presque inexistantes. Par ailleurs, malgré la pertinence de ces accords, le fait qu'ils soient conclus séparément a une conséquence sur la cohésion sociale nationale au Guatemala : il n'y a pas eu de proposition nationale pour une organisation harmonieuse entre les populations qui sont autochtones et celles qui ne le sont pas.

culturels, et environnementaux dans l'Altiplano occidental et le plaidoyer sur les politiques publiques tout en développant une recherche multidisciplinaire dans le domaine du développement durable, entre autres sujets.

La culture : base de la construction d'une nouvelle société

Dans nos codes de communication nous utilisons le terme de « culture » pour tout ce qui historiquement a évolué ou a été développé comme une forme ou un mode de vie. Par exemple: la discrimination est un phénomène qui s'est installé sur un plan culturel ; le sexisme dans notre société s'est accentué de par nos habitudes de vie, mais il est aussi culturel. Que nous en soyons d'accord ou non, la culture au Guatemala s'est maintenue avec cette perspective : la culture propre des peuples autochtones, qui se sont maintenus et se sont battus pour défendre leurs origines, leurs coutumes, leurs modes de vie, leurs langues, leurs costumes et leurs croyances face à une culture « occidentale » qui a cherché précisément à annihiler cette autre « culture » des peuples. Et voilà à partir de quoi nous générons la résistance sociale et politique, pour que la « culture » soit en fait la base de la construction d'une nouvelle société, où tous et toutes puissions nous retrouver.

La culture, une lutte pour la reconnaissance des 24 langues autochtones

La reconnaissance de notre diversité linguistique a été l'un des principaux nœuds de la lutte et de la résistance qui se sont développées au cours des dernières années. Nous sommes un pays où pas moins de vingt quatre autres langues que le castillan⁴⁶ sont parlées. Ces langues représentent plus de 70% de la population. Mais le système politique et constitutionnel ne les reconnaît pas en tant que telles. L'éducation est officiellement donnée en castillan. L'une de nos revendications historiques est que toutes les langues autochtones devraient être officiellement reconnues et formalisées, à l'oral comme à l'écrit. C'est un préalable à la poursuite du développement. Dans chaque ville, dans chaque territoire du pays sont maintenues vives toutes les langues

⁴⁶ L'espagnol.

autochtones et on a pu dans certains cas mettre en place une éducation bilingue à caractère interculturel.

Les mayas aujourd'hui



23 langues mayas parlées

Mexique

Guatemala

Belize

Honduras

Salvador

CONAVIGUA
25 DE FEBRERO DE 2004
V ANIVERSARIO DE LA CEH

Miguel Angel Asturias

Rigoberta Menchu

Foro con candidatos a la alcaldía de Concepción Guirichajá

Instant de recueillement avant un débat électoral

Daniel Hurtado de León

Officiellement, la langue castillane (l'espagnol) est parlée dans tout le pays. Dans la pratique, chaque village, chaque communauté ou groupe conserve sa propre langue comme moyen de communication, de coexistence. Au sein même des langues on trouve des différences orales telles que, dans de nombreux cas, le castillan est le moyen de compréhension mutuelle. Dans notre pratique, nous cherchons à avoir du personnel bilingue, capable d'interagir directement avec les groupes ou les personnes avec lesquels nous travaillons.

Le Mouvement Tzuk Kim-pop a comme objectif et comme priorité la défense des droits culturels qui doivent être assurés dans chaque ville et à chaque communauté linguistique. Ces droits sont violés et niés en permanence. Dans notre pratique d'accompagnement, chacune des activités développées est réalisée dans les langues des communautés concernées, et en pleine conformité avec leurs coutumes, leur identité et leurs pratiques. La diversité culturelle fait partie de notre méthodologie de travail avec les communautés. Essentiellement, nous travaillons à éviter les attitudes qui engendrent la discrimination ou les conflits interculturels.

Maintenir et développer des pratiques artistiques larges et diversifiées

Dans ce cadre, il existe une pratique artistique large et diversifiée que nous cherchons à maintenir active au niveau communautaire, en particulier avec les enfants et les jeunes. Une limitation a été le manque de soutien de l'État pour la culture en termes artistiques, ce qui rend difficile de promouvoir des programmes plus permanents qui encouragent et développent toutes les initiatives culturelles existantes. Leur développement demeure un objectif important.

Les activités artistiques et culturelles propres aux peuples du Guatemala sont développées et promues avec un grand professionnalisme. L'un des objectifs est de promouvoir ces connaissances parmi les nouvelles générations, en particulier les jeunes, et l'on cherche à ce que ce soit les artistes expérimentés eux-mêmes qui transmettent ces connaissances et ces pratiques.

Cela nous permet de faire en sorte que les traditions, les connaissances, l'expérience soient transmises de génération en génération et ainsi de maintenir vives notre histoire, notre identité, nos droits et nos modes de vie. Tout cela est très lié à notre vision cosmogonique et à la recherche d'une harmonie avec les ressources naturelles et l'environnement.

***Orienter la tradition vers une lutte permanente pour la défense de nos droits
et des droits de l'homme en général***

Étant donnée notre philosophie de la vie, les traditions sont un pilier fondamental qui maintient en vie l'histoire, la raison d'être de nos peuples. Dans ce domaine, la tâche la plus importante est d'orienter la culture, nos coutumes, notre identité, vers une lutte permanente pour la défense de nos droits et des droits de l'homme en général.

La culture doit être un moyen d'évoluer vers des sociétés où les droits sont à la base de notre vie sociale, politique, économique et environnementale. Cette tâche a toujours été difficile, du fait que le système néolibéral où nous vivons est par nature violent et agit à l'encontre de ces droits inaliénables que les peuples ont, historiquement, toujours demandé, et qu'ils continuent à demander.

La culture, facteur d'émancipation

Nous concevons la culture comme un moyen d'émancipation, non seulement politique, mais aussi sociale, économique, environnementale et culturelle. Historiquement, la culture a toujours servi à préserver l'histoire, l'identité, les coutumes et les pratiques anciennes de nos peuples, de nos ancêtres. Une culture qui ne s'identifie pas avec les droits, avec la vie en général, perd sa force de vie et est condamnée à disparaître. D'où l'importance que nos liens culturels, dans toute leur diversité, soient toujours maintenus, et tissent une continuité entre notre passé, notre présent et notre avenir.

Opposition entre culture occidentale et culture nationale ?

Chaque culture a des histoires et des fondements liés directement à l'évolution sociale, politique, économique, de chaque peuple. Dans la mesure où la diversité culturelle est respectée, est reconnue et reste libre, il ne devrait y avoir ni dévalorisation ni négation. Dès lors qu'un peuple veut imposer ses croyances, ses coutumes, son histoire, ses modes de vie, ceux qui se sentent attaqués luttent pour défendre leur souveraineté, leur autodétermination et leur liberté. C'est alors qu'il y a une opposition et le déni d'une culture par une autre.

La déclaration de Fribourg et nos pratiques

Nous pouvons conclure que la déclaration de Fribourg propose une définition large, émancipatrice et inclusive à laquelle nous nous identifions.

De la promotion de la culture du fonio au refus des cultures transgéniques de Monsanto

Romain K. Outcha

Directeur Exécutif
Action Sud, Togo⁴⁷

La culture ? Un ensemble de repères en ouverture ou non sur le monde

Pour Action Sud, la culture désigne l'ensemble des valeurs, coutumes, croyances, langue et savoir-faire spécifiques d'un peuple; la pensée collective cristallisée en chacun, un ensemble d'éléments de repères par rapport auxquels on se détermine, consciemment ou non, en appartenance avec l'autre ou à la différence de l'autre, pour construire son identité propre, en ouverture ou non sur le monde.

⁴⁷ Action Sud a collaboré aux *Actes* des form'actions précédentes. Voir : *Plateforme DESC-Togo – De la rédaction du rapport alternatif au rapport d'État* in : *L'émancipation par les droits* (2013), p. 149 ; *L'histoire d'Akouvi Agnagio, une petite Cendrillon togolaise* in : *Migration, émigration, enfants migrants* (2014), p. 77 ; *La citoyenneté ? Porter un peu plus loin le rêve du vivre ensemble* (p. 57) ; *Action Sud et la citoyenneté* (p. 154) in *Citoyenneté ici et ailleurs* (2015).

Les ouvrages sont disponibles auprès de la délégation du Doubs ou consultables en ligne. **Exposition** gratuite disponible : *Itiessi, il est temps*.

Voir : <http://www.terredeshommesdoub.org>

Action Sud : œuvrer pour une démarche participative de développement

Action Sud est une organisation togolaise non gouvernementale d'appui aux initiatives locales de développement à la base, créée en 1993.

Elle a pour objectif d'œuvrer contre la fragilité et l'« inaction » des couches sociales les plus pauvres (les « Sud ») en s'engageant avec elles dans une démarche participative pour :

- rechercher ensemble des solutions durables pour réduire la vulnérabilité et la pauvreté dans lesquelles elles se trouvent ;
- accroître leurs capacités d'autopromotion en termes d'organisation, de production et de gestion ; qu'elle soit à l'échelle communautaire, familiale ou individuelle ;
- améliorer leurs conditions de vie et de travail, contribuer au développement de leurs milieux.

Ses partenaires locaux, bénéficiaires de son action, sont les communautés locales défavorisées et vulnérables issues des milieux ruraux ou du secteur informel urbain : un village ou des agglomérations villageoises, un quartier des milieux populaires urbains, une association de personnes (femmes ou hommes) surtout des jeunes, en situation de pauvreté et projetant des actions d'autopromotion ou de développement communautaire et qui éprouvent des difficultés techniques à les mettre en œuvre.

C'est dans ce sens qu'en partenariat avec Terre des Hommes France, Action Sud met en œuvre depuis 2013 dans la préfecture de l'Amou, Région des Plateaux au Togo (à 175 km au nord de Lomé) un projet d'appui à l'émergence de dynamiques communautaires et d'initiatives de réduction de la pauvreté et d'accès au développement par les DESC (droits Sociaux Économiques et Culturels) : « Itiessi » (« Il est temps »).



L'ancienne école du village d'Illiko-Tomegbe...



... et la nouvelle école, construite par les villageois soutenus par Action Sud

Revaloriser les traditions à haut potentiel de solidarité sociale.

Action Sud, face à la problématique de la disparition de certaines valeurs culturelles à haut potentiel d'unité, de partage et de solidarité sociale, encourage des actions de revalorisation de ces dernières. C'est le cas du fonio⁴⁸ en pays Akposso (dans la Préfecture d'Amou à l'ouest de la région des Plateaux). La culture de cette céréale aux vertus alimentaires et diététiques reconnues est aujourd'hui en chute libre chez les petits producteurs agricoles du fait de la pénibilité du travail et du déficit de l'entraide communautaire. Cette forme d'organisation sociale du travail autour de la culture du fonio est pour les Akposso un véritable produit d'identité culturelle. Cette pratique ancestrale fonde l'unité des peuples, sa culture et sa consommation sont au centre de la vie des communautés et dans presque toutes les manifestations culturelles et communautaires : cérémonies de mariage, baptêmes, initiations et cérémonies rituelles, etc.

Sur le plan culturel, la disparition du fonio entraîne inexorablement la disparition de savoir-faire techniques liés à sa transformation, accumulés depuis la nuit des temps, notamment les techniques de séparation des grains d'avec le sable, sur la base d'un principe physique de granulométrie et densitométrie, empiriquement connues et pratiquées par les femmes, vieilles aujourd'hui. S'il advenait que le fonio disparaisse un jour, c'est tout un patrimoine culturel qui disparaîtrait. C'est la base identitaire même du peuple Akposso, ses origines et son évolution qui disparaîtrait ainsi. C'est également et surtout, le « liant » culturel et historique, l'élément de communion, de solidarité, de fraternité entre les fils et filles Akposso qui s'en irait ainsi. C'est l'âme du peuple Akposso qui serait ainsi anéantie ! Comme le dit l'auteur africain, « un peuple sans culture c'est un peuple sans âme »⁴⁹.

Le travail d'Action Sud ici (en lien avec le ministère de la Culture et celui de l'Agriculture) consiste à organiser des journées de réflexion

⁴⁸ Le fonio, céréale à petits grains.

⁴⁹ Anthony Biakolo : *L'étonnante enfance d'Inotan*, L'Harmattan éditeur, Paris, 1980, 182 pages. p. 49.

Cf http://dicocitations.lemonde.fr/citation_auteur_ajout/35998.php#HzYgIAT6y6FqSEMd.99

dans les communautés cantonales, impliquant différents acteurs dont les chefs traditionnels, les membres des CVD, les groupes de femmes, etc. sur les causes de la disparition et les formes d'organisations sociales actuelles susceptibles de porter la culture du fonio dans nos communautés. Les étapes suivantes vont être l'organisation des festivals de démonstration culinaire de plats à base de fonio en voie de disparition. Objectif : revaloriser le produit, remettre au goût du jour les recettes en y apportant de la modernité.

Des conflits culturels entre homme et femme, on n'en connaît pas trop, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'inégalité.

S'adapter à la diversité des langues

La barrière linguistique existe toujours. Tous ne parlent pas la même langue maternelle. Fort heureusement, il y au Togo, outre les langues maternelles de chaque zone culturelle, deux grandes aires linguistiques : une au nord parlant « cotocoli » ou le « Tem » et l'autre au sud parlant le « mina ». En général, c'est dans l'une de ces deux langues comprises et parlées par tous selon qu'on est dans la sphère nord ou sud, que la communication se fait. Action Sud (présente dans la sphère sud du pays), communique en mina avec ses partenaires du projet « Itiessi ». Mais lorsque l'occasion le permet, si on est en face d'un groupe linguistiquement homogène, comme c'est le cas à Gamé (canton de la préfecture d'Amou), on parle la langue locale, l'Akposso.

Des sketches pour faire comprendre aux enfants les droits

Il y a dans la préfecture d'Amou, outre les Akposso (groupe autochtone majoritaire), d'autres groupes ethniques, « les allogènes », comme les Kabiè, les Ewé, les Mina, les Adja, les Cotocoli, les Iosso, etc., avec pour chacun sa spécificité culturelle. Pour les besoins de la participation inclusive aux activités du projet et pour celui de la cohésion sociale, nous en tenons compte (Ex. variétés des repas communs que nous partageons lors de nos formations de journée entière, les chants pour animer nos rencontres, etc.).

Dans le cadre spécifique de nos interventions auprès des établissements scolaires, « Initiation aux DESC », nous nous basons sur des sketches. D'abord un sketch d'entrée, produit par des enfants, encadrés par des professionnels (le groupe « Les Ambassadeurs de vies »⁵⁰) livré à Action Sud sous format numérique que nous projetons dans les écoles pour introduire les échanges. Par la suite, les écoles produiront leur propre sketch pour sensibiliser les populations sur les droits inscrits au PIDESC.⁵¹

Nous venons de démarrer ce volet du projet et le moins qu'on puisse dire c'est que c'est avec un enthousiasme général que les causeries débat sont organisées et accueillies par les élèves et les professeurs. À travers ce sketch, les échanges sur les droits ne sont pas que théoriques. Basé sur du visuel, joué par les élèves en lesquels les autres se retrouvent, le sketch facilite énormément la compréhension des droits autour desquels l'activité est organisée.

Tradition : Frein ou levier de développement ? Les femmes et l'héritage foncier

Certaines constituent des freins. C'est le cas du poids de la tradition sur la succession à l'héritage ou le droit à la terre où dans beaucoup de communautés togolaises, surtout en milieu rural, comme c'est le cas dans l'Amou où nous intervenons, les femmes sont presque exclues.

⁵⁰ Les ambassadeurs de vies, est une troupe de théâtre qui « a pour but de contribuer à l'épanouissement culturel et socio économique des communautés en vue d'un développement humain durable. »

<http://abvies.emonsite.com/pages/presentation.html#fyEpSurLKW0wH2OX.99>

⁵¹ Le 16 Décembre 1966, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte deux pactes dans sa résolution 2200 A (XXI) : le *Pacte international sur les droits civils et politiques* (PIDCP) et le *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels* (PIDESC). Ils viennent compléter et renforcer la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de 1948. Après plus de 10 ans, les pactes entrent en vigueur en 1976 pour le *Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels*, et le 23 mars pour le *Pacte international sur les droits civils et politiques*. Le 13 novembre 2014, la France a ratifié le protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Elle devient donc le 18ème État Partie à ce protocole.

Même si les lignes commencent par bouger, surtout en milieu urbain, c'est encore timidement.

Mais certaines traditions peuvent constituer des leviers : la musique et la danse par exemple. L'afro musique, surtout celles qui sont engagées politiquement constituent des canaux de revendication des droits par excellence !

L'habillement, la langue en font partie. Ce sont des facteurs d'identité et d'affranchissement de la pensée unique, d'une certaine universalité de valeurs, ils sont source d'émancipation et de déconstruction sociale des préjugés et des complexes.

L'opposition entre culture occidentale et culture nationale ?

Il existe un refus d'une certaine supériorité du blanc sur le noir, ayant ses racines dans l'histoire de la traite négrière et du néo-colonialisme.

Les luttes pour l'indépendance en Afrique démontrent à bien des égards le « comment » de cette opposition. Aujourd'hui, cette opposition s'appelle refus des diktats du FMI, de la Banque Mondiale, le refus des cultures transgéniques de Monsanto en Afrique, qui détruit sur son passage les semences du terroir, etc.

Comme on vient de le voir, la déclaration de Fribourg correspond à notre vision et à nos pratiques.

La culture, une dynamique au service de l'émancipation des personnes et des peuples

Ingrid Sanca Véga

FEDEPAZ⁵² – Pérou

Traduction des éditeurs

La culture ? Un ensemble commun mais qui reconnaît les différences

Les définitions multiples du mot culture recouvrent principalement des manières d'être, de s'organiser, de croire, de penser et de vivre, tant sur un plan personnel que sur un plan collectif, dans un ensemble que nous identifions comme commun mais qui reconnaît nos différences ; il nous ; permet de vivre à la fois avec les autres tout en nous en différenciant. Ceci constitue le fondement du travail de FEDEPAZ

FEDEPAZ, Fondation œcuménique pour le développement et la paix

Fondation œcuménique pour le développement et la paix, FEDEPAZ, est une association de la société civile, à but non lucratif qui promeut le respect des valeurs fondamentales pour la société péruvienne dans une perspective œcuménique. Son action a toujours mis l'accent sur la défense de la vie, de la liberté, de la justice, de l'équité et d'un développement humain durable. Elle a été fondée le 6 Avril 1993, dans une période difficile de violence politique et sociale.

⁵² <http://www.fedepaz.org/>

FEDEPAZ œuvre pour l'accès universel à la justice, la lutte contre l'impunité des violations des droits de l'homme et pour rétablir les droits quand ils sont violés. En ce sens, nous conseillons et appuyons des personnes et des groupes victimes de violations de leurs droits fondamentaux, dans leurs démarches auprès des instances nationales et internationales.

Nous voulons que les organismes et les secteurs de l'État intériorisent l'importance du respect de la personne humaine, la promotion de nouvelles pratiques et procédures, l'élaboration de nouvelles lois et de nouvelles politiques publiques, dans le cadre d'une nouvelle vision du développement et d'une participation citoyenne authentique.⁵³

Défense des droits civils et politiques

FEDEPAZ travaille dans deux domaines. Tout d'abord, le domaine des droits civils et politiques : depuis sa fondation FEDEPAZ a participé à la défense juridique des victimes de la violence politique (personnes arrêtées arbitrairement, torturées, proches de détenus disparus ou de victimes d'exécutions extrajudiciaires) devant les instances nationales et internationales. FEDEPAZ a également participé à la Coordination nationale pour les droits de l'homme (CNDH), dont elle a été membre du Conseil d'administration à diverses reprises. À travers la CNDH, elle participe à l'élaboration de propositions de politiques visant à modifier la législation anti-terroriste, parce celle-ci conduit à l'arrestation arbitraire et à la mise en accusation de nombreuses personnes innocentes.

FEDEPAZ a assisté et assiste les victimes et les parents des victimes dans des affaires de graves violations des droits de l'homme connues dans le monde entier comme El Fronton⁵⁴, Cantoral Benavides

⁵³ <http://www.avocatparis.org/rencontre-avec-david-velazco-directeur-de-fedepaz-au-perou>

⁵⁴ Rapport de la commission vérité et réconciliation ; section VII.2.62 consacrée au massacre (« exécutions extrajudiciaires ») de la prison El Fronton, le 18 juin 1986.

<http://www.cverdad.org.pe/lfinal/pdf/TOMO%20VII/Casos%20Ilustrativos-UIE/2.67.FRONTON%20Y%20LURIGANCHO.pdf>

et Barrios Altos. Dans le cas de Barrios Altos FEDEPAZ a assisté huit familles des victimes dans le procès pénal de l'ancien président Alberto Fujimori (qui a été condamné à vingt-cinq ans de privation de liberté) et du Groupe Colina⁵⁵ (groupe irrégulier des forces armées qui les avait exécutées et avait commis d'autres crimes).

Toujours dans le cadre du problème de la criminalisation de la contestation sociale, FEDEPAZ a pris la défense de centaines de personnes, y compris des autorités locales, des dirigeants et des membres des communautés paysannes, indigènes et urbaines, des militants écologistes et des droits de l'homme dénoncés injustement dans le but de les intimider. À ce jour, FEDEPAZ mène le plaidoyer pour obtenir la modification des lois qui criminalisent la contestation sociale et a dénoncé la gravité de la situation lors des cinq audiences thématiques que la Commission interaméricaine des droits de l'homme lui a accordées.

Dans ce domaine, FEDEPAZ intègre deux groupes de travail au sein de la CNDH, le Groupe juridique et le Groupe contre la torture, qui formulent des propositions de modifications législatives afin de promouvoir et de protéger les Droits de l'homme, ainsi que des stratégies de plaidoyer.

De même, en collaboration avec d'autres organisations, FEDEPAZ a soumis à la Cour constitutionnelle du Pérou en Décembre 2011, une requête en inconstitutionnalité à l'encontre des décrets législatifs 1094 (Code de justice militaire) et 1095 (utilisation de la force par les forces armées) ; la requête vient d'aboutir à une sentence qui la déclare fondée pour la majeure partie des règles contestées.

À ce jour, nous envisageons la possibilité de soulever une exception d'inconstitutionnalité contre la loi 30151 (qui accorde l'impunité aux effectifs de la police et de l'armée en cas d'usage réglementaire de leurs

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=889>

⁵⁵ Massacre de Barrios Altos : le 3 novembre 1991, quinze personnes dont un enfant de huit ans, présentées par l'armée comme des membres du Sentier lumineux, ont été exécutées lors d'un barbecue dans une banlieue de Lima.

<http://www.courrierinternational.com/article/2008/02/07/notre-travail-c-etait-de-tuer-et-fujimori-le-savait>

armes affectant l'intégrité de la personne ou sa vie), ainsi que contre le décret-loi 1194 (qui organise le processus de flagrant délit avec des jugements produits dans les 48 heures suivant les événements criminels présumés, aux dépens de la procédure régulière).

Défense des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux

Deuxièmement, dans le domaine des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (DESCE), FEDEPAZ fournit conseils et assistance juridiques, assure formation et accompagnement aux actions de plaidoyer pour les organisations de défense des droits des populations affectées par des projets d'exploitation minière comme à Conga chez les Supayaku dans la région de Cajamarca, Tambogrande et Rio Blanco dans la région de Piura, Tia Maria dans la région d'Arequipa ou d'exploitation de pétrole comme pour le lot 192 d'Iquitos. En Cajamarca et en Piura, FEDEPAZ coordonne les bureaux de soutien technique constitués d'un ensemble d'institutions de la société civile, en tant que membre du Réseau Muqui (Réseau de proposition d'actions dans le secteur minier, l'environnement et les communautés). Elle en a assuré la coordination pendant cinq ans et elle est actuellement membre de son conseil de direction.

Dans le domaine des DESC, FEDEPAZ est intervenue dans des procédures administratives pour l'évaluation des études d'impact sur l'environnement – EIE, obtenant le classement de celles qui ne garantissaient pas les droits fondamentaux des personnes, ni ne répondaient aux normes minimales de protection de l'environnement. FEDEPAZ conseille également les communautés pour dénoncer les dommages environnementaux affectant leurs territoires.

Cette direction a entraîné des activités et la mise au point de programme, de support de formation à destination des dirigeants, des fonctionnaires, des équipes des églises et des ONG au Nord, au Centre et au Sud, en particulier dans les zones de conflits socio-environnementaux résultants de l'activité minière. En 2015, a été créée l'École des dirigeants communautaires autochtones de Supayaku Awajún dans la province amazonienne de San Ignacio - Cajamarca, où a

également été produit des supports de formation bilingues (Awajún-castillan).

Les DESCE promeuvent la modification des politiques publiques et des règlements correspondants en matière de gestion de l'environnement, de gestion des terres, la participation citoyenne et pour la consultation préalable des peuples autochtones. FEDEPAZ a coordonné en son temps la plate-forme de gestion des terres qui vise à promouvoir la mise en œuvre d'une politique de planification de l'utilisation des terres, et, elle en est toujours membre. Elle prend part à cette action de plaidoyer en collaboration avec Proposition Citoyenne, Association des services éducatifs en milieu rural – SER, le réseau Muqui, GRUFIDES, CooperAcción, Assemblée nationale des gouvernements régionaux – AGNR, le Réseau des municipalités rurales – REMURPE, entre autres.

Enfin, FEDEPAZ fait partie du Groupe des peuples autochtones de la CNDH et à ce titre a présenté, en collaboration avec d'autres organisations, un recours en inconstitutionnalité contre la loi 30230, pour violation des droits fondamentaux des peuples autochtones à la consultation préalable et au territoire. Elle coordonne également le Groupe sur la participation et la consultation préalable et le Groupe Droits de l'homme et conflit social du réseau Muqui.

Une relation interculturelle fluide et directe

L'équipe de FEDEPAZ est multidisciplinaire et les gens qui la composent font partie de ce conglomérat culturel qu'est le Pérou, un pays qui compte plus de dix familles linguistiques et cinquante peuples. Nos identités et réalités sont diverses et façonnent les processus politiques, sociaux et économiques du pays.

En ce sens, notre relation avec la culture est fluide et directe. Nous travaillons avec les communautés paysannes andines en région Piura, avec les communautés indigènes d'Amazonie en région Cajamarca. À la composante ethnique s'ajoute celles de l'organisation institutionnelle et de la participation, qui dans notre travail sont essentielles à la fois pour

fournir des conseils et pour le renforcement des capacités à exercer ses droits.

Le conflit culturel se produit généralement lorsque certaines formes d'organisation ou de développement tentent de s'imposer ou sont imposées. L'histoire du Pérou est marquée précisément par des processus de modernisation imposée afin d'homogénéiser la diversité, en poursuivant un modèle unique de développement, alors que la culture est dynamique et se transforme dans la mesure où ses membres décident de leurs valeurs et traditions. Il convient de noter que les conséquences de ce modèle n'ont le plus souvent rien eu d'heureux et, aujourd'hui plus que jamais, les ravages s'en font sentir, qui génèrent des niveaux élevés de tension et de troubles sociaux.

Au sein même des communautés, se sont produites des ruptures sociales et culturelles qui ont affecté la coexistence des peuples. En effet, ils doivent non seulement se défendre contre les agents extérieurs, mais ils sont aussi menacés par des dirigeants ou des membres du même territoire qui, par exemple, peuvent basculer en faveur des activités d'extraction, en échange d'un avantage matériel.

Dans ce contexte, les relations entre les sexes sont encore marquées par la présence de machisme sous diverses formes, d'où la faible présence des femmes parmi les dirigeants ou représentants des communautés. Cependant, nous savons que le sexisme et le patriarcat relèvent d'un système plus vaste qui transcende les cultures et qu'il se manifeste de diverses manières dans tous les groupes humains.

La diversité des langues, un défi pour notre vision interculturelle de la réalité

Non, nous croyons que la diversité des langues n'est pas un problème mais un défi pour notre vision interculturelle de la réalité dans laquelle nous intervenons. La connaissance d'un castillan de base est de plus en plus répandue dans les communautés autochtones et, même dans le cas d'une langue maternelle différente, FEDEPAZ peut compter sur des membres de la communauté pour contribuer à la traduction et l'interprétation du contenu et des messages que nous échangeons avec la population.

Nous travaillons dans la région de Cajamarca, avec les membres du peuple autochtone Awajún dont la langue maternelle a le même nom, en particulier avec les communautés indigènes Supayaku et Naranjos. Ils communiquent entre eux en langue Awajún. Les enfants reçoivent à l'école un enseignement bilingue, mais ce n'est pas suffisant, et il leur faut apprendre dans leur langue en plus du castillan. Il convient de noter que l'apprentissage du castillan est également lié à la mobilité de la population, en particulier des hommes, pour des raisons d'études, de travail ou de rôle dirigeant.



De fait, une moindre proportion des femmes parlent et maîtrisent le castillan, en particulier chez les adultes et les personnes âgées. Pour FEDEPAZ, il est nécessaire d'atteindre toute la population c'est pourquoi nos activités impliquent un espace réservé aux femmes puisque, en présence d'hommes, dont le rôle public est prédominant, les femmes ne trouvent pas nécessairement d'espace pour s'exprimer librement, et si nous ajoutons la question de la langue cette situation se révèle encore plus complexe. En outre, promouvoir le travail avec les groupes de femmes donne aussi aux plus jeunes un rôle important : elles

facilitent la traduction et expliquent leurs idées, avec leurs propres capacités et à leur propre rythme.

Le respect des traditions

FEDEPAZ reconnaît comme un droit fondamental des populations, le pouvoir de s'exprimer et de se manifester dans leur propre langue, avec tous les éléments de leur culture. Par conséquent, FEDEPAZ assume avec enthousiasme et avec une grande détermination de prendre des mesures pour assurer la traduction et l'interprétation des contenus oraux en langue Awajún et d'adapter les supports qui complètent les activités de formation et de renforcement des capacités. Voilà pourquoi nous avons un professeur qui traduit les textes et utilisons des images relevant du contexte Awajún, produites par les membres de la communauté.

De même, nous veillons à ce que notre intervention respecte leurs coutumes. Par conséquent, chaque activité que nous menons au sein d'une communauté a été préalablement coordonnée avec les autorités communautaires, et a reçu leur approbation. La question de la logistique est également importante, car nous utilisons leurs lieux et les équipements dont ils disposent pour mettre en œuvre les projets. De même, pour l'alimentation, au cours de nos activités le régime alimentaire Awajún est respecté. Ce sont des familles de la communauté qui produisent la nourriture qui est partagée lors des ateliers ou des réunions ; ceci apporte également une contribution à l'économie des ménages.

Des manifestations folkloriques des communautés se déroulent lors d'occasions spéciales, telles que l'ouverture ou la clôture d'un cycle de formation, ou l'arrivée d'un représentant des institutions partenaires. Pour les communautés Awajún, leurs chants et leurs danses sont des manifestations de bienvenue ou de remerciements. Assurément, FEDEPAZ respecte le caractère spontané et symbolique de ces actions pour la communauté, au sein de la relation établie entre les acteurs et la mise en œuvre du projet.

Évolution de la tradition de : « guerrier » à « sages »

Dans le cas spécifique du peuple Awajún de Cajamarca, sa vision du monde repose sur des mythes qui sont des moyens de transmission de la force, des connaissances et des savoirs ancestraux. Ce sont des communautés guerrières, qui ont défendu leurs territoires depuis qu'ils les habitent. Actuellement beaucoup de leurs traditions sont maintenues mais, par exemple, si leurs grands-parents n'ont pas hésité à recourir à l'affrontement pour se défendre, ce n'est pas nécessairement la voie que les leaders d'aujourd'hui choisissent. Ils conservent vivant le rôle d'un conseil des anciens, appelés « sages », et « waismag ». Ainsi, le mot Awajún pour « guerrier », acquiert une vision communautaire qui implique la loyauté et la recherche du bien-être de tous ses membres.

Par conséquent, nous trouvons dans leurs traditions non pas un obstacle, mais bien plutôt un grand soutien, en particulier dans les habitudes communautaires qui facilitent le dialogue dans les situations susceptibles d'engendrer des conflits, la négociation entre les outils du droit du point de vue occidental et l'utilisation du droit des communautés, ce qu'on appelle aussi le droit coutumier.

La culture, un moyen de lutte contre la discrimination

La culture en soi, non ; mais si un collectif ou un groupe humain se perçoit comme exclu ou désavantagé par rapport aux autres, en raison de sa culture, cela peut faciliter un processus d'émancipation découlant du droit même qu'il a, en tant que peuple autochtone, en vertu de la Convention 169 de l'OIT, comme le droit à l'autodétermination.

Récemment au Pérou, un peuple a établi un gouvernement territorial autonome appelé « Nation Wampis de l'Amazonie péruvienne »⁵⁶, comme stratégie d'unité et de défense face à la présence d'entreprises qu'ils considèrent comme une menace pour leur territoire. Ils ont entamé un long processus de réunions et d'assemblées communautaires, d'études anthropologiques, juridiques et biologiques

⁵⁶ <http://www.forestpeoples.org/es/topics/el-derecho-la-tierra-y-los-recursos-naturales/news/2015/11/nota-de-prensa-la-nacion-wampis-de>

qui soutiennent cette instauration et le développement de statuts qui renvoient aux obligations de l'État envers les peuples autochtones.

***Culture occidentale et culture nationale :
une tendance à revaloriser les cultures autochtones***

De notre point de vue, les limites de cette question ne sont pas si claires. Tout d'abord, nous avons une histoire de rencontres et d'éloignements avec la culture occidentale qui ont influé de diverses manières la langue, la politique, la religion, la société, l'économie, l'art et de nombreux autres aspects qui ont marqué les dynamiques culturelles au Pérou, en commençant par la région côtière en général, et surtout à la capitale, Lima.

Deuxièmement, l'accès aux nouvelles technologies, en dépit des divisions sociale et géographique au Pérou, s'est étendu à un nombre considérable de régions du pays. L'échange d'informations au niveau du pays et du monde est maintenant plus accessible bien que toujours limité pour les membres des communautés andines et amazoniennes.

D'autre part, le modèle de développement suivi a amené la soif de modernisation et de consommation dans les capitales des régions, avec la présence de grands centres commerciaux, de cinémas, de firmes franchisées de vêtements et de restauration rapide qui reproduisent constamment des modèles et des styles occidentaux et, qui, d'une manière ou d'une autre, finissent par s'incorporer aux nôtres.

En ce sens, il est complexe de parler d'une culture nationale, en ce que le Pérou, comme on l'a déjà indiqué, est composé d'une gamme de cultures qui dialoguent et négocient les unes avec les autres en permanence, pas toujours avec succès, mais avec une tendance à la revalorisation des cultures locales et autochtones.

La culture, un phénomène dynamique

Il est important de noter la nature dynamique de la culture et de la préserver en tant que valeur, si elle est en lien avec les peuples

autochtones, avec la nature originale et ancestrale de leurs cultures, ce qui nous conduit à écarter les visions romantiques et statiques de leur mode de vie : ils n'ont pas rejeté l'incorporation de changements dans leurs modes et lieux de vie. Les hommes et les femmes qui habitent ces villages sont libres de choisir l'orientation que prendront leurs cultures, leur modèle de développement, leurs us et coutumes et leurs modes d'organisation, de participation et de relation. En plus de la préservation de leurs institutions traditionnelles, le critère fondamental de détermination de ces groupes est « la prise de conscience d'une identité indigène ou tribale », comme le mentionne l'art. 1 Convention 169 de l'OIT.

Au Pérou, de nombreuses communautés andines et amazoniennes conservent des éléments traditionnels alors même qu'elles ont adopté la langue castillane, des dispositifs de communication modernes tels que téléphones cellulaires ou ordinateurs, et peuvent porter des vêtements comme un pantalon, une jupe ou une chemise. Mais cela ne rend pas moins « indigènes » ceux qui s'identifient comme tels, de par leur appartenance à un territoire, un groupe humain et à la pratique d'une vision du monde qui se distingue des autres composantes de la communauté nationale.

FEDEPAZ et la déclaration de Fribourg

FEDEPAZ estime que les définitions proposées dans la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, sont conformes à l'approche interculturelle qu'elle applique de manière transversale dans toutes ses actions institutionnelles. Cependant, nous mettons avec eux l'accent sur la mention de la nature dynamique de la culture (développée dans la réponse à la question précédente), liée au droit des peuples à leur autonomie, à jouir de la pleine effectivité de leurs droits, conformément à leurs aspirations.

Transformer les intouchables en citoyens égaux

Duarte Barreto

FEDINA, Bangalore, Inde du sud

Texte rédigé en français par son auteur⁵⁷

La déclaration de Fribourg correspond à notre conception de la culture

La définition/ description que la déclaration de Fribourg donne au mot culture surtout « ... Les institutions et modes de vie pour lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ... » correspond exactement à notre définition de la culture.

Nous avons vécu et nous vivons encore, en Inde, dans une société de castes et l'organisation de la société en castes n'était et n'est autre chose qu'une manière d'exprimer les significations que nous donnons à notre existence. Dans ce sens, le fait qu'une partie de la population est

⁵⁷ FEDINA a collaboré aux Actes des form'actions précédentes : *De l'assistance sociale à la syndicalisation par les droits* (p117) in *L'émancipation par les droits* (2013).

Les ouvrages sont disponibles auprès de la délégation du Doubs ou consultables en ligne : www.terredeshommesdoub.org

Duarte Barreto a fait une tournée dans les délégations en novembre 2015 au cours de laquelle il a exposé la radicalisation néolibérale du premier ministre indien Narendra Modi. L'enregistrement est disponible sur le site de la délégation.

Une exposition gratuite : ***Femmes au travail en Inde*** est disponible sur demande V. <http://www.terredeshommesdoub.org>

appelée « intouchables »⁵⁸ en dit beaucoup sur la société dans laquelle nous vivons. Notre constitution a aboli l'intouchabilité, ce qui montre bien les efforts que nous faisons. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que l'intouchabilité disparaisse dans nos pratiques quotidiennes.



*Duarte Baretto, conférence, novembre 2015,
café Mon Loup à Besançon*

Notre association essaye de combattre vigoureusement l'intouchabilité et les discriminations qu'elle engendre. Nous combattons les huit discriminations que le système provoque, et dont les dalits sont victimes. Nous combattons aussi la division de notre société en hautes et basses castes et nous cherchons à la remplacer par le concept de citoyens égaux devant la constitution indienne. Mais il y a du chemin à faire ...

⁵⁸ Dans le **système des castes de l'Inde**, un **intouchable** est une personne hors-caste considérée comme impure.

FEDINA, une association qui a évolué

Notre association s'appelle « Foundation for Education innovations in Asia » (Fedina). Elle fut créée en 1983, quelques années après que l'état d'urgence, proclamé en 1975, fût levé en 1977, suite à la défaite électorale du Congrès. L'objectif en était de donner du pouvoir aux populations marginalisées de notre société.

Nous avons en tête de toucher quatre groupes : les intouchables, les tribus, les femmes et les ouvriers des secteurs informels qui représentent 90-91% de la population ouvrière. Cependant, comme nous nous souvenions des excès et des violences commises par l'état d'urgence dans les années 1975, nous avons fait seulement de la bienfaisance dans les premières dix années.



En 2004 nous avons eu une évaluation externe qui a assez vite montré qu'il y avait une contradiction entre les objectifs professés et la pratique de la bienfaisance que nous avons menée pendant plus de dix ans. Suite à cette évaluation, nous avons décidé d'habiliter les populations les plus marginalisées de notre société. Nous avons choisi

quatre groupes les plus marginalisés à savoir les ouvriers du secteur informel, les populations tribales, les intouchables et les femmes.

Pour les ouvriers du secteur informel nous formons des syndicats. Pour les populations tribales, nous formons les militants qui demandent accès à la forêt et à la terre. Pour les intouchables nous formons des groupes plus ou moins militants qui combattent les huit formes d'intouchabilité dont ils sont victimes. Enfin pour les femmes nous formons des groupes capables de combattre les violences domestiques et sociales dont elles sont victimes au quotidien. Bref, toute notre activité consiste à former des groupes plus ou moins militants, qui sont capables de travailler à leur propre émancipation.

Des conflits d'origine culturelle

Quel type de relation votre association entretient-elle avec la culture, par exemple les conflits d'origine culturelle ? Par exemple relations hommes-femmes ?

Nous avons une relation critique avec la culture. Il y a beaucoup de conflits culturels. J'ai mentionné plus haut la question des dalits, des basses et hautes castes, la culture y joue un rôle très important. Il en est de même avec la relation hommes-femmes. Dans notre société, la culture joue aussi un rôle très, très important en ce qui concerne la soumission et l'oppression des femmes. Ces choses changent un peu et tout doucement mais dans ces deux cas les conflits culturels sont multiples et immenses.

Les interprètes nécessaires pour répondre à la diversité linguistique

Dans nos activités nous nous heurtons à la question linguistique. Nous travaillons dans les cinq États du sud de l'Inde, à savoir : Kamataka, Kanda, Pamilvadu, Pondicherry et Andra-Pradesh. Dans certaines réunions, nous avons recours à des interprètes. C'est le cas des réunions des femmes, des ouvriers agricoles et du secteur informel.

Diversité culturelle mais problèmes identiques.

En ce qui concerne la langue, nous devons prendre en compte la diversité culturelle. Nous avons des traductions simultanées quand nous avons des réunions et des discussions. Nous tenons compte de la diversité des langues mais en même temps du caractère commun d'un certain nombre des problèmes. Nous avons mentionné les problèmes des femmes et des dalits. Nous pouvons aussi penser aux problèmes des ouvriers du secteur informel. En dépit des différences régionales, les problèmes se ressemblent. Lors des réunions du réseau, nous prenons en compte et la diversité culturelle et la communauté des problèmes.

Les pratiques artistiques moyens de communication et outils pédagogiques

Comme je l'ai dit, nous avons un vaste réseau d'action sociale. Nous fédérons vingt-trois organisations d'action sociale et à peu près mille groupements de base. La danse, le chant et le théâtre sont utilisés comme moyens de communication. Ces groupes pensent que les stagiaires assimilent mieux quand il y a par exemple, le théâtre populaire. Ces groupes n'ont cependant pas de professionnels. Il s'agit seulement des amateurs. Les résultats sont d'ailleurs très bons. D'un côté, les animateurs qui jouent le théâtre populaire deviennent un peu des professionnels, de l'autre le « public » des participants apprécie cette forme de communication. La prise de conscience et la conscientisation se font mieux avec le théâtre populaire.

Sans approche critique des traditions, il n'y a pas de développement

Je ne voudrais pas généraliser, mais il y a des traditions qui sont autant de freins à la défense et à la promotion des droits humains. J'ai déjà parlé du système des castes, avec des intouchables au bas de la hiérarchie sociale. Nous pouvons aussi parler des femmes, de leur statut et de la soumission à laquelle elles sont traditionnellement soumises.

Je pense que le développement, pour être vrai et authentique, doit être accompagné d'une action culturelle c'est à dire une critique des traditions culturelles, pas tellement pour adopter des modèles occidentaux mais pour éliminer des pratiques contraires au respect des

droits des hommes et des femmes. Il me semble que s'il n'y a pas de critique des traditions il n'y aura pas de développement. Dans ce sens, les pratiques culturelles actuelles peuvent soutenir des éléments qui peuvent être un levier, tandis que d'autres peuvent être un obstacle. Il revient aux groupes d'action culturelle et de développement de promouvoir celles qui peuvent être un levier et combattre celles qui sont certainement un obstacle au développement.

***Une économie hyperlibérale renforcée par
l'affirmation croissante des valeurs traditionnelles***

Je voudrais utiliser cette question pour souligner un point. Traditionnellement il y avait une opposition entre les deux mais ce que nous observons aujourd'hui, c'est qu'il n'y a plus d'opposition !! Au contraire les deux tendances se renforcent de plus en plus.

Ce que nous observons aujourd'hui c'est d'un côté la culture occidentale, je dirais une tendance fascisante et de l'autre une tendance à affirmer les valeurs traditionnelles sans aucune critique. Dans ce sens il n'y a pas au contraire une opposition entre la culture occidentale et la culture traditionnelle ou nationale. Il m'apparaît que le fascisme se manifeste ainsi : d'un côté il y a une intégration croissante dans l'économie capitaliste moderne, de l'autre l'affirmation croissante des valeurs traditionnelles.

Un questionnaire qui nous a fait réfléchir ensemble et systématiquement

Vous avez bien fait de poser ces questions. Nous avons été obligés d'y réfléchir. Ce sont des réalités que nous vivons au quotidien sans pour autant réfléchir à toutes les implications et aux multiples conséquences.

Oui, la déclaration de Fribourg correspond à nos pratiques et aux problèmes auxquels nous sommes confrontés au quotidien dans la pratiques et aussi dans nos réflexions et finalement dans nos évaluations. Le questionnaire a obligé à y réfléchir ensemble systématiquement. Merci.

L'interculturalité un remède contre l'hégémonie culturelle

Taller Abierto



Taller Abierto, Cali, Colombie⁵⁹

Traduction des éditeurs

Taller Abierto (L'atelier ouvert) pour l'autogestion et la dignité de la vie des communautés populaires, dans le cadre de la non-violence et de la Culture de paix

Taller Abierto (L'atelier ouvert) est une association sans but lucratif, non gouvernementale, de soutien social, fondée à Cali en 1992 et statut juridique n° 0097 du 20 Octobre 1993, rendu par la préfecture du département de Valle del Cauca.

Mission

Construire et renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes des secteurs populaires à travers le développement de processus psychosociaux et éducatifs guidés par une approche genre / interculturalité / droits de l'homme ; contribuer ainsi à l'auto-

⁵⁹ C'est la première fois que Taller Abierto collabore à la form'action en répondant au questionnaire. Le partenariat avec Terre des Hommes France n'existe que depuis 2015.

Voir <http://tallerabierto.org> et

<http://terredeshommes.fr/colombie-taller-abierto-nouveau-partenaire-terre-hommes-france>

organisation, l'autogestion et la dignité de la vie des communautés populaires, dans le cadre de la non-violence et de la Culture de paix.

Population visée

- Les femmes en situation de vulnérabilité.
- Les femmes victimes de conflits armés et d'autres formes de violence.
- Les enfants, les adolescents et les jeunes dans les contextes de vulnérabilité des droits.
- Les communautés autochtones.

Programmes

- Promotion de la santé sexuelle et prévention des IST, dont le VIH / SIDA.
- Promotion de l'égalité entre les sexes et prévention de la violence de genre.
- Formation et conseil pour l'auto-organisation de la communauté, la participation citoyenne et le plaidoyer.
- Promotion des droits de l'homme, soutien juridique et psychosocial.

Proposition pédagogique

L'action de Taller Abierto se fonde sur une approche pédagogique psychosociale, guidée par des perspectives de genre, interculturelles et par les droits, basée sur l'éducation populaire.

La Culture

C'est l'ensemble des pensées, des attitudes, des comportements et des relations qui s'établissent au sein d'un groupe humain, ainsi qu'avec d'autres groupes humains et avec la nature. Cela ressort d'une vision du monde comprenant ses propres conceptions et croyances qui abordent

les dimensions économiques, politiques, sociales et écologiques de la vie, la nature et la société.

Dans ces contextes, se construisent les références culturelles propres, qui répondent aux besoins, aux intérêts, aux attentes de vie et dégagent les lignes directrices de chaque groupe social. Ainsi, l'être humain façonne son identité, ses modes de relation, son histoire et son projet de vie, en interaction permanente avec la société et l'environnement qui l'entourent.

Comme déjà mentionné, l'identité culturelle est une construction humaine, diverse, différente, elle se construit et se déconstruit. D'où résulte un processus dynamique au sein duquel on trouve des références permanentes et d'autres qui sont en constante évolution.

La culture dans notre travail

La culture est au centre du travail que nous faisons avec les gens (les femmes, les jeunes, les enfants, les hommes) qui proviennent de différents contextes régionaux (urbain, rural) et appartiennent à différents groupes ethniques (ascendance africaine, autochtones, métis). Dans notre travail, nous devons reconnaître leurs contextes sociaux et culturels, reconnaître leur identité, les comprendre et les respecter. À partir de là nous pouvons créer des espaces de dialogue, de réflexion et dégager le sens des expériences pour contribuer au renforcement de leurs identités, mais aussi contribuer à des processus de transformation des références, des lignes directrices, et des relations conflictuelles. Et c'est dans une optique interculturelle que nous orientons notre travail.

Nous promovons l'autonomisation des femmes et la transformation des masculinités pour favoriser l'égalité entre les sexes, la non-violence contre les femmes et en général la culture de paix. Nous promovons aussi le respect, les bonnes relations, et une perspective de protection des droits des enfants et d'une façon générale, la notion de sujets de droit et le respect des droits de l'homme. Tout cela exige la reconnaissance des références culturelles, mais également des processus de transformation de ces références culturelles. Cela devient possible

seulement par la réflexion sur soi-même et par la nécessité ressentie de changer pour une vie meilleure.



Remise de diplômes à l'issue d'une formation organisée par Taller Abierto

Dans notre travail, les communautés parlent en général le Castillan. C'est seulement en travaillant avec certaines communautés autochtones que l'on trouve des gens qui ne parlent que leur propre langue, ce qui est parfois un obstacle au travail ; la difficulté est résolue par des membres de ces communautés qui font office de traducteurs.

Les expressions culturelles et artistiques sont importantes pour les communautés et donnent lieu à des manifestations de leur identité, en particulier pour les communautés d'ascendance africaine, les autochtones, les jeunes et les enfants. Les modes d'expression qui leur plaisent le plus sont le théâtre, la danse et le chant qui leur permettent de créer et d'exprimer leurs propres idées, leurs réflexions et très souvent de manifester leur sens critique sur leur réalité. Dans notre travail, nous contribuons à renforcer les groupes, les initiatives, le montage des actions, par exemple en facilitant l'accès à des personnes ressources qui peuvent les former à l'usage de certains instruments nécessaires.

L'un des fondements de notre travail est l'interculturalité, comprise comme le processus de connexion, d'interrelation entre différentes

cultures sur la base d'une reconnaissance mutuelle, de l'appréciation de la diversité, d'un respect mutuel et d'une résolution positive des tensions et des conflits. Cette relation de solidarité entre cultures différentes interroge l'homogénéisation produite par des conceptions et des pratiques hégémoniques et essentialistes. Au contraire, le renforcement par l'interculturalité vise un rapprochement entre des sujets culturels différents, favorisant leur reconnaissance et l'échange de savoirs, au bénéfice de leurs identités et de leurs développements propres, sans chercher à imposer un modèle.

La Délégation du Doubs et la culture

La délégation du Doubs :
sensibilisation et éducation populaire :
expositions, animations, journées de form'action

Expositions : Création et diffusion : Prêt gratuit

Les expositions présentent un droit défendu et illustré par une action de Terre des hommes : au Mali : **la formation professionnelle**, en Inde : **le travail des femmes**, en Thaïlande : **Migration et enfants migrants**, au Togo, **La lutte contre la pauvreté par la formation des citoyens**, au Guatemala, **la formation citoyenne**.

FORM'ACTION : Gratuite et ouverte à tous.

Une journée pour **réfléchir ensemble** à une question se rapportant aux droits de l'homme. Elle se déroule sur un samedi pour permettre à tous d'y participer. Le matin, des spécialistes posent la problématique, l'après-midi est consacrée à des ateliers et/ou à des débats. Elle est prolongée par la **publication** des exposés-débats et des réactions des auditeurs.

2011 : *Qu'est-ce que les DESC ?*

2012 : *Le droit à l'éducation*

2013 : *L'émancipation par les droits*

2014 : *Migration, émigration, enfants migrants*

2015 : *Ici on s'honore du titre de citoyen, citoyenneté ici et ailleurs*

2016 : *Le droit à la culture*, au CDN

Sensibilisation

La DD intervient dans les **établissements scolaires ou auprès des associations** sur simple demande

Participe à différentes manifestations : le festival du film africain, *Lumières d'Afrique*, *La fête des grands pieds* à Goux les Usiers, *Village d'Asie* , la SSI, la *semaine des droits des enfants* etc ...avec des **jeux, des films,des expositions.**

Création ou diffusion artistique

Chaque fois qu'elle le peut la DD 25 fait appel à des artistes. Ainsi dans le cadre de la journée *L'émancipation par les droits* Nicolas Ponceau a présenté son installation *Dedans-dehors* conçue et réalisée avec les détenus de la maison d'arrêt de Besançon ; l'exposition sur l'action de Terre des Hommes au Guatemala *Ukabal Tinimit*, s'accompagne d'une installation de la plasticienne Aura Rojas, *Tisser entre les deux mers* ; la form'action sur l'émigration incluait des atelier de sensibilité artistique, chansons, peinture, théâtre-forum animés par des professionnels. L'année 2015-2016 est marquée par le programme hospitalité avec le CDN pour les spectacles *Comment on freine*, en novembre, *L'enfant de demain* en février, et la form'action de mars sur le thème de la culture.

Relations avec les structures culturelles : Le festival « Lumières d'Afrique », et cette année le CDN Besançon Franche Comté.

Dans le sillage des partenariats nationaux : La délégation du Doubs a diffusé le documentaire *Ceuta Douce prison*, dont Terre des Hommes-France est commanditaire : Festival « Lumières d'Afrique », Foyer des Jeunes Travailleurs des Oiseaux. Elle assure également la vente du DVD.

La délégation a reçu David Eloy, Rédacteur en chef, d'*Altermondés*, dans le cadre de la form'action 2015, *Ici on s'honore du titre de citoyen, citoyenneté ici et ailleurs* (v. Actes p.106sq ; p.128 sq).

Publications de Terre des Hommes France

Halte à la mondialisation de la pauvreté. Ouvrage collectif, Préface de Jopés Bengopa, et Coordination et présentation par Maribel Wolf. Karthala, 1998.

Les Droits économiques sociaux et culturels (DESC) Exigences de la société civile. Responsabilité de l'État. Ouvrage collectif. Coordination et présentation par Maribel Wolf. Karthala, 2003.

Terre Précieuse, photographies et textes de Romain Philippon, Focus Terre des Hommes, 2004.

La Colombie écartelée : Le difficile Chemin vers la paix. Maribel Wolf, Karthala, 2005.

Défi, revue trimestrielle de Terre des Hommes France.

Publications de la Délégation du Doubs

Ces publications sont disponibles auprès de la Délégation, et téléchargeables sur son site www.terredeshommesdoub.org

Actes de la journée de Form'action « Qu'est-ce que les DESC ? Qu'est-ce que les droits humains ? » Terre des Hommes France, Délégation du Doubs, 2011.

Regards croisés sur la solidarité, Jihad Elnaboulsi, Virginie Donier, Dominique Jacques-Jouvenot, Terre des Hommes France, Délégation du Doubs, 2011.

Actes de la journée de Form'action « Le droit à l'éducation » Terre des Hommes France, Délégation du Doubs, 2012.

Actes de la journée de Form'action « L'émancipation par les droits » Terre des Hommes France, Délégation du Doubs, 2013.

Actes de la journée de Form'action « Migration,émigration, enfants migrants » Terre des Hommes France, Délégation du Doubs, 2014.

Actes de la journée de Form'action « Citoyenneté ici et ailleurs – Et si on parlait du TAFTA » Terre des Hommes France, Délégation du Doubs, 2015.

Brochures disponibles sur le site <http://www.terredeshommes.fr/>

Brésil – Halte au désert vert, 2004.

Mexique – stop aux zones de non-droits ! , 2007.

Les droits économiques, sociaux et culturels, 4ème édition.

Publications du programme Agir pour les DESC

Ces publications sont téléchargeables sur

<http://www.agirpourlesdesc.org/francais/ressources/publications-et-ouvrages/>

Programme Agir pour les DESC, coordonné par Terre des Hommes France, *Méthodes d'exigibilité des droits économiques, sociaux et culturels, Actes des rencontres de Bamako (2008) et de Bangalore (2009).*

Programme Agir pour les DESC, coordonné par Terre des Hommes France, *Rapport alternatif sur les droits économiques, sociaux et culturels. Guide méthodologique, 2009.*

Programme Agir pour les DESC, coordonné par Terre des Hommes France, *Des politiques publiques basées sur les droits – Expériences de la société civile à travers le monde, 2011.*

Programme Agir pour les DESC, coordonné par Terre des Hommes France, *Méthodes de mobilisation pour faire respecter ses droits. Illustrations autour des droits au logement, à la terre et à l'alimentation, 2011.*

Pour concrétiser cette form'action

- **Adhérer** : 35 € pour les personnes imposées, déductibles de vos impôts, et 10 € pour les non imposées ;
- **Faire un don** : déductible de vos impôts ;
- **Faire une commande** : Cartes, bougies, chocolats, livres, soit directement au siège de Terre des Hommes, soit à votre délégation.

Participer aux activités de la délégation :

- **Donner un coup de main lors des manifestations**
Exemple : tenue de stand, participer à l'organisation ;
- **Contribuer à la collecte de fonds** :
Exemple : Vendre ou en prendre en dépôt vente : bougies, cartes, chocolats ;
- **Faire connaître l'association** :
Exemple : en l'invitant dans votre quartier, en l'invitant sur votre lieu de travail : école, CE, COS...
- **Vous inscrire à la Course des héros** ou soutenir nos coureur(ses)
- **Diffuser les campagnes d'opinion**
- **Donner vos idées**

Contact Terre des Hommes France :
www.terredeshommes.fr

Contact Délégation du Doubs :
Centre Pierre Mendès-France, 3 rue Beauregard
25000 Besançon – Tel. 03 81 82 17 89
contact@terredeshommesdoubs.org

Bulletin d'adhésion

Renvoyez ce bulletin à

Terre des Hommes France, Délégation du Doubs
Centre Pierre Mendès-France, 3 rue Beauregard
25000 Besançon,



10 bis, rue Suger - 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 09 76 | Mél. : tdhf@terredeshommes.fr
www.terredeshommes.fr

Je souhaite devenir adhérent(e):

- Je fais un chèque et
je recevrai une carte d'adhésion.
Chèque à l'ordre de Terre des Hommes France.
- Adhésion tarif normal : 35 €
- Adhésion tarif réduit : 10 €
(étudiants et personnes non imposables)

<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle
NOM		
Prénom		
Adresse		
CP	Ville	
Mél.		



Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant contenues dans notre base de données et ce, sur simple lettre adressée au siège de l'association.

Pour le droit à vivre dignes

Le droit à la culture

Journée de form'action 2016

La Culture c'est vital !

La culture c'est vital est le thème de la sixième form'action sur les droits économiques, sociaux et culturels et environnementaux organisée par la délégation du Doubs de Terre des hommes France.

Elle présente deux conceptions de la culture, l'une fondée sur l'art et la figure de l'artiste défendue par les établissements artistiques. L'autre relève de la Déclaration de Fribourg. Elle est reconnue comme le fondement de l'action de développement citoyen mise en œuvre par des associations de solidarité et les partenaires étrangers de Terre des Hommes France. Mais au cœur de la question réside la démarche de la personne humaine, renfermée sur elle-même et passive ou avide de connaissance et ouverte aux vents du large. Dans un monde déchiré, la culture dans toutes ses composantes se révèle comme à la fois le fondement, l'arme et l'avenir d'un monde pacifié de façon à « enrichir l'universalité par la diversité » (Déclaration de Fribourg art.9).

Lucile Garbagnati

Édition Terre des Hommes France – Délégation du Doubs
Centre Pierre Mendès France, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon

contact@terredeshommesdoubs.org

Accessible en ligne : Intégrale des Actes, <http://www.terredeshommesdoubs.org/>

Impression Ville de Besançon et imprimerie Offset Minute – juin 2016

ISBN : 2-9523236-5-8 / **EAN** : 9782952323659

Prix conseillé : 5 €